



LE VÉRITABLE
MESSAGER BOITEUX
DE NEUCHÂTEL
pour l'an de grace 1835.





FRÈRES

LÖRTSCHER

Imprimeurs

Libraires

A

VEVEY

1	1
2	2 2
3	2 3 4 4
4	2 3 4 6 9 12 16
5	2 3 4 5 10 15 20 25
6	2 3 4 5 6 12 18 24 30 36
7	2 3 4 5 6 7 14 21 28 35 42 49
8	2 3 4 5 6 7 8 16 24 32 40 48 56 64
9	2 3 4 5 6 7 8 9 18 27 36 45 54 63 72 81
10	2 3 4 5 6 7 8 9 10 20 30 40 50 60 70 80 90 100
11	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 22 33 44 55 66 77 88 99 110 121
12	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 24 36 48 60 72 84 96 108 120 132 144
13	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 26 39 52 65 78 91 104 117 130 143 156 169
14	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 28 42 56 70 84 98 112 126 140 154 168 182 196
15	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 30 45 60 75 90 105 120 135 150 165 180 195 210 225
16	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 32 48 64 80 96 112 128 144 160 176 192 208 224 240 256
17	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 34 51 68 85 102 119 136 153 170 187 204 221 238 255 272 289
18	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 36 54 72 90 108 126 144 162 180 198 216 234 252 270 288 306 324
19	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 38 57 76 95 114 133 152 171 190 209 228 247 266 285 304 323 342 361
20	2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 40 60 80 100 120 140 160 180 200 220 240 260 280 300 320 340 360 380 400

Monnaies, poids et mesures de la Souveraineté de Neuchâtel.

Monnaies.

Pour ne pas entrer dans une énumération inutile des monnaies courables dans notre pays, il suffira d'indiquer le rapport entre l'argent de Neuchâtel et celui de Suisse, ainsi que la valeur de quelques espèces moins connues; et de parler des monnaies idéales.

Notre billon vaut le 5 pour $\frac{1}{100}$ moins que celui de Berne: 42 batz de Neuchâtel n'en font que 40 de Berne, et on change toujours sur ce pied, quand les payemens sont assez considérables pour le permettre.

Nos monnaies idéales sont.

La livre lauzannoise qui se subdivise en 12 gr. et le gr. en 12 deniers. La livre faible qui se subdivise en 20 sols et le sol en 12 deniers. Ces deux livres valent également 4 batz.

La livre tournois ou franc qui vaut 10 batz, et qui se divise en 12 gros et le sol en 12 deniers.

Le louis vieux qui vaut 140, l'écu bon 25, et l'écu petit, 20 batz.

Une monnaie étrangère coursable, est l'écu de Brabant qui vaut depuis plusieurs années $41 \frac{1}{2}$ bz. le demi écu $20 \frac{3}{4}$ bz. Le Gouvernement les a aussi tarifés et ils circulent à ce taux.

Une autre monnaie étrangère coursable, est la pièce d'or de f. 20 de France, tarifée à 145 bz. et l'écu de f. 5 à $56 \frac{1}{4}$ bz.

La piastre change de valeur et est plutôt regardée comme marchandise.

Poids.

La livre de Neuchâtel est de 17 onces poids de marc; mais pour l'or et pour l'argent on se sert de la livre de

16 onces également poids de marc.

Il est important de connaître le rapport de notre livre à un poids, bien invariable. On sait par des déterminations précises que la livre de 17 onces pèse exactement $520 \frac{1}{10}$ grammes. Donc 25 livres répondent à très peu près à 15 kilogr.

Mesures.

Les mesures de longueur une fois déterminées, il sera facile d'en déduire celles de surface et de solidité. Cependant celles de capacité pour les liquides et pour les matières sèches ont été fixées par le poids de l'eau distillée qu'elles contiennent, ou par leur comparaison avec des mesures de capacité bien généralement connues.

Mesures de longueur

Le pied de Neuchâtel est à l'ancien pied de France précisément comme 130 à 144; il est donc égal à $293 \frac{258}{1000}$ millimètres. On le divise en douze pouces, le pouce en douze lignes, la ligne en 12 points.

On s'en sert dans tout le pays et pour toutes les mesures, excepté pour celles qui servent à déterminer la surface des champs, prés et forêts.

L'aune est égale à 45 pouces $5 \frac{594}{1000}$ lignes, neuf aunes de Neuchâtel font précisément 10 mètres.

La toise pour le foin est de 6 pieds; la toise commune de 10.

La perche de champ est de 15 pieds 6 pouces, mais elle se divise en 16 parties appelées aussi pieds, quoiqu'un peu plus petites que le pied du pays. La perche de vigne est de 16 pieds.

Mesure de surface pour les champs.

La faux qui contient deux pauses est égale à un carré qui aurait 16 perches de champs de côté. Sa surface est de pieds carrés. 65536

La perche soit $\frac{1}{16}$ de faux a une surface de 4096

Le pied soit $\frac{1}{16}$ de perche 256

La minute soit $\frac{1}{16}$ de pied 16

L'obole soit $\frac{1}{16}$ de minute 1

Le lauzannois soit $\frac{1}{16}$ d'obole $\frac{1}{16}$

La perpillotte soit $\frac{1}{16}$ de lauzan. $\frac{1}{256}$

Pour les vignes.

Mêmes rapports, mêmes contenance et mêmes divisions; excepté que la plus grande mesure en est la perche, qu'on appelle *ouvrier*; et que le *pied* de vigne soit du pays, est un peu plus grand que celui de champs.

Mesures de solidité.

La toise de bois est un solide long de 10 pieds, haut de 5, profond de 3; elle contient donc pieds cubes 150.

La toise de foin est un cube de 6 pieds de côté. Donc de 216

La toise de muraille a 100 pieds de surface sur deux d'épaisseur, donc 200

La voiture de fumier doit avoir 56

Mesures de capacité pour les liquides et pour les matières sèches.

Toutes ces mesures se rapportent au pot et en sont ou des multiples ou des divisions. Une fois donc le pot fixé, toutes les autres mesures le seront aussi et c'est la raison pour laquelle on a cherché à le déterminer avec la plus grande exactitude.

Il n'y a qu'un pot dans la principauté de Neuchâtel. Il répond exactement à 2 pintes de Paris, comptées à 96 pouces cubes de France, soit à un litre et $\frac{9043}{10000}$.

10 Pots de Neuchâtel font donc 19 litres à très-peu près.

Le pot pour les liquides se divise en *demi pot*, *tiers* et *quart de pot*. 8 pots font un *brochet*; 16, 1 *septier*; 20 une *brande*; 58 $\frac{2}{5}$, la *gerle*, telle qu'on la paye, parce qu'on a supposé que c'était ce qu'elle rendait de liquide; 52 la *gerle* pleine y compris le marc; 192 le *muids*; 480 la *bosse*. Donc 12 *septiers*, soit 5 *gerles* au clair font un *muids*, et 30 *septiers*, soit 24 *brandes*, soit 2 $\frac{1}{2}$ *muids* font une *bosse*.

Le pot pour les matières sèches se divise comme celui pour les liquides: et alors le tiers de pot est appelé *co-pet*, 8 pots font une *émine*; 8 *émines* un *sac*; et 3 sacs un *muids* qui est donc aussi de 192 pots.

Mais en stile de cens fonciers le *co-pet* est un pot, et le *septier* au Landeron est de 8 pots.

Il faut pourtant observer que l'*émine* pour l'avoine contient $\frac{1}{24}$ de plus que celle pour les autres graines, et par conséquent 8 $\frac{1}{3}$ pots. Donc le *picotin* soit pot d'avoine est un peu plus grand que le pot ordinaire.

Il est d'ailleurs réglé que pour les mesures tant *rases* que *combles*, le diamètre doit toujours être double de la hauteur.

Tarif pour le prix des vins.

4 Rapport des mesures de Berne à celles de Neuchâtel.

Le pot à	f. le septier à	la gerle à	le muids à
5cr.	2li.os.	4l.16s.0	24l. os.
5 $\frac{1}{2}$	2 4	5 5 7 $\frac{1}{2}$	26 8
6 $\frac{1}{2}$	2 8	5 15 2 $\frac{1}{2}$	28 16
6 $\frac{1}{2}$	2 12	6 4 9 $\frac{1}{2}$	31 4
7 $\frac{1}{2}$	2 16	6 14 4 $\frac{1}{2}$	33 12
7 $\frac{1}{2}$	3	7 4 0 $\frac{1}{2}$	36
8 $\frac{1}{2}$	3 4	7 13 7 $\frac{1}{2}$	38 8
8 $\frac{1}{2}$	3 8	8 3 2 $\frac{1}{2}$	40 16
9 $\frac{1}{2}$	3 12	8 12 9 $\frac{1}{2}$	43 4
9 $\frac{1}{2}$	3 16	9 2 4 $\frac{1}{2}$	45 12
10 $\frac{1}{2}$	4	9 12 0 $\frac{1}{2}$	48
10 $\frac{1}{2}$	4 4	10 1 7 $\frac{1}{2}$	50 8
11 $\frac{1}{2}$	4 8	10 11 2 $\frac{1}{2}$	52 16
11 $\frac{1}{2}$	4 12	11 0 9 $\frac{1}{2}$	55 4
12 $\frac{1}{2}$	4 16	11 10 4 $\frac{1}{2}$	57 12
13	5 4	12 9 7 $\frac{1}{2}$	62 8
14	5 12	13 8 9 $\frac{1}{2}$	67 4
15	6	14 8 0 $\frac{1}{2}$	72
16	6 8	15 7 2 $\frac{1}{2}$	76 16
17	6 16	16 6 4 $\frac{1}{2}$	81 12
18	7 4	17 5 7 $\frac{1}{2}$	86 8
19	7 12	18 4 9 $\frac{1}{2}$	91 4
20	8	19 4 0 $\frac{1}{2}$	96
21	8 8	20 3 2 $\frac{1}{2}$	100 16
22	8 16	21 2 4 $\frac{1}{2}$	105 12
23	9 4	22 1 7 $\frac{1}{2}$	110 8
24	9 12	23 0 9 $\frac{1}{2}$	115 4
25	10	24 0 0 $\frac{1}{2}$	120
26	10 8	24 19 2 $\frac{1}{2}$	124 16
27	10 16	25 18 4 $\frac{1}{2}$	129 12

Le *Pied* est exactement celui de Neuchâtel.
 La *Brache* a 22 pouces et 2 lignes.
 100 *Braches* font 48 aunes $\frac{3}{4}$ de Neuchâtel.
 La *Toise* commune a 8 pieds de long.
 64 pieds de surface,
 et 512 pieds cubes.
 La *Toise* pour le foin comme à Neuchâtel
 216 pieds cubes.
 La *Toise* p^r le bois 6 pieds de couche,
 5 pieds de haut, } Soit 105 pieds cubes.
 3 $\frac{1}{2}$ pieds les bûches.)
 La *Verge* pour les arpenteurs a 10 pieds de
 long et 100 pieds de surface.
 Le *Karteron* a 960 pouces cubes, 5 pieds
 cubes font 9 karterons.
 100 *Karterons* de Berne font presque 92 émi-
 nes de Neuchâtel.
 Le *Pot* a 114 $\frac{47}{100}$ pouces cubes de Berne, ou
 84 $\frac{224}{1000}$ pouces cubes de Paris.
 Or comme le pot de Neuchâtel a 96 pouces cu-
 bes de Paris,
 329 pots de Neuchâtel font 375 pots de Berne.
 Ce qui, à très-peu de chose près, fait que
 100 pots de Neuchâtel font 114 pots de Berne
 ou que
 100 pots de Berne font 87 $\frac{3}{4}$ pots de Neuchâtel.
 La *Bosse* ou le char de vin a 400 pots de Berne.
 La *Livre* poids de fer y a 17 onces.

Vingt et unième Compte de la Caisse d'épargne de Neuchâtel, pour l'année 1853.

Ce compte rendu examiné et approuvé dans l'assemblée de la direction, le 15 Avril 1854, présente les résultats suivans :

Doit

1. Janv. 1853. Dépôts placés à la Caisse d'ép. à cette date par 2504 particuliers	L. 812003	16s.
Placé dans le courant de l'année en 1778		
dépôts et par 447 nouveaux déposans	L. 134163	7.
Intérêts bonifiés et ajoutés aux créances	» 26051	15.
		» 160215 2.
Économies faites par la Caisse d'ép. en 1853.	L. 6346	- 6.
En fonds d'amortissement au 31 décem. 1852.	» 13089	13 6.
		» 19435 14.
	Neuch ^l	L. 991654 12.

Avoir.

5
31 Décembre 1833. Placé chez divers à intérêts : : : : : L. 916,183 10
Remboursé pendant l'année 1833 à 401 créanciers . » 75,471 2
Neuch^l L. 991,654 12

Au 31 décembre 1833, le nombre des créanciers de la Caisse d'épargne s'élevait à 2749, et celui des débiteurs à 214.

TABLEAU DE LA POPULATION.

Sujets de l'État	39763.	Morts, hommes	618.
Suisses	12469.	» femmes	704.
Étrangers	3152.	Total	1322.
Total	55384.		

Décès d'après les saisons.

Mariages	578.	Printemps : Mars, Avril, Mai	375.
Divorces	2.	Été : Juin, Juillet, Août	298.
Naissances, sexe masculin	806.	Automne : Septemb. Octobre, Nov.	310.
» sexe féminin	789.	Hiver : Décemb. Janvier, Février ;	341.
Total	1595.	Total	1322.

Légitimes	1482.
Illégitimes	29.
Nés morts	84.

Maisons 7862.

Total 1595.

ÉCONOMIE RURALE.

Tableau des bestiaux.

Taureaux.	Bœufs.	Vaches.	Élèves.	Veaux.	Total.
103.	1815.	10289.	2275.	721.	15203.
Chevaux.	Anes.	Moutons.	Chèvres.	Porcs.	Ruches.
2221.	78.	5806.	2269.	3988.	4727.

Concours pour les Taureaux.

Le concours des taureaux a eu lieu à la Tourne le 16 Septembre. Il y en a eu 26 amenés au concours, nombre plus considérable que celui des années précédentes. Quelques informalités en ayant fait exclure 4, ce nombre a été réduit à 22.

La première prime de 100 fr. de France, en or, a été décernée à Jean Pr^o Monin de Bevaix.

La 2^o de 80 fr.

La 3^o de 40 fr.

La 4^o de 40 fr.

La 5^o de 20 fr.

La 6^o de 20 fr.

La 7^o de 20 fr.

La 8^o de 20 fr.

à Michel Ramseyer de la Sagne.

à Jean Ramseyer, des Ponts.

à David Monnier, de Dombresson.

à Isaac Pierre Challandes, de Fontaines.

à F. A. Mojon, des Hauts-Geneveys.

à Jean Schuttenhelm, de Colombier.

à Jean Pierre Simon, de Valengin.

6
Chambre d'assurance.

La Chambre d'assurance de la Principauté a publié son 23^e compte, le troisième de la seconde association.

Les dépenses de l'administration ont été de L. 994 17 6
Les indemnités dues pour sinistres, du 1 mai 1833, au 30 avril 1834 » 2482 18 -
Il y aura donc à payer pour cette année L. 3477 15 6

Le nombre des bâtimens assurés pendant l'année est de 43, 19 couverts en tuiles, 24 en bois; les premiers assurés pour L. 123,100 les seconds pour L. 79,800.

La totalité des bâtimens assurés au 1 mai 1834, est de 3369, couverts en tuiles, évalués L. 17,089,200, assurés pour L. 12722100, et de 4325, couverts en bois, évalués dix millions 544.800, assurés pour L. 7.863.400.

Le Comité nommé à la suite de l'incendie du Locle (24 avril 1833) vient de publier le

La totalité des dons parvenus au Comité a été, en argent, de L. 58,961 4
Savoir: du pays L. 41,126 2 6
De la Suisse (la ville de Bâle pour L. 9009 3 6. » 12,919 2 5
De l'étranger, surtout de Neuchâtelois » 4,915 19 --
En hardes et denrées; selon le prix auquel elles ont été remises » 2632 12
Promesses dans la commune du Locle, payables en trois termes, en 1834, et destinées aux secours pour indemnités et travaux publics. « 7217 12

Sur cette somme : L. 53,032 5 - ont été distribués aux incendiés en espèces.

» 2,632 12 - en denrées et hardes.
» 416 3 6 pour salaire de manœuvres etc.
» 1,094 10 6 reliquat en caisse de secours,
» 21,635 17 - sont destinés aux indemnités dues aux

propriétaires qui ont fait le sacrifice de leur terrain pour l'embellissement du village, et la réussite du nouveau plan d'après lequel il a été rebâti.

D'après le vœu qui lui fut manifesté, le Gouvernement députa au Locle MM. Junod, ingénieur des ponts et chaussées, et Favre, in-

compte rendu de ses opérations; il présente les données suivantes :

D'après une évaluation dressée aussi exactement que possible, il a été constaté que la perte totale s'est élevée à la somme d'environ 904,000 livres de Neuchâtel.

Il a été remboursé par les sociétés d'assurances, dont chacun a pu facilement apprécier les bienfaits, une somme de L. 592,278 3

Savoir, à la charge de l'assurance mutuelle du pays, pour immeubles. » 248,746 --

A la charge d'assurances étrangères pour immeubles. » 112,829 10

A la charge d'assurances pour marchandises et mobilier. » 230.702 13

On ne pense qu'en frémissant à tout ce que cette perte auroit eu de plus pénible encore, et en grande partie d'irréparable, si les assurances n'eussent pas existé: combien de gens qui avoient souffert des dommages considérables, et dont les circonstances étoient telles qu'ils n'auroient osé réclamer des secours!

tendant des bâtimens de la ville de Neuchâtel; après avoir entendu une Commission nommée par les propriétaires des maisons incendiées et par la Communauté, ils tracèrent un plan qui, successivement adopté par les personnes intéressées, fut sanctionné à la date du 5 Juin, par le Conseil d'État.

TABLEAU DE L'ARRIVÉE ET DU DÉPART DES POSTES ET MESSAGERIES

au Bureau des Postes à Neuchâtel.

	France et route de Pontarlier.	Montagnes et routes	Bailliages du Jura	Vaud, Valais, Genève.	Berne, Allemagne etc. Bienne et route de Berne.
				Courrier.	Messagerie.
Arrivée.	tous les jours à 4 h. du soir.	tous les jours à 6 h. du soir. en alternant un jour par le Lodsle et un jour par la Chaux-de-fonds.	tous les jours à 6 h. du soir.	tous les jours à 8 h. du soir.	tous les jours à 8 h. du soir.
Départ.	tous les jours à 6 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du mat. en alternant un jour par le Lodsle et un jour par la Chaux-de-fonds.	tous les jours à 4 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du matin.	tous les jours à 4 h. du matin.

OBSERVATIONS. La distribution des lettres a lieu une heure après l'arrivée, et leur remise à domicile le lendemain ainsi que celle des paquets, — Les dépêches à expédier par les Courriers et Messageries, doivent être consignées au Bureau des Postes comme suit, savoir: les lettres à affranchir de même que les objets à enrégistrer, comme paquets, valeurs, etc. *avant sept heures du soir*, et les lettres que l'on n'affranchit pas, lesquelles sont jetées **DANS LA BOÎTE AUX LETTRES, avant huit heures du soir**. Les lettres consignées plus tard ne pourront être expédiées que par l'ordinaire suivant: les voyageurs sont aussi invités à arrêter leurs places avant cette heure-là. L'on ne peut recevoir que bien conditionnés et exactement cachetés, les paquets, groups, etc. la valeur en doit être énoncée sur l'adresse, et s'ils sont destinés pour l'étranger, ils doivent de plus être accompagnés d'une lettre de voiture ou d'une déclaration en bonne forme, spécifiant le contenu et la valeur.

Il faut affranchir les lettres destinées pour la Turquie, d'Autriche (les Etats) la Russie méridionale; les Etats d'Italie, l'Espagne, le Portugal, les Isles Britanniques et les Colonies.

TABIE DU LEVER ET DU COUCHER DU SOLEIL
A NEUCHÂTEL.

MOIS.	Jours.	Longueur du Jour.	Lever du Soleil.	Coucher du Soleil.	Longueur de la Nuit.	Jours.
DÉCEMBRE.	25 31	8 8	47 45	13 15	54 30	16 11
JANVIER.	5 11 15 20 25 31	8 8 8 9 9 9	42 37 34 29 22 15	18 23 26 31 38 46	30 24 14 8 58 44	5 11 15 20 25 31
FÉVRIER.	25 27	10 10	53 43	8 17	46 26	25 20
MARS.	10 15 20 25 31	10 11 11 12 12	57 50 40 33 26	3 10 21 27 34	10 54 40 20 6	27 22 18 12 8
AVRIL.	4 9 15 20 24 30	12 12 13 13 13 14	60 54 48 42 33 26	10 10 11 11 11 11	40 54 40 20 6	12 8 4 28 23
MAI.	5 10 15 20 25 31	14 14 14 15 15 15	51 44 39 32 26 21	9 16 21 28 35 40	2 18 4 52 42 30	19 14 9 5 30 25
JUIN.	5 10 16	15 15 15	44 40 35	16 21 28	4 52 42 30	14 20 25
JUIN.	16	15	35	45	22	14
JUIN.	20	15	55	55	10	20

Tableau Comparatif

de la population des Juridictions de la Principauté de Neuchâtel pour les années 1832 et 1855.

	1832.	1855.
Neuchâtel	5855	5855
Valangin	6119	6141
Landeron	1816	1798
Boudry	4117	4119
Val-de-Travers	5050	5065
Thielle	2277	2357
Loche	5852	6141
La Chaux-de-Fonds	7203	7470
La Côte	2884	2850
La Sagne	1652	1664
Verrières	2859	2795
Lignières	561	548
Brévine	2315	2265
Brenets	977	1066
Travers	1560	1545
Gorgier	2258	2208
Ponts	1751	1719
Total	54844	55384

MESSAGER BOITEUX
Almanach historique

CONTENANT

des Observations astronomiques sur chaque mois. Le cours du Soleil et de la Lune. Les principales foires de Suisse, d'Allemagne, de France, de Savoye, etc. Enfin, un recueil d'histoires et d'anecdotes accompagnées de planches. POUR L'AN DE GRACE

MDCCCXXV.

Et le XXXV^{me} du XIX^{me} Siècle.

Par ANTOINE SOUCI, Astronome et Historiographe.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or. . . 12
Cycle solaire . . . 24
Indiction romaine . . . 8
Lettre dominicale . . . D.
Depuis la création du monde . . . 5784
Depuis le nouv. cal. . . 253

QUATRE TEMPS.

11 Mars. . . 10 Juin.
16 Septembre. . . 16 Décembre.
Longueur de l'année :
365 jours.



Planète régnante pendant l'année, le Soleil.

FÊTES MOBILES.

Septuagésime 15 février.
Mardi gras 5 mars.
Les Cendres 4 mars.
Pâques . . . 19 avril.
Les Rogations 24 mai.
Ascension 28 mai.
Pentecôte 7 juin.
La Trinité 14 juin.
La Fête-Dieu 18 juin.
Premier Dimanche de l'Avent 29 novembre.

A VEVEY,

Chez FRÈRES LERTSCHER, Imprimeurs- Libraires

I MOIS.	JANVIER. (♈)	ELECTIONS.	LUNAISONS.
1 Jeudi	Circoncision	8 Un $\Delta \text{♃}$, ♁ ♁ froid	
2 Vendre	Abel	21 $\Delta \text{♃}$, ♁ ♁ , ♁ clair	Prem. Quar-
3 Samedi	Isaac Geneviève	4 $\square \text{♃}$, ♁ ♁ , ♁ froid	tier le 6, amè-
1. Diman:	D Tite Evêq.	16 ♀ en ♁ ♁ ♁ , froid	ne une tempé-
4 Lundi	Siméon Vig.	29 ♁ ♃ , $\square \text{♁}$, $\square \text{♁}$ vent	rature douce.
5 Mardi	Les 3 Rois	11 ♁ 10 h. 13 m. apr. m.	Pleine lune
6 Mercredi	Lucian	20 ♁ ♃ ♁ , ♁ ♁	le 14, s'ador-
7 Jeudi	Erhard	4 coura- ♁ ♁ , $\Delta \text{♁}$, tr.	ne à la pluie.
8 Vendredi	Julien	16 ge $\Delta \text{♁}$; ♁ ♁ , neige	Dern. quar-
9 Samedi	Guillaume	29 élevé ♁ ♃ , ♁ ♁ froid	tier le 21, oc-
2. Diman:	D 1 Salm. Hig.	11 ♀ Dir. toute ♁ ♁ , vent	casionnera du
11 Lundi	Satyr	23 ♁ ♁ , $\Delta \text{♃}$, ♁ ♁ doux	froid.
12 Mardi	Hil. 20 jours	6 $\square \text{♁}$ ♁ ♁ , ♁ ♁ , ♁ tr.	Nouv. lune
13 Mercredi	Félix	19 ♁ 9 h. 9 m. après m.	le 28, est des-
14 Jeudi	Maure	2 ♁ ♃ , ♁ ♁ pluye	tinée à laneige.
15 Vendredi	Marcel	16 peine $\Delta \text{♁}$, ♁ ♁ vent	
16 Samedi	Antoine	0 ♁ ♃ , $\square \text{♃}$, ♁ doux	
3. Diman:	D 2 Brisc. C.S.P.	13 ♁ ♃ ♁ ♁ ♁ sur- vent	
18 Lundi	Omer Mair.	27 $\Delta \text{♁}$, $\Delta \text{♃}$, $\square \text{♁}$, tr.	
19 Mardi	Fab. Sébast.	12 ♁ en ♁ $\square \text{♁}$ ♁ ♁ nuages	
20 Mercredi	Agnès	26 ♁ 9 h. 28 m. apr. m.	
21 Jeudi	Vincent	10 ♁ ♁ ♁ ♁ ♁ ♁	
22 Vendredi	Emerentiane	24 ♀ en ♁ monte. ♁ neige	
23 Samedi	Timothée	8 $\Delta \text{♃}$ ♁ , ♁ ♁ , ♁ ♁ n.	
4. Diman:	D 3 Conv. s Paul	22 ♁ ♃ , ♁ ♃ , ♁ ♁ vent	
25 Lundi	Policarpe	6 ♁ ♁ , ♁ ♁ Les ti-var.	
26 Mardi	Jean Chris.	20 ♁ $\square \text{♃}$, mides conseils	
27 Mercredi	Charlemagne	3 ♁ 9 h. 9 m. après m.	
28 Jeudi	Aq. M. F. S.	16 ♁ ♁ ♁ n'ont rien neige	
29 Vendredi	Adelgonde	29 $\Delta \text{♃}$, que de ♁ ♁ froid	
30 Samedi	Virgil. P. N.	12 la honte. ♁ ♁ ♁ t. âcre	

JANVIER

vient de Janus à qui les Romains consacroient le premier jour de l'année. Le 20 du mois le soleil entrera au signe du verseau.

Depuis le 1 au 31 les jours ont cru de 64 minutes.

On peut pendant ce mois s'occuper à couper du bois, à arracher la vigne, à porter la terre si elle n'est pas gelée, à nettoyer les arbres fruitiers du Gui, (plante parasite, qui épuise les branches qui la supportent).

11

Foires du mois de
JANVIER 1835.



Aarbourg canton Argov.	13				
Aeschi canton de Berne	13				
Aix en Savoye	2				
Albeuve canton Fribourg	12				
Altorf canton d'Uri	29				
Ambérieux (Ain)	17				
Appenzell	7				
Arinthod (Jura)	23				
Baden canton d'Argovie	27				
Belfort h. rhin	5				
Berne	20	Morges c. de Vaud	14	Ste. Ursanne canton Berne	12
Blamont (Doubs)	5	Morteau (Doubs)	27	Salins (Jura)	29
Bletterans (Jura)	27	Nidau canton de Berne	27	Schiersch c. Grisons	2
Brigue canton du Valais	17	Neu-Brisach h. rhin	17	Schüpfheim c. Lucerne	8
Bulle canton de Fribourg	8	Neustadt forêt noire	20	Schwiz c. Schwiz	26
Büsingen (Baden)	15	Olten c. Soleure	26	Sempach canton Lucerne	2
Clerval (Doubs)	13	Orgelet (Jura)	24	Soleure	7
Dannemarie h. rhin	13	Passavant (Doubs)	20	Stein am Rhein c. Sch.	28
Delle h. rhin	19	Port sur Saone	30	Sursee canton Lucerne	12
Echelles en Savoye	17	Rapperschwyl c. S. Gall	28	Tagginge en Savoye	7
Erlenbach c. Berne	9	Rheims	12	Unterséen canton Berne	28
Ettiswyl c. Lucerne	27	Rheinfelden c. Argovie	28	Uznach canton St. Gall	20
Faucogney haute Saone	2	Romalé	31	Versoix canton Genève	14
Fribourg en Suisse	5	Romont canton Fribourg	13	Vevey c. Vaud	20
Gessenai canton de Berne	2	Ronchaud	22	Winterthur c. Zurich	29
Giromagny h. rhin	13	Rougemont c. Vaud	17	Yverdon c. Vaud	27
Grenoble (Isère)	22	St. Amour (Jura)	3	Zoffingen c. Argovie	6
Ilanz canton des Grisons	13	St. Claude (Jura)	7		
Knouau canton Zurich	5				
Küblis c. Grisons	16				
Lagnieu (Ain)	22				
Lons-le-Saunier (Jura)	15				
Massevaux h. rhin	19				
Megève en Savoye	2				
Mellingen canton Argovie	19				
Meyenberg c. Argovie	26				
Montbéliard (Doubs)	12				
Monthey c. Valais	31				
Montmelian le château	26				
Mont sur vaud	19				

N. B.

Berne. Un marché au bétail le premier Mardi de chaque mois.

Moudon. Un marché au bétail le premier Lundi de chaque mois.

Locle. Un marché aux chevaux tous les samedis des quatre premiers mois.

Yverdon. Un marché au bétail le dernier Mardi de chaque mois.

5.	Lever du sol. 7 h. 18 m.	Couch. du sol. 4 h. 42 m.
1 Diman.	D 4 Brig. Ignace	♃ Dir. ♀ en ☊ □ vent
2 Lundi	Purification N. D.	* ☉, * ♃, □ ♂ serein
3 Mardi	Blaise	♂ ♃, * ♀, ♃ ☊ froid
4 Mercredi	Veronique	♂ ♀, * ♂, ☊ Apog.
5 Jeudi	Agathe	☾ 8 h. 9 m. apr. midi
6 Vendre	Dorothee	☾ Δ ♃ ♀ □ ♀, ♃ ♂
7 Samedi	Helene	En cet ♂ ♃, ☉ ☊ froid
6.	Lever du sol. 7 h. 8 m.	Couch. du sol. 4 h. 52 m.
8 Diman.	D 5 Salomon	âge ☾ ☉, Δ ☉, vent
9 Lundi	Apoline	♀ en ☊ ♂ ♂, ♂ ♀, Δ ♀
10 Mardi	Scholastique	☾ □ ♃ ♀, Δ ♂ ♀ froid
11 Mercredi	Didier Serv.	charmant * ♃, beau t.
12 Jeudi	Emilie, E.	Δ ☉ ♃, dont ⊕ ♂
13 Vendre	Jonas Cast	☉ 9 h. 52 m. avant m.
14 Samedi	Valentin	☉ □ ♃, * ♂, troub.
7.	Lever du sol. 6 h. 57 m.	Couch. du sol. 5 h. 3 m.
15 Diman.	D Septuagesime	* ♀ ♀ vous ⊕ ☊ vent
16 Lundi	Juliane	Δ ♃. □ ♂, ♀ Périg.
17 Mardi	Donat	allez jouir Δ ☉, hum.
18 Mercredi	Gabin	assez Δ ♂, ☊ inconst.
19 Jeudi	Sabine	☉ en ☊ * ♀, Δ froid
20 Vendre	Constant	☉ 5 h. 28 m. avant m.
21 Samedi	Léonore	☉ ♂ Dir. ☉ ☊, vent
8.	Lever du sol. 6 h. 47 m.	Couch. du sol. 5 h. 13 m.
22 Diman.	D Sexag. Ch. P.	☉ ☉ ♃, d'autres hum.
23 Lundi	Josué	☾ Δ ☉ ♂ ♂ ♀, doux
24 Mardi	Matthias	sans moi □ ♃, ☊ beau
25 Mercredi	Victorin	voudront ☊ ☉ ⊕ temps
26 Jeudi	Nestor	vous Δ ♃, ☊ ♃, vent
27 Vendre	Nodose	☉ 1 h. 0 m. après m.
28 Samedi	Romain	☉ ☊ ☊ rejouir.

Prem Quartier le 5, se dispose à une température froide.

Pleine Lune le 13, entretient l'air humide.

Dern Quartier le 20, procure du vent

Nouvelle lune le 27, est à l'humide.

FÉVRIER
vient de *Fébruare*, qui signifie faire des expiations.

Le 19 de ce mois le soleil fera son entrée aux pois ons.

Depuis le 1 de ce mois jusqu'au dernier les jours ont cru de 47 m. le matin et de 48 le soir.

Dans ce mois on commence à tailler la vigne dans les beaux jours, à planter des grandes fèves après les avoir fait tremper dans du jus de fumier. On doit s'occuper les jours qu'on ne peut travailler à la campagne, à faire des échaldas, des rateaux, des paniers à terre, des fourches et autres utensiles d'agriculture.

Foires du mois de FÉVRIER 1835.

Aarau c. Argovie	25	Liechstatt c. Basle	11
Aarberg c. Berne	11	Lons-le-Saunier	16
Appenzell	4	Lucens c. Vaud	13
Arbois Jura	15	Lucerne	23
Audeux Doubs	9	Martigny c. Valais	23
Avenches c. Vaud	6	Meyenfeld c. Gris.	5
Belfort h. rhin	2	Mettmenstetten c. Z.	5
Bellinzone c. Tessin	3	Montbéliard D.	9
Besançon Doubs	9	Montbozon	3
Bienne c. Berne	5	et tous les lundis de	
Bischofzell c. Th.	26	carême.	
Blamont (Doabs)	4	Morges c. Vaud	25
Bourg (Ain)	5	Neuchâtel	25
Bremgarten c. Arg.	23	Orbe c. Vaud	9
Brugg c. Argovie	10	Orgelet (Jura)	24
Bulle c. Fribourg	12	Ornans (Doubs)	17
Buren c. Berne	25	Oyzelley	26
Châlons s. Saone	28	Payerne c. Vaud	13
Château d'Oex	5	Pfaffenhoffen b. rh.	10
Clairvaux (Jura)	20	Pfeffikon c. Zurich	3
Clerval Doubs	10	Poligny (Jura)	13
Collonge (f. l'Ecl.)	16	Pontarlier (Doubs)	12
Delémont c. Berne	4	Porentrui c. Berne	2
Delle h. rhin	16	Rolle c. Vaud	27
Diessenhofen c. Th.	9	Rue c. Fribourg	4
Dôle (Jura)	6	Ruffach h. rhin	14
Eglisau c. Zurich	3	S. Amour (Jura)	2
Eschentz c. Thurg.	26	S. Claude (Jura)	7
Estavayer c. Frib.	18	S. Triphon c. Vaud	20
Etiswyl c. Lucerne	17	Samcens (Savoie)	4
Faucogney (h. S.)	5	Schwellbrunn c. A.	10
Fribourg en Suisse	21	Seewen c. Soleure	25
Frick c. Argovie	2	Scewis c. Grisons	6
Gigny (Jura)	10	Seignelégier c. Ber.	23
Giromagny h. rh.	10	Seillères	6
Grandvillard h. r.	10	Sidwald c. St. G.	26
Gruningen c. Zur.	17	Tervai le Château	11
Gruyères c. Frib.	24	Thann h. rhin	24
Haguenau b. rhin	5	Unterhallau	9
Héricourt Doubs	26	Vesoul	26
Hérisau c. Appenz.	6	et tous les	
Ilanz c. Grisons.	17	samedis jusqu'à l'as-	
La Ferté	28	ension.	
Langnau c. Berne	25	Vius en Sallazen Sav.	4
Langres (h. Mar.)	16	Waldenbourg c. B.	21
Lausanne c. Vaud	15	Waldshut forêt n.)	5
Lenzbourg c. d'Ar.	5	Weinfeiden c. Th.	25
Liechtensteig c. Gr.	9	Wyl c. St. Gall	10
		Zweisimmen c. Bern.	4



Une moitié d'homme.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la vie toute pleine de batailles de Josias, comte de Rantzau, maréchal de France, c'est qu'il fut tué pour ainsi dire en détail, et qu'il étoit plus d'à moitié mort depuis longtemps, lorsqu'il mourut tout-à-fait le 4 septembre 1650. » A ce grand capitaine, dit Bautru, il ne restoit plus qu'un de tout ce dont les hommes peuvent (ou plutôt doivent) avoir deux. » Ainsi il a laissé un œil à Dôle, une jambe à Arras, un bras à Aire, une oreille à Dixmude.

Le menteur et la Culotte.

Un grand menteur appeloit toujours son domestique en témoignage de la vérité de toutes les fables qu'il débitoit, et pour l'engager à confirmer tout ce qu'il disoit, il lui faisoit de temps à autre quelques petits cadeaux. Le dernier objet donné dans cet honorable but étoit une culotte. » Figurez-vous, disoit-il un jour en société, qu'un coup de vent m'a enlevé de dessus la route, moi, ma chaise de poste, trois chevaux un postillon, et en deux minutes nous a portés à trois lieues de là. Demandez à Baptiste, il y étoit. — Ah ! pour cette fois, monsieur, c'est trop fort, dit le domestique en déboutonnant son haut-de-chausses, j'aime mieux vous rendre votre culotte.

9.	<i>Lever du sol. 6 h. 34 m.</i>	<i>Couch. du sol. 5 h. 26 m.</i>	
1 Diman.	D Quinquagesim	3	★ ♀, □ ♂ Quel vent
2 Lundi	Simplicius	15	✕ ♀ ♀; que ⊕ humide
3 Mardi	Mardi gras Mar.	27	♂ ♀, □ ♀, bon- froid
4 Mercredi	Les Cendres Adr.	9	* ⊙, * ♂, Apog!
5 Jeudi	Eusèbe	10	* ♀, heur ⊕ ♀ beau
6 Vendre	Fridolin	2	♀ en ♀♂ ♂ ♀ serein
7 Samedi	Thomas, Per.	14	☾ 4 h. 44 m. après m.
10.	<i>Lever du sol. 6 h. 21 m.</i>	<i>Couch. du sol. 5 h. 39 m.</i>	
8 Diman.	D Brandons	26	△ ♀, □ ♀ seconde nuag.
9 Lundi	40 Martyrs	9	♂ ♂, tes ⊕ ⊕ pluye
10 Mardi	Françoise	22	☾ △ ⊙, □ ♀, ♂ orage
11 Mercredi	4 Temps Cunib.	5	♂ ⊙ ♀ * ⊙, vœux cl.
12 Jeudi	Grégoire	19	* ♀, ⊕ ♀ ♂ ♀ il doux
13 Vendre	Euphrasie	3	☾ □ ♀, * ♂ variab.
14 Samedi	Zacharie	17	☾ 10 h. 39 m. apr. m.
11.	<i>Lever du sol. 6 h. 10 m.</i>	<i>Couch. du sol. 5 h. 50 m.</i>	
15 Diman.	D Reminiscere	2	△ ♀, □ ♂, △ ♀ frais
16 Lundi	Ciriacque	17	♂ ♀, n'arrête ♀ Périg!
17 Mardi	Gertrude	2	ra pas △ ♂. ⊕ ♀ pluye
18 Mercredi	Alexandrin	17	□ ♀, le △ ♀ nuageux
19 Jeudi	Joseph	2	△ ⊙, ♂ ♀, ✕ trouble
20 Vendre	Joachim	16	☾ ☽ ⊙ en ♀♂ Eq. P!
21 Samedi	Benoit	29	☾ 1 h. 58 m. après m.
12.	<i>Lever du sol. 5 h. 58 m.</i>	<i>Couch. du sol. 6 h. 2 m.</i>	
22 Diman.	D Occuli Raph.	13	♂ ♂, * ♀ temps froid
23 Lundi	Théodore	26	☾ □ ♀, qui ⊕ ⊕ frais
24 Mardi	Agapite <i>Vig.</i>	9	△ ♂ ♀ * ⊙, △ ♀ vent
25 Mercredi	Annonciation N. D.	22	△ ♀, ♂ ♀, ⊕ ✕ vent
26 Jeudi	Gabriel	5	♀ Dir! □ ♀, ⊕ tou- d.
27 Vendre	Lidie	17	△ ♀ ♀; △ ♂, ♂ ♀ troub.
28 Samedi	Prisque	29	* ⊙ ♀ ⊕ ♀ jours clair
13.	<i>Lever du sol. 5 h. 45 m.</i>	<i>Couch. du sol. 6 h. 15 m.</i>	
29 Diman.	D Lactare Eust.	11	☾ 5 h. 14 m. avant m.
30 Lundi	Regule	23	☾ ♂ ♀, * ♀ trouble
31 Mardi	Balbine	5	vole ☽ ♀ ♀ ⊕ Apog!

Prem. Quar-
tier le 7, est
disposé pour de
la pluie.

Pleine lune
le 14, amène
du vent froid.

Dern. Quar-
tier le 21, se
voue au froid.

Nouv. lune
le 29, a une fin
trouble.

MARS,

ainsi nommé et
consacré au
dieu Mars par
Romulus. Ce
mois étoit le
prem. de l'an-
née martiale.

Le 21 de ce
mois le soleil
entrera au si-
gne du bélier.

Depuis le 1
de ce mois jus-
qu'au 31, les
jours ont cru
de 55 min. le
matin et de 56
le soir.

On continue dans ce mois à travailler la vigne; on commence à faire des provignures et même à fossoyer si le temps est convenable. On plante des grandes fèves comme dans le mois précédent. Dans les jardins différens pois.

Foires du mois de MARS 1835.

Aarbourg c. Arg.	19	Faucogney h. S.	5
Abbevillers D.	3 17	Ferrette h. r.	10 24
Aigle canton Vaud	11	Feuernthalen c. S.	31
Aiguebelle	5	Flawyl c. S. Gall	18
Altkirch h. r.	12 26	Fontaines c. Neuch.	18
Altorf canton d'Uri	26	Frauenfeld c. Th.	30
Ambérieux Ain	18	Fribourg en Brisgau	4
Appenzell	26	Gaillard en Savoye	21
Arwangen c. Berne	12	Gais c. Appenzell	3
Aubonne c. Vaud	24	Gebweiler h. rhin	25
Ballon	19	Gelterkinden c. Ba.	4
Belfort h. rhin	2	Gex Ain	2 et 25
Belvoye	2	Giro magny h. rh.	10
Bercher c. Vaud	13	Gossau c. St. Gall	2
Berne	10	Granvillard h. rh.	10
Berthoud c. Berne	26	Habèreslulin	30
Bex c. Vaud	26	Habsheim h. rhin	9
Bienne c. Berne	5	Horgen c. Zurich	12
Blamont Doubs	6	Hundwyl c. App.	3
Bolzano Tyrol	23	Huthwyl c. Berne	11
Bonneville Savoye	14	Ilanz c. Grisons	17
Bons en Savoye	2	Jougne Doubs	17
Bourg Ain	4	Klingnau c. Argov.	19
Breitenbach c. Sol.	10	Kœlliken c. Argov.	18
Bulach c. Zurich	3	Kulm c. Argovie	13
Carouge c. Genève	12	Kyburg c. Zurich	18
Cerlier c. Berne	4	Lagnieu Ain	16
Champagni	27	Landeron c. Neuch.	9
Chaumergi	9	Landser h. rhin	11
Chaussin	10	La Sarraz c. Vaud	3
Chaux de fonds	10	Laufen c. Berne	2
Chesne-Thonex	3	Levier Doubs	13
Clerval Doubs	10	Lignères c. Neuch.	23
Cluses en Savoye	26	Locle c. Neuchâtel	24
Coligni Ain	18	Lons-le-Saunier	16
Colmar h. rhin	11	Lucerne	31
Coppet c. Vaud	31	Maillerai c. Berne	12
Cossonai c. Vaud	12	Marignat	23
Courrendlin c. Ber.	17	Massevaux h. rhin	23
Courtemaiche c. B.	16	Mayence	31
Dannemarie h. r.	31	Mirecourt Vosges	2
Delémont c. Berne	18	Montbéliard Doubs	9
Delle h. rhin	16	Montfaucon c. Ber.	23
Ellg c. Zurich	11	Montmélian le ch.	26
Erlenbach c. Berne	10	Montrion Savoie	2
Erstein b. rhin	23	Morat c. Friburg	11



Motiers travers	17	S. Lupicin Jura	2
Moudon c. Vaud	4	S. Trivier de court.	23
Mulhausen h. rhin	3	Salanche en Savoye	2
Munster c. Lucerne	5	Schaffhausen	10
Munster G. T. h. r.	12	Schlettstat b. rhin	3
Muttentz c. Basle	26	Schwiz	17
Neu-Brisach h. rh.	19	Seengen c. Argovie	31
Neustadt forêt n.	30	Seewis c. Grisons	4
Neuveville c. Berne	31	Selongey c. d'or	16
Nidau c. Berne	24	Sierre c. Valais	2
Niedersept h. rhin	4	Signau c. Berne	26
Nyon c. Vaud	5	Soleure	10 31
Olten c. Soleure	16	Staefa c. Zurich	26
Orchamp Jura	20	Stein am rhein	26
Orgelet Jura	24	Sulz h. rhin	18
Ornans Doubs	17	Tagninge	6
Petite Chiettes.	10	Tassenières	28
Pontarlier Doubs	26	Thun c. Berne	7
Pont de Roide	2	Unterseen c. Berne	4
Pont du Bourg	16	Ueberlingen	11
Porentrui c. Berne	2	Uznach c. S. Gall	28
Ragatz c. Grisons	23	Vercel Doubs	6
Rahon	7	Verrières c. Neuch.	21
Reichensee c. Luc.	17	Vielmergen c. Arg.	23
Romainmôtier c. V.	27	Villerfarlai	20
Romont c. Fribourg	3	Villisau c. Lucerne	2
Rue c. Fribourg	11	Waldshut forêt n.	26
Sæckingen c. Arg.	6	Wegenstetten c. A.	16
Saillans Drôme	18	Wilchingen c. Sch.	30
S. Amour Jura	4	Zoffingen c. Arg.	3
S. Aubin c. Neuch.	26	Zurzach c. Argovie	7
S. Claude Jura	7		
S. Genis Ain	12		
S. Julien Savoye	5		

1	Mercre	Hugues	♈	17	♂, ♀, ⊕ clair	
2	Jeudi	Nisier Fr. Pr.	♈	29	♂, ♀, ♁ Le □ ♀ brouil-	Prem. Quar-
3	Vendre	Eugène	♈	11	♁, ♀, ♁, ♁ lard	tier le 6, amè-
4	Samedi	Ambroise	♈	23	siècle Δ ♁, ♁ ♀ pluie	ne du brouil-
	14.	Lever du sol. 5 h. 32 m.			Couch. du sol. 6 h. 28 m.	lard.
5	Diman.	D Judica	♈	5	♀ en ♁ Δ ♀ est sombre	Pleine Lune
6	Lundi	Sixte, Celse	♈	17	♁ 10 h. 3 m. avant m.	le 13, procure
7	Mardi	Alexandre	♈	0	♁, ♁, ♁, ♁ vent	une chaleur de
8	Mercre	Dionisius	♈	13	Δ ⊙, ♀, ♁, si ♁ br.	printemps.
9	Jeudi	Procure	♈	27	vicieux ♀ ♁, ♁ ♁ vent	Dern. Quar-
10	Vendre	Ezéchiél	♈	10	♁, ♁, ♁, ♁ ♀ serein	tier le 19, pro-
11	Samedi	Léon	♈	23	♂, ♀ ♀ cher ♁ gresil	met du beau
	15.	Lever du sol. 5 h. 21 m.			Couch. du sol. 6 h. 29 m.	temps.
12	Diman.	D Les Rameaux	♈	10	♁ ♁ ♁ Δ ♁, ♁ ♁ froid	Nouv. Lune
13	Lundi	Justin	♈	26	♁ 7 h. 48 m. avant m.	le 27, se déter-
14	Mardi	Tiburce	♈	11	♁ ♁ ♁ ♁ ♁ ♁ Périg.	mine à la pluie.
15	Mercre	Olympe	♈	26	ami, Δ ♂, Δ ♀ ♁ vent	
16	Jeudi	Ste Cène Daniel	♈	11	♀ en ♁, ♁ ♁, ♁ frais	
17	Vendre	Vendredi Rod.	♈	25	Δ ⊙, qu'une ♀ doux	
18	Samedi	Apoline	♈	9	♁ ♀, ♁ ♁ cour- tr.	
	16.	Lever du sol. 5 h. 12 m.			Couch. du sol. 6 h. 48 m.	
19	Diman.	D PAQUES	♈	23	♁ 11 h. 45 m. après m.	
20	Lundi	Lundi Sulpice	♈	5	♁ en ♁ Δ ♁, v.	
21	Mardi	Fortunat	♈	19	te vie Δ ♁, ♁ ♁ dou-	
22	Mercre	Lucius	♈	3	♂, ♁ ♁ est une agr.	
23	Jeudi	Georges	♈	14	♁ ♁, fa- ♁ ♁ trouble	
24	Vendre	Albert	♈	26	♁ ♁, veur ♁ ♁ nuage	
25	Samedi	Marc Evangeliste	♈	8	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ vent	
	17.	Lever du sol. 4 h. 59 m.			Couch du sol. 7 h. 1 m.	
26	Diman.	D Quasimodo	♈	20	des cieus ♁ ♁, brouil.	
27	Lundi	Anastase	♈	2	♁ 9 h. 53 m. après m.	
28	Mardi	Vital	♈	14	♁ ♁ ♁ ♁ ♁ ♁ ♁ Apog.	
29	Mercre	Robert	♈	26	♂ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ ♀ clair	
30	Jeudi	Quirin Vig.	♈	8	♀ en ♁ ♁ ♁ ♁ ♁ beau tems	

A V R I L,
 vient d'aperire
 qui signifie ou-
 vrir. Les ger-
 mes et les plan-
 tes commen-
 cent en ce m^s
 à ouvrir le sein
 de la terre. Le
 20 le soleil en-
 trera au signe
 du taureau.

Depuis le 1
 jusqu'au 30 les
 jours ont cru
 de 104 minu-
 tes.

Dans ce mois on continue de fossoyer les vignes, d'y porter le fumier nécessaire aux engrais. Dans les jardins on découvre les artichauts, les asperges; on sème cerfeuil, carottes, choux-fleurs et raves, et autres à replanter, des courges, concombres, épinards, laitues, melons, dans une exposition bien tournée au midi, de la marjolaine, des oignons, etc.

Foires du mois d'Avril 1855



Aarberg c. Berne	29	Ferney Voltaire	20	Neuenkirch c. Sch	20	Samoens en Savoye	4
Aarbourg c. Arg	25	Ferrette h. rh.	21	Oensingen c. Sol.	27	Schleitheim c. Sch.	6
Abondance (Ch.)	25	Francofort s. Mein	26	Orbe c. Vaud	6	Schwiz	27
Aigle canton Vaud	15	Frutigen c. Berne	5	Orgelet (Jura)	21	Seewis c. Grisons	1
Albeuve c. Frib.	27	Gais c. Appenzell	7	Ornans Doubs	21	Sempach c. Lucerne	6
Altkich h. rh.	9	Gendrey (Jura)	16	Oron c. de Vaud	1	Serre-les-sapins D.	13
Anancy en Sav.	15	Gessenai c. Berne	10	Payerne c. Vaud	25	Sidwald c. S. Gall	50
Annemace, Savoye	6	Gex (Ain)	27	Planfayon c. Frib.	15	Sisach c. Basle	29
Arbois Jura	17	Gigny (Ain)	10	Poligni (Jura)	5	Soleure	21
Arbon c. Thurg.	8	Géromagny h. rhin	14	Pontarlier (Doubs)	25	Soneboz c. Berne	10
Attalens c. Frib.	27	Glaris	25	Porentrui c. Berne	15	Stanz c. Unterwald	25
Baden c. d'Arg.	25	Grandson c. Vaud	25	Port s. Saone Doubs	1	Stein am Rhein	29
Bauma c. Zurich	5	Grandvillard h. rh.	14	Rapperswyl c. Zur.	22	Strasbourg	23
Belfort h. rhin	6	Gruyères c. Frib.	15	Reichenau lac de		Sursée c. Lucerne	27
Berne	28	Heiden c. Appenz.	24	Constance	25	Süs c. Glaris	13
Berneck c. S. Gall	28	Herisau c. d'App.	24	Rheinau c. Zur.	22	Tagninge en Sav.	25
Besancon (Doubs)	27	Hermance en Sav.	25	Richtenschwyl c.		Tamins c. Grisons	7
Bevaix c. Neuch.	1	Herzogenbuchsee	8	Zurich	28	Tavannes c. Berne	29
Bienne c. Berne	50	Ilanz c. Grisons	14	Rigney (Doubs)	13	Teuffen c. App.	6
Blamont (Doubs)	6	Kaisersberg h. rh.	6	Romont c. Frib.	21	Thoirette	17
Bletterans (Jura)	11	Knonau c. Zurich	27	Rougemont c. V.	9	Thonon en Savoye	1
Bons c. Genève	6	Köstenholz h. rh.	25	Rue c. Fribourg	29	Tramelan c. Berne	1
Bourg (Ain)	20	Küblis c. Grisons	5	Rumilly en Savoye	16	Urnäsch c. Ap.	50
Bremgarten c. Arg.	21	Lachen c. Schwiz	21	Rynach c. Argovie	2	Uznach c. S. Gall	18
Brigue en Vallais	25	Langenbruck c. Ba.	29	S. Amarin h. rhin	27	Valendas c. Gris.	21
Bulle c. Fribourg	7	Langnau c. Berne	29	S. Amour (Jura)	2	Vesoul	24
Châtel St. Denis	20	Lasagne c. Neuch.	7	S. Claude (Jura)	7	Vevey c. Vaud	28
Clairveaux (Jura)	20	Lasarraz c. Vaud	28	S. Gervais en Sav.	7	Wädenschwyl c. Z.	2
Clerval Doubs	14	Lauffenbourg Arg.	21	S. Gingolph (Sav.)	6	Waldshut for. n.	8
Cluses en Savoye	21	Laupen c. de Berne	25	S. Jean d'Aulph	22	Weggis c. Lucerne	25
Coffrane c. Neuch.	28	Les Bois c. Berne	6	S. Joire en Sav.	1	Wiedlisbach c. Be.	25
Collonges f. l'E.	25	Les Rousses (Jura)	25	S. Laurent	7	Yverdon c. Vaud	7
Constance	27	Liechtensteig c. Gr.	27	S. Lapicin (Jura)	21	Zoffingen c. Arg.	21
Cruseille en Sav.	15	Lons le Saunier	15	S. Ursanne c. Berne	20	Zug	21
Dagmersellen c. L.	15	Lucens c. de Vaud	5	Säckingen c. Arg.	25	Zweisimmen c. Ber.	25
Dannemarie h. rh.	25	Lucerne c. Luc.	21				
Delémont c. Berne	22	Megève en Savoye	3				
Delle h. rhin	27	Meilen c. Zurich	50				
Diessenhofen Th.	21	Mirecourt (Vosg.)	9				
Divonne (Jura)	21	Montbeillard (D.)	20				
Dole Jura	18	Monthey en Valais	22				
Echallens c. Vaud	25	Morges c. Vaud	22				
Eglisau c. Zurich	28	Morteau (Doubs)	7				
Elgg c. Zurich	29	Mossnang c. s. Gall	29				
Ernsbach c. Sol.	28	Moutherot Doubs	4				
Ermatingen c. Th.	15	Moustiers en Tar.	8				
Estavayer c. Frib.	1	Mulhausen h. rh.	21				
Faucogney (h. S.)	2	Mumliswyl c. Sol.	27				

1	Vendre	s Jaques Philip:	♈	19	☾ ♁, △ ♃, * chaud
2	Samedi	Sigismond	♉	1	☐ ♀, Celui ♁ ⊕ brouil.
18.		Lever du sol. 4 h. 48 m.			Couch. du sol. 7 h. 12 m.
3	Diman:	D Mis. Inv ✕	♊	14	* ☉, ☐ ♃, ⊕ beau
4	Lundi	Florian	♋	26	☾ ♀ en ♁ ☐ ♀, ♀ vent
5	Mardi	Gotthard	♌	9	☾ à 11 h. 16 après m.
6	Mercre	s Jean P. Latine	♍	22	☾ ♀ en ♁ ☐ ♀ pluie
7	Jeudi	Juvenal	♎	5	△ ♀, qui ☉ ☾ ♀ frais
8	Vendre	Appar. s Michel	♏	19	△ ☉, ☐ ♀, ♁ froid
9	Samedi	Nicolas Béat	♐	5	captive * ♀, nébuleux
19.		Lever du sol. 4 h. 38 m.			Couch. du sol. 7 h. 22 m.
10	Diman:	D Jubil. Gordian	♑	19	☾ Dir. ☉ ♃, △ ♀ clair
11	Lundi	Mammert	♒	4	☐ ♀ une mer ☉ Périg.
12	Mardi	Pancrace	♓	19	à 3 h. 46 m. apr. m.
13	Mercre	Servat	♈	4	☾ ♀ ♃ ♀ △ ♀, chaud
14	Jeudi	Boniface	♉	19	* ♀ ♀ ☾ ☽, * ♃, ☉
15	Vendre	Sophie	♊	4	△ ♃ ♀ furieuse △ ♀ bon
16	Samedi	Peregrin	♋	18	☐ ♃, △ ♀, ⊕ t. chaud
20.		Lever du sol. 4 h. 50 m.			Couch. du sol. 7 h. 30 m.
17	Diman.	D Cantate Priscille	♌	2	☾ △ ☉, ♀ ♀ b. tems
18	Lundi	Sarra	♍	15	☉ ♀ △ ♃, △ ♀ vent
19	Mardi	Potentiane	♎	28	11 h. 11 m. av. m
20	Mercre	Bernardin	♏	11	☉ ♀ en ♁ ☐ ♀ troub.
21	Jeudi	Constant	♐	23	☉ en ♁ borne ☾ pluye
22	Vendre	Trophin	♑	5	* ☉, △ ♀, * humide
23	Samedi	Samuel	♒	17	♀ ♃, des * ♀ déplais.
21.		Lever du sol. 4 h. 23 m.			Couch. du sol. 7 h. 37 m.
24	Diman.	D Rogat. Jeanne	♓	29	☉ ♀, humains ☉ ☾ vent
25	Lundi	Urban	♈	11	☐ ♀, la vue ☉ Apog.
26	Mardi	Eleuthere	♉	23	♀ en ♁ ⊕ ☽, beau t.
27	Mercre	Lucian	♊	5	☾ à 2 h. 4 m. apr. m.
28	Jeudi	ASCESSION	♋	17	☾ △ ♀, ☉ E. ☉ inv.
29	Vendre	Maximin	♌	29	* ♀, am- ⊕ tonnerre
30	Samedi	Job, Olivier	♍	11	bitieuse. ☉ ☾ ☾ pluye
22.		Lever du sol. 4 h. 15 m.			Couch. du sol. 7 h. 45 m.
31	Diman	D Exaudi Pernette	♎	23	☾ ☐ ♃, ♁ ⊕ ☉ clair

Prem. quart. le 5, amène de la pluye.

Pleine lune le 12, promet du chaud.

Dern. quart. le 19, se dispose pour des airs troubles.

Nouv. lune le 27, est à l'orageux.

M A I, ainsi nommé à cause de Majus; il étoit dédié aux plus anciens citoyens romains, que l'on nommoit Majores; il étoit le troisième mois.

Le 21 de ce mois le soleil entrera au signe des gémeaux.

Depuis le 1 au 31 mai les jours ont cru de 40 min. le matin et de 39 min. le soir

On plante des chapons dans les vignes que l'on a arrachées pendant l'hyver. On fait la première feuille dans celles qui sont en rapport. On renouvelle les vieux plans d'artichaud par des œillets

Foires du mois de Mai 1855.

Aarau c. Argovie	27	Coligny (Ain)	18
Abbevillers Doubs	19	Concise c. Vaud	8
Abondance N. D.	27	Cornol c. Berne	25
Aix en Savoye	4	Cossonai c. Vaud	21
Altstædten c. S. G.	13	Couvet c. Neuch.	50
Ancey en Sav.	25	Davos c. Grisons	22
Appenzell c. App.	6	Delle h. rhin	25
Arbois (Jura)	29	Dole Jura	29
Arinthod (Jura)	29	Dombresson c. N.	18
Aubonne c. Vaud	12	Echolles	29
Audeux Doubs	8	Einsisheim h. rh.	1
Avenches c. Vaud	8	Erschweil c. Sol.	11
Bagnes en Valais	20	Eschalmatt c. L.	11
Bassecourt c. Berne	18	Evian en Savoye	11
Beaufort en Sav.	25	Faucogney (h. S.)	7
Beaulmes c. Vaud	7	Fenin c. Neuch.	5
Belfort h. rhin	4	Flums c. S. Gall	26
Berthoud c. Berne	29	Frangi en Savoye	4
Bevaix c. Neuch.	29	Fribourg en Suisse	4
Bex c. Vaud	7	Frick c. Argovie	4
Bischofzell c. Thur.	25	Gex (Ain)	1
Blamont (Doubs)	5	Gimel c. Vaud	25
Bois d'Amont (J.)	18	Giromagny h. rh.	12
Bons en Sav.	1 et 15	Glaris	4
Bornand (gr.)	7 et 27	Glise en Valais	27
Bourg (Ain)	6	Gossau c. S. Gall	4
Bréuleux c. Neuch.	29	Grandfontaine	12
Brevine c. Neuch.	20	Grandval c. Berne	7
Briançon	1	Grandvillard c. B.	12
Brugg c. d'Arg.	12	Grüningen c. Zur.	26
Bulle c. Fribourg	14	Gruyères c. Frib.	6
Buren c. Berne	6	Héricourt (Doubs)	4
Buttes c. Neuch.	13	Hundwyl c. App.	12
Carouge c. Genève	12	Huthwyl c. Berne	6
Cerlier c. Berne	13	Kublis c. Grisons	50
Châbles. Salève	1	La Roche c. Frib.	1
Chaindon c. Berne	13	Lauffen c. Berne	4
Chambave val d'A.	26	Lausanne c. Vaud	2
Champvent	11	Leipsig	10
Château d'Œx	20	Lentzbourg c. Arg.	6
Chatillon	5	Liestal c. Basle	27
Chaumergi	27	Lieu (le) c. Vaud	19
Chaux-de-fonds	26	Lindau	8
Chesne Thonex	25	Loèche c. Valais	1
Chiètres c. Frib.	14	Lons le Saunier	15
Cité d'Aost en P.	15	Lottstetten d. d. B.	4
Clerval Doubs	12	Lucerne	18
Coire c. Grisons	12	Lugrin en Savoye	2
		Marthalen c. Zur.	4
		Martigny c. Valais	11
		Mézières c. Vaud	6
		Mirecourt (Vosg.)	30
		Moirans (Isère)	4
		Montfaucon c. Be.	20
		Montriché c. Vaud	1
		Morez (Jura)	4
		Moudon c. Vaud	20
		Moûtiers en Tar.	4
		Munster c. Lucern	15
		Neu Breisach h. r.	1
		Neuveville c. Berne	26
		Niedersept (h. rhin)	6
		Nyon c. Vaud	7
		Ollon c. Vaud	15
		Olten c. Soleure	4
		Orbe c. Vaud	4
		Orgelet (Jura)	25
		Ormont dessous	11
		et dessus	18
		Ornans (Doubs)	19
		Pfeffikon c. Zurich	5
		Poligny (Jura)	22
		Pont de Martel	19
		Porentrui c. Berne	18
		Port sur Saone	13
		Provence c. Vaud	16
		Renan c. Berne	11
		Rheineck c. S. G.	18
		Rheinfelden c. Arg.	6
		Rochefort c. Neuch.	1
		Romainmotier c. V.	22
		Ruffach h. rhin	20
		Rumilly en Sav.	27
		St. Blaize c. Neuch.	11
		St. Erancher c. Val.	1
		St. Claude (Jura)	7
		Ste Croix c. Vaud	27
		St. Gall	20
		St. Hilaire Doubs	5
		Ste Mar. aux Mines	6
		St. Maurice c. Val.	25
		Salins (Jura)	4
		Sallanches en Sav.	2
		Sarnen c. Unt.	16
		Schoeftland c. Arg.	1
		Schwarzenburg	14
		Sciez en Savoye	21
		Secven c. Soleure	13
		Seignelégier c. Berne	4
		Selongey (c. d'or)	4
		Sentier (le) c. Vaud	15
		Signau c. Berne	7
		Sion c. Valais	4 et 25
		Soleure	19
		Summiswald c. Be.	8
		Sursee c. Lucerne	6
		Thann h. rhin	8
		Thône en Savoye	9
		Thun c. Berne	13
		Troistorrens	2
		Unterseen c. Berne	6
		Vallorbes c. Vaud	12
		Verrières c. Neuch.	18
		Villisau c. Lucerne	4
		Vionnaz	4
		Vius en Sallaz	21
		Vouxvry c. Valais	14
		Weinfelden c. Th.	6
		Winterthur c. Zur.	21
		Zurich	1



VI Mois	JUN. (♋)	ELECTIONS	LUNAIS.
1 Lundi	Nicodème	6 * ☉, ☽ + Bien-beau	
2 Mardi	Marc llin	18 * ♄, * ♃, ☿ ☿ chaud	Prem. quar-
3 Mercredi	Erasmus	2 ♀ en ☿ heu- * ♀ vent	tier le 4, amè-
4 Jeudi	Cyrin, Flor.	15 ☾ 8 h. 38 m. avant m.	ne une tempé-
5 Vendre	Boniface	29 ☾ * ♄ ☿ reuse ch.	rature chaude
6 Samedi	Claude	15 Δ ☉, ☿ ♄, * ☿ tonn.	Pleine lune
23.	Lever du sol. 4 h. 15 m.	Couch. du sol. 7 h. 45 m.	le 10 a une é-
7 Diman.	D PENTECÔTE	28 Δ ☉ ♄, langueur beau	clipse visible
8 Lundi	Lundi Médard	12 ☐ ☿, ☿ ♀, Δ ♀ vent	et trouble l'air.
9 Mardi	Mardi Félician	27 agréable ☽ ☽ ♀ (Perig.)	Dern. quar-
10 Mercredi	4 Temps Onoph.	2 ☽ 11 h. 18 m. après m.	tier le 18, pro-
11 Jeudi	Barnabé	27 ☽ * ☉ ☿ ☽ inc.	met un temps
12 Vendre	Basilide	12 ☐ ♄, ☿ ♀, ⊕ variable	chaud.
13 Samedi	Elizée	26 ☽ ☐ ♄ ♀, ☐ ☿ ♀ quag.	Nouv. lune
24.	Lever du sol. 4 h. 10 m.	Couch. du sol. 7 h. 50 m.	le 26, se déci-
14 Diman.	D Trinité	10 ☿ ☉ ♄, Δ ♄, tour- pl.	de au beau..
15 Lundi	Bernar de M.	24 Δ ☉, Δ ♄, ☿ ☿ vent	JUIN
16 Mardi	Aurelian	7 * ♄ ☿, ment ☽ ☽ clair	vient de <i>Juve-</i>
17 Mercredi	Paul	21 ☐ ♄, * ♀, Δ trouble	nibus des jeu-
18 Jeudi	Fête Dieu	2 ☽ 0 h. 38 m. avant m.	nes gens, à cau-
19 Vendre	Gervais	14 ☽ doux ☿ ♄, ☽ chaud	se qu'il étoit
20 Samedi	Florentin	26 ♀ en ☿ * *, * ♄,	dédié à la jeu-
25.	Lever du sol. 4 h. 7 m.	Couch. du sol. 7 h. 53 m.	nesse.
21 Diman.	D r Alban	3 ♄ ☽, sont les (Apog.)	Le 22 du mois
22 Lundi	10000 Martyrs	29 ☽ en ☿ solstice d'été	le soleil fera
23 Mardi	Basile Vig.	1 ☐ ☿, ☿ ♀, ☐ tonnerre	son entrée au
24 Mercredi	Jean Baptiste	15 ☽ ☽, jours Δ ♄, vent	signe de l'écre-
25 Jeudi	Eloi s Prosper	25 ☿ ♄, * que ☿ ☽ vent	visse, qui est
26 Vendre	Jean et Paul	8 ☽ 4 h. 53 m. avant m.	le quatrième.
27 Samedi	les 7 Dormeurs	20 ☽ en ☽ ☽ chaud	Depuis le 1
26.	Lever du sol. 4 h. 8 m.	Couch. du sol. 7 h. 58 m.	au 21 du mois
28 Diman.	D Léon Vig.	5 ☿ ♀ l'on passe en pluye	les jours ont
29 Lundi	Pierre, Pau	15 * ♀, * ♀, ☽ ☽ clair	eru de 10 m.
30 Mardi	Cosm. s Paul	29 * ♄, aimant. inconst.	le matin, et de

On finit la feuille, et l'on attache les nouvelles pousses autour des échallas. On commence à retercer ou le second labour ou binage de la vigne. On remplace les chapons languissans, malades ou secs. On sème de la chicorée pour replanter. On replante les différentes sortes de choux. On sème des choux raves, blancs, tardifs, des pois sucrés, et autres plantes.

Foires du mois de Juin 1835

Abondance N. D.	6	Ensisheim h. rhin	8
Aiguebelle Savoye	8	Estavayer c. Frib.	3
Aime en Savoye	2	Ettiswyl c. Luc.	9
Aix en Savoye	6	Evian en Savoye	1
Altkirch h. rhin	1	Faucogney (h. S.)	4
Altorf c. d'Uri	4	Faverges en Sa.	3
Ambérieux Ain	3	Feldkirch Voralb.	25
Appenzell	24	Ferrette h. rhin	9
Arbon c. Thurgov.	3	Foug	9
Balstatt c. Soleure	15	Fraisans	17
Beaufort	11	Gaillard c. Genève	11
Belfort (h. rhin)	1	Gendré	22
Bienne c. Berne	4	Giguy (Jura)	10
Biot en Savoye	1	Giromagny h. rh.	9
Bichofzell Thurg.	25	Grand dessiat	25
Blamont (Doubs)	4	Grandson c. Vaud	26
Bletterans (Jura)	26	Gras (les) Doubs	16
Bolzano Tyrol	19	Kaiserstuhl c. Ar.	1
Bouclans (Doubs)	3	Keelliken c. Arg.	24
Boudry c. Neuch.	3	Lachassagne (Jura)	13
Bourg (Ain)	4	Lachen c. Schwiz	9
Breitenbach c. Sol.	16	La Clusaz Savoye	1
Bremgarten c. A.	5	Lagnieu (Ain)	22
Brevrai	8	Lajoux c. Berne	6
Buren c. Berne	24	Langenthal c. Be.	2
Busingen d. de Ba.	2	Larivière (Doubs)	26
Challonge	29	La Sale (Val d'A.)	4
Châlons s. Saone	29	Laufen c. Berne	8
Chamonix en Sav.	15	Lauffenbourg c. A.	9
	et 30	Liechtensteig S.G.	15
Champagne c. V.	6	Liliaire	13
Champagnole (Ju.)	25	Loele c. Neuch.	25
Chaumont (haute		Loèche en Valais	24
Marne)	24	Lonchamois	26
Clairveaux (Jura)	20	Lons-le-Saunier	15
Clerval Doubs	9	Lucerne	9
Cluses en Savoye	9	Lutry c. Vaud	25
Colmar h. r.	11	Martigny en Val.	8
Compezières	2	Massongi	26
Courchapoix c. Be	15	Megève en S.	15
Courtemaiche c. B.	8	Mellingen c. Arg.	9
Cruseille en Sav.	1	Moirans (Isère)	30
Dannemarie h. rh.	9	Montbéliard (D.)	8
Delémont c. Berne	24	Montfleury	8
Delle h. rhin	22	Monthey en Val.	3
Doucier	16	Montjustin	30
Echallens c. Vaud	25	Montmartin	13



Mont le C	24	S. Aubin c. Neuch.	8
Mont s. Vaud	27	S. Claude (Jura)	8
Morat c. Frib.	10	S. Croix G. T. h. r.	11
Morbier	5	S. Jean en Maur.	22
Morges c. Vaud	24	S. Imier c. Berne	8
Morteau (Doubs)	2	S. Joire en Fauc.	6
Morzine en Sa.	8	S. Julien en Sav.	4
Motiers-travers	23	S. Trivier de C.	15
Moûtiers en Tar.	29	Salez c. s. Gall	24
Moutherot Doubs	13	Samoens en Savoye	4
Mulhausen h. rh.	9	Sancey le grand	25
Munster G. T. h. r.	8	Salux c. Grisons	11
Neu-Breisach	24	Schaffhausen	9
Niedersept (h ^t r.)	3	Sempach c. Lucer.	1
Noirmont c. Berne	1	Serre les Sapins D.	9
Orchamps (Doubs)	5	Sidwald c. s. Gall	4
Orgelet (Jura)	24	Sissach c. Basle	24
Ornans Doubs	16	Soleure	9
Orsières en Valais	2	Stein am rhein	24
Passavant (Doubs)	25	Strasbourg	25
Petites ch. (Jura)	29	Sursee c. Lucerne	26
Plot en Savoye	13	Tassenières	25
Pontarlier (Doubs)	19	Tervai le château	10
Porentruï c. Berne	22	Thoirette	19
Port s. Saone	13	Thône en Sav.	6
Raperschwyl S. C.	10	Tour du mex.	17
Rigney (Doubs)	9	Travers	15
Rixouse (Jura)	22	Vallengin c. Neuch.	1
Rochevineux	27	Vercel (Doubs)	22
Romont c. Frib.	16	Vielmergen c. Arg.	22
Rorschach c. S. G.	4	Wyl c. S. Gall	16
Rue c. Fribourg	4	Yverdon c. Vaud	2
Rusley	12	Zoffingen c. Arg.	9
Rumilly en Sa.	17	Zug	9
Rupt	16	Zurich	25
S. Amour (Jura)	2	Zurzach c. Arg.	6

1	Mercure	Theobald	♌	12	♀ en ♌ * ☉, pluye
2	Jeudi	Visitation N. D.	♌	25	☐ ♀, * ♀ Le chaud
3	Vendre	Procopie	♌	9	☾ 3 h. 14 m. après m.
4	Samedi	Ulrich	♌	23	♂ ♄, △ ♀, tonn.
	27.	Lever du sol. 4 h. 10 m.			Couch. du sol. 7 h. 50 m.
5	Diman.	D 3 Anselme	♌	8	♄ Dir. ♀ ret. △ ☉, ch.
6	Lundi	Isaïe Tranq	♌	22	fer n'est △ ♀, ☾ Périg.
7	Mardi	Villibald	♌	7	☾ ☽, ☐ ♂, ☾ inconst.
8	Mercure	Kilian	♌	21	* ♄. ♂ ♀ pas le chaud
9	Jeudi	Cyrille	♌	6	♂ ♀, plus △ ♂ ⊕ ☽ ch.
10	Vendre	Les 7 freres	♌	20	☾ à 7 h. 10 m. av. m.
11	Samedi	Pie pape	♌	5	☾ en ♌ ☽ beau
	28.	Lever du sol. 4 h. 15 m.			Couch. du sol. 7 h. 45 m.
12	Diman.	D 4 Hermogaré	♌	18	△ ♄, fort ap- ♀ b. tems
13	Lundi	Henri Emp.	♌	2	△ ♀, △ ♀, ☾ tr. ch.
14	Mardi	Bonavent.	♌	15	△ ☉, pui ♂ ♂ nuages
15	Mercure	Marguerite	♌	28	♂ ♀ ♀, ♀ en ♌ ☐ ch.
16	Jeudi	Divis. des Apôt.	♌	10	♂ ☉ ♀ des états, clair
17	Vendre	Alexis	♌	22	☾ à 4 h. 16 m. apr. m.
18	Samedi	Spérat scap.	♌	4	la * ♀, ☾ chaud
	29	Lever du sol. 4 h. 21 m.			Couch. du sol 7 h. 39 m.
19	Diman.	D 5 Rose Arnold	♌	16	△ ♂ justice les. ☾ Apog.
20	Lundi	Elie Marg.	♌	28	* ☉, ☐ ♀, ⊕ chaud
21	Mardi	Arbogast.	♌	10	☾ ☽, tient ☽ tonnerre
22	Mercure	Marie Magd	♌	22	△ ♄, * ♀, ☾ ☽ vent
23	Jeudi	Apolinaire Cl.	♌	4	☾ en ♌ bien ♂ chaud
24	Vendre	Christ. Vig.	♌	16	☾ ☽, ☐ ♄, * ♂ tr.
25	Samedi	Jaques Christ	♌	28	☾ à 5 h. 46 m. apr. m.
	30	Lever du sol. 4 h. 29 m.			Couch. du sol. 7 h. 31 m.
26	Diman.	D 6 Anne	♌	12	mieux qu'u- * ♄ vent
27	Lundi	Marthe	♌	25	♂ ♀, armée de brouill.
28	Mardi	Samson	♌	9	* ♀ soldats. ⊕ ♄ clair
29	Mercure	Beatrix	♌	22	* ♂ ♀, ♂ ♂ bon temps
30	Jeudi	Abdon	♌	6	☐ ♄ ♀, * ☉, chaud
31	Vendre	Germain	♌	20	♀ Dir. ♂ ♄, ☐ ♀ clair

Prem. quart. le 5. dispose le temps à l'orage.

Pleine lune le 10, penche pour du beau.

Dern. quart. le 17, procure de grandes chaleurs.

Nouv. lune le 25, procure de la pluye.

JUILLET ainsi nommé par Marc Antoine à cause de la naissance de Jules César arrivée en ce mois. On l'appeloit auparavant Quintilis. Le 25 de ce m^s le soleil entrera au signe du Lion. Depuis le 1 Juillet jusqu'au dernier les jours ont diminué de 56 minutes.

On doit pincer les tiges qui dépassent les échallas en conservant les plus belles pour remplacer par des provignures les souches mortes dans le voisinage. On peut semer du cerfeuil dans les jardins, de la chicorée, des choux à tondre depuis le printemps jusqu'au mois d'Aoust et quantité d'autres jardinages.

Foires du mois de Juillet 1855.

Aaran c. Arg.	1	Erschweil c. Sol.	20		
Aarberg c. Berne	1	Faucogney (h. S.)	2		
Aarbourg c. d'Arg.	2	Ferrette h. rhin	14		
Ablentsch c. de Be.	24	F'euertthalen c. Sch.	7		
Abondance N. D.	30	Flumet en Savoye	2		
Altkirch (h. rhin)	27	Gelterkinden c. B.	8		
Amancis	27	Gessenai c. Berne	3		
Andelot (h. marne)	6	Gimel c. Vaud	13		
Appenzell	29	Giromagny h. rh.	14		
Arlay (Jura)	50	Haberslulin	10		
Arwangen c. Berne	16	Heidelberg	20		
Audeux (Doubs)	8	Hericourt (Doubs)	16		
Beaucaire	22	Herzogenbuchsee	1	Orgelet (Jura)	24
Belfort h. rhin	6	Ilanz c. Grisons	15	Payerne, g ^d marché	2
Bellegarde c. Frib.	27	Kaisersberg h. rh.	6	Petit bornand Sav.	7
Belvoye (Doubs)	22	Klingnau c. d'Arg.	2	Pleure	14
Besançon (Doubs)	13	La Chapelle	1	Pontarlier (Doubs)	16
Bischofzell c. Th.	23	Laferté sous Jouare	6	Porentroi c. Bern	27
Blamont (Doubs)	4	Langnau c. Berne	22	Pouilli	20
Bonneville en Sav.	13	Langres (h. M.)	15	Rheims	20
Bons en Savoye	7	Lasarra c. Vaud.	7	Rheineck s. Gall	25
Bornand (-gr.)	28	Lons le Sauvair	15	Romont c. Frib.	14
Bregenz Voralb.	25	Lucens c. Vaud	3	Rue c. Fribourg	22
Brevine c. Neuch.	8	Madel. p ^r la roche	22	Saanen c. Berne	3
Bulle c. de Frib.	30	Madel. pet. dig.	20	Sæckingen c. Arg.	25
Buttes c. Neuch.	15	Mayence	25	St. Amour (Jura)	16
Chambéri	10	Megève en Savoye	3	St. Claude (Jura)	7
Château du pré	21	Memmingen	6	St. Genis (Ain)	20
Chaumergi (Jura)	25	Montbéliard (D.)	6	St. Hilaire Doubs	2
Chaussin (Jura)	11	Motta montag.	11	St. Lupicin (Jura)	6
Chauvin	2	Moudon c. Vaud.	1	St. Paul de V. (Ain)	27
Chiavena	15	Munster c. Lucer.	22	Sallenoves	1
Clerval Doubs	14	Naisey	15	Schleitheim c. Sch.	6
Cluses en Savoye	28	Neuchâtel	1	Seignelégier c. Be.	20
Concise c. de Vaud	4	Neustadt (f. noire)	27	Selongey (Côte d.)	2
Cossonai c. Vaud	9	Nidau c. Berne	21	Sempach c. Lucerne	9
Davos c. Grisons	6	Nyon c. Vaud	2	Tagninge en Sav.	23
Delémont c. Berne	22	Oensingen c. Sol.	6	Thann h. rhin	24
Delle h. rhin	20	Olten c. Soleure	6	Thonon en Savoye	1
Deschaud	17	Orbe c. Vaud	13	Ueberlingen	4
Echelles en Sav.	27	Orchamp (Doubs)	1	Valence	15
				Vaudrey	13
				Vercel (Doubs)	20
				Vevey c. Vaud	28
				Vezellieu	20
				Villisau c. Luc.	6
				Vius en Sallaz	1
				Waldenburg c. B.	18
				Waldshut f. n.	25
				Weinfelden c. Zur.	8



Foires du mois d'Août 1835.



Aarau	5	Gaillard c. Genève	29	Passavant (Doubs)	27	Samoens en Sav.	17
Aiguebelle Savoye	22	Gigny (Jura)	10	Pellionex	17	Schaffhausen	25
Altstædten s. Gall	17	Giromagny h. rh.	11	Pesige	31	Schlettstadt b. rh.	25
Andilly	22	Glaris	11	Pleure	10	Schwellbrunn c. A.	18
Annecy en Sav.	24	Glise en Valais	15	Plot en Savoye	17	Sciez en Savoye	24
Annoire	20	Grandval c. Ber.	25	Poligny (Jura)	1	Semoncel	4
Appenzell	26	Huthwyl c. Berne	5	Pont du bourg	21	Soleure	4
Arbois (Jura)	7	Igny	29	Port s. Saone D.	4	Steckborn près C.	20
Arinthod (Jura)	19	Ingweiler b. rhin	20	Provence c. Vaud	17	Sursee c. Lucerne	28
Aubois	25	Jougne (Doubs)	25	Rapperswyl c. s. G.	19	Tagninge en Sav.	25
Beaume (Doubs)	3	Lachen c. Schw.	18	Reichenau près de		Tassenières	29
Belfort (h. rhin)	3	Laferté s. jouare	27	Constance	17	Tervai le château	19
Benfelden b. rhin	17	Lagnieu (Ain)	29	Reichensee c. Luc.	10	Toirrette	21
Besançon (Doubs)	31	Lamanche	6	Renan c. Berne	1	Ueberlingen	26
Bienne c. Berne	15	Landeron c. Neuc.	10	Rheinfelden c. d' A.	26	Unterhallau c. Sch.	17
Bischofzell c. Th.	31	Landser h. rhin	17	Rigney (Doubs)	10	Unäsch en c. Ap.	10
Blamont (Doubs)	3	Larixouse (Jura)	15	Rochevineux	29	Val d'Iniez	18
Boège	24	Les Bois c. Berne	24	Romont c. Frib.	17	Vallengin c. Neuc.	17
Bons en Savoye	10	Les Bouchoux (J.)	17	Ronchaud (D.)	29	Valleri	14
Bouclans (Doubs)	17	Les Fourgs	20	Rue c. Fribourg	27	Ville du pont	15
Bourg (Ain)	3	Les Rousses (Jura)	10	Ruffach h. rhin	17	Villisau c. Lucern	10
Bremgarten c. Arg.	24	Liestall c. Basle	12	Rutley	17	Wattenwyl c. Bern	12
Brumath b. rhin	17	Lignières c. Neu.	24	Rumilly en Savoie	24	Wyl c. s. Gall	18
Cerlier c. Berne	12	Lons-le-Saunier	15	Saillans (Drôme)	12	Zoffingen c. d' Arg	24
Champagny	28	Marlioz	3	St. Amour (Jura)	27	Zurzach c. Argovie	29
Chaudecrottenai	31	Massevaux h. rh.	10	St. Cergue c. Vaud	10	Zweisimmen c. B.	26
Chesne Thônex	3	Mellingen c. d' Ar.	17	St. Claude (Jura)	7		
Chilli	31	Melz c. s. Gall	27	St. Croix c. Vaud	20		
Claivaux (Jura)	20	Mienzi	21	St. Felix	31		
Clerval Doubs	11	Montbéliard (D.)	10	St. Jean d'Aulph	29		
Coligny (Ain)	18	Montmourol	4	St. Imier c. Berne	20		
Cossonai c. Vaud.	27	Monts. vaud	24	St. Triviers (Ain)	17		
Courrendelin c. B.	11	Morat c. Fribourg	19	St. Ursanne c. Ber.	17		
Dennemarie h. rh.	25	Morbier	5	Salins Jura	15		
Delle h. rhin	17	Morez (Jura)	17	Sallanches en Sav.	5		
Diessenhofen c. Th	10	Morteau (Doubs)	4				
Dole Jura	31	Moudon c. Vaud	26				
Douvaine en Sav.	3	Moussier	10				
Echallens c. Vaud	18	Moutherot Doubs	29				
Einsiedeln c. Schw.	31	Moutier g. val.	1				
Einsisheim h. rh.	24	Munster G. T. h. r.	24				
Epoisses c. d'or	18	Neu-Breisach h. r.	24				
Eternos (Doubs)	12	Neuveville c. Bern	25				
Faucogney (h. S.)	6	Noirmont c. Berne	5				
Félinge	12	Orgelet (Jura)	24				
Féternie en Savoye	17	Ormont sous les Mos-					
Frick c. d'Argovie	10	ses. c. Vaud	25				

1	Mardi	Gilles Véréne		17	☐ ♀♂, * ♀♀ Δ ♀♀	
2	Mercre	Juste		11	♀ en ☉ Δ ☉, ♂ ♀ ☐	Pleine lune le 7, amène de la pluye.
3	Jeudi	Antoine		25	☾ * ☉ ♀, Cent ♀ vent	
4	Vendre	Esther		9	Δ ♂, fois ☉ ☿ ♀ frais	
5	Samedi	Herculian		22	Δ ♀, la ☉ ☿ ☉ nuage	Dern. quart. le 15, se dispose au beau temps.
	36.	Lever du sol. 5 h. 30 m.			Couch. du sol. 6 h. 30 m.	
6	Diman.	D 12 Magnus		6	Δ ♀, bête ♂♀, ☉ pluye	
7	Lundi	Grat Vig.		19	☉ à 3 h. 23 m. av. m.	
8	Mardi	Nativité N. D.		1	☉ a vu ☉ pluye	
9	Mercre	Gorgon		14	☐ ♀, ♂♂, * ♀ clair	Nouv. lune le 22, engendre des nuages.
10	Jeudi	Nicolas Ta.		26	* ♀♀, ♂♂ l'hom-frais	
11	Vendre	Félix Jacob		8	* ♀, Δ ♀, ☾ Ap.	
12	Samedi	Tobie, S.		20	♀ en ☉ me Δ ☉ pluye	
	37.	Lever du sol. 5 h. 45 m.			Couch. du sol 6 h. 15 m.	Prem. quartier le 29, finit le mois par un beau temps.
13	Diman.	D 13 Aimé		2	Δ ♀, hypo- ☉ trouble	
14	Lundi	Exaltations ✠		16	☾ ☉, ☐ ♂, ☐ ♀ vent	
15	Mardi	Nicodème		26	☉ à 4 h. 26 m. av. m.	
16	Mercre	4 Temps Euphém.		8	☉ ♂ ♀, ☐ ♀, brouil.	
17	Jeudi	Lambert		20	☾ * ☉, ☐ ♀, ☐ beau	
18	Vendre	Ferréol		3	♂♂♂, condre ☉ clair	SEPTEMBRE prend son origine du nom de sept. Avant l'édit de Charles IX, il étoit le septième de l'an martial.
19	Samedi	Janvier		16	* ♀, adorer * ♂ vent	Le 23 le soleil entrera au signe de la balance, qui est le septième du zodiaque.
	38.	Lever du sol. 5 h. 56 m.			Couch. du sol. 6 h. 4 m.	Depuis le 1 jusqu'au dernier les jours ont diminués de 106 minutes.
20	Diman.	D 13 Faustin		29	le mé- ☉ ☉ ☉ pluye	
21	Lundi	Matieu Ev.		15	* ♀, tal ☉ ☉ ♀ frais	
22	Mardi	Matieu		27	☉ à 2 h. 57 m. ap. m.	
23	Mercre	Tècle		13	☉ en ☉ j. et n. ég.	
24	Jeudi	Gamaliel		26	♂♂ que lui- ☉ ☉ Pénig.	
25	Vendre	Cléopas		11	Δ ♀, même ☉ ☉ clair	
26	Samedi	Ciprien		26	♀ en ☉ il fit * beau	
	39.	Lever du sol. 6 h. 7 m.			Couch. du sol. 5 h. 53 m.	
27	Diman.	D 15 Cosm. D.		10	☾ ☉, * ☉, * chaud	
28	Lundi	Ennemond		24	* ♀, fon- * ♂ brouil.	
29	Mardi	Michel		8	☉ à 7 h. 40 m. av. m.	
30	Mercre	Jérôme		22	☐ ♀, dre. ☐ clair	

On doit nettoyer encore les vignes des mauvaises herbes qui épuisent le terrain, entretiennent une humidité autour des raisins, ce qui les dispose à la pourriture, surtout dans les années humides. On doit éviter de semer ou planter du jardinage dans les vignes parce qu'il suce les meilleurs principes de la végétation, porte de l'ombre sur les raisins, contrarie la maturité.

27

Foires du Mois de Septembre 1835.

A Bondance Ch. 19	Davos c. Grisons 28	Meyenberg c. Arg. 29	S. Marie aux Mines 4
Delboden c. B. 15	Delémont c. Berne 23	Mirecourt [Vosges] 8	S. Trivier (Ain) 14
Aix en Savoye 14	Delle h. rhin 21	Montbéliard [D.] 14	S. Vit (Doubs) 9
Altkirch h. rhin 29	Diesse c. Berne 15	Montfaucon c. Ber 14	Salez c. s. Gall 29
Appenzell 28	Echallens c. Vaud 29	Montfleur 10	Salins Jura. 10
Arlai 14	Ellg c. Zurich 30	Monthey c. Valais 9	Samoens en Sav. 29
Aromas (Jura) 26	Engelberg c. Unt. 14	Montigni 14	Schœffland c. Arg. 1
Aubonne c. Vaud 8	Erlenbach c. Ber. 8	Montmélian. le ch. 9	Schwartzenbourg 24
Audeux (Doubs) 10	Erlinsbach c. S. 8	Morgens c. Valais 18	Seillères 11
Avenches c. Vaud 25	Estavayer c. Frib. 2	Morges c. Vaud 2	Selongey (c. d'or) 28
Bagnes c. Valais 28	Ettiswyl c. Lucern 1	Morteau [Doubs] 22	Serre-les-Sapins D. 21
Beaufort en Sav. 29	Faucogney (h. S.) 3	Motiers travers 8	Sidwald c. s. Gall 17
Belfort (h. rhin) 7	Feldkirch (Voral.) 30	Moutiers en Tar. 14	Siebnen c. Schw. 28
Bellegarde c. Frib. 22	Ferrette h. rhin 15	Mulhausen h. r. 14	Simplon c. Valais 28
Bellinzone c. Tessin 2	Francfort s. Mein 8	Munster c. Luc. 22	Soleure 15
Berne 1	Fribourg en Brisg. 1	Muttenz c. Basle 2	Soneboz c. Berne 21
Bernex en Savoye 30	Fribourg Suisse 14	Neu-Breisach 29	Sonviller c. Berne 3
Bienne c. Berne 17	Frutigen c. Berne 4	Neunkirch c. Sch. 28	Speicher c. App. 14
Blamont (Doubs) 2	Gex (Ain) 9	Niedersept (h. r.) 2	Spiringen c. Uri 25
Bletterans (Jura) 10	Giromagny h. r. 8	Nyon c. Vaud 24	Steg c. Uri 28
Boisd'Amont (Ju.) 21	Glaris c. Glaris 21	Oensingen c. Sol. 21	Stein am Rhein 30
Bolzano Tyrol 8	Grabs c. s. Gall 19	Olten c. Soleure 7	Sulz h. rhin 23
Bonadutz c. Gris. 29	Grandfontaine Be. 8	Orgelet Jura) 16	Summiswald c. B. 25
Bonneville en Sav. 11	Grandvillard h. r. 8	Ormont dessus 14	Thaingen c. Schaf. 14
Bornand (gr.) 21	Gras (les) Doubs 21	Ornans (Doubs) 15	Thann h. rhin 8
Bourg (Ain) 2 et 14	Gruyères c. Frib. 28	Payerne c. Vaud 17	Thône en Savoye 23
Breitenbach c. So. 15	Haberslulin 16	Petite Chiette (J.) 3	Thonon en Sa. 2 17
Brevine c. Neuch. 16	Jenatz c. Grisons 25	Planfayon c. Frib. 9	Thun c. Berne 30
Bulle c. Fribourg 8	Jussi 4	Pontarlier (Doubs) 5	Unterseen c. Bern 11
Burdignin en Sav. 9	Koelliken c. Arg. 18	Ponts de Martel 1	Vald'illiez c. Valais 28
Chaindon c. Berne 7	La Clusaz en Sav. 15	Pont du bourg 19	Vallengin c. Neuc. 21
Chambériat 7	Langenbruck c. B. 25	Porentrui c. Berne 7	Vercel (Doubs) 28
Chamonix en Sav. 30	Langenthal c. Ber. 15	Rehetobel c. App. 25	Verrières (les) c. N. 16
Chapelle d'Abond. 19	Langnau c. Berne 16	Reichenbach c. B. 22	Versoix c. Genève 1
Château d'Œx c. V. 16	Langwies c. Gris. 26	Reichensee c. Luc. 15	Vesoul (h. S.) 1 22
Châtelet au Gess. 23	Larixouse [Jura] 16	Rigney (Doubs) 14	Vius en Sale 10
Châtillon en Sav. 15	Lauffenburg c. Ar. 29	Rue c. Fribourg 23	Vouxvri en Valais 30
Chaumergy (Jura) 24	Lausanne 11	Ruffach h. rhin 9	Wædenswyl c. Z. 24
Chaussin (Jura) 4	Lentzbourg c. Arg. 24	S. Amour (Jura) 25	Waldshut for. n. 21
Chaux de fonds 8	Les Rousses (Jura) 25	S. Blaize c. Neuch 28	Wegenstetten c. A. 21
Chiètres c. Frib. 24	Lisle sur le Doubs 14	S. Brancher c. Val. 21	Weinfeldem c. Z. 23
Cité d'Aost en Piém. 5	Loèche c. Valais 29	S. Cergue c. Vaud 22	Wildhaus c. s. G. 8
Clerval (Doubs) 8	Lons le Saunier 15	S. Claude (Jura) 7	Wyl c. S. Gall 29
Cluse en Savoye 21	Lucerne 23	S. Gervais en Sav. 14	Yverdon c. Vaud 1
Colmar h. rhin 16	Lullin 16	S. Hilaire (Doubs) 4	Zurich 10
Constance 14	Malleray c. Berne 28	J. Jean d'Aulph 28	
Courtлари c. Berne 24	Marin 10	S. Joire en Sav. 2	
Cruseille en Sav. 9	Megève en Sav. 4	S. Julien en Sav. 3	
Dagmersellen c. L. 14	Mels c. s. Gall 26	S. Lupicin (Jura) 11	

29
Faires du mois d'Octobre 1835.

Aarau c. Argovie 21	Douvaine en Sav. 23	Liechtensteig S.G. 19	Romainmot. c. V. 23
Arbourg c. Argovie 16	Einsiedeln c. Schw 5	Liestall c. Basle 21	Romont c. Frib. 13
Abondance N.D. 5	Erlenbach c. Berne 13	Lieu le c. Vaud 15	Rougemont c. V. 10
Adelboden c. B. 6	Erschweil c. Sol. 5	Lindau, lac de C. 30	Rue c. Fribourg 28
Aegeri c. Zug 12	Eschalmatt c. Lu. 12	Locle c. de Neuch. 20	Russwyl c. Lucerne 5
Aigle c. Vaud 28	Estavayer c. Frib. 28	Loèche c. Val. 13 28	Rynach c. Argovie 8
Aime en Savoye 5	Evian en Savoye 5	Lons le Saunier (J.) 15	Sallians Dromic 13
Albeuve c. rib. 26	Faucogney (h.S.) 1	Lottstetten d. Bad. 19	S. Amarin h. rhin 28
Altorf c. d'Uri 15	Faverge en S. 1 14	Lucens c. Vaud 2	S. Claude Jura 7
Ambérieux (Ain) 29	Ferrette h. rhin 20	Lucerne 5	S. Croix c. Vaud 1
Annemace en Sav. 26	Feuenthalen 27	Lugano Tessin 16 28	S. Gall c. s. Gall 21
Appenzell 21	Flawyl c. s. Gall 29	Martigny c. Valais 19	S. Gervais en Savoye 3
Arwangen c. Bern 29	Flumet en Savoye 5	Massevaux h. rh. 5	S. Joire en Savoye 17
Bagnes c. Valais 26	Frauenfeld c. Th. 19	Mayensfeld c. Gr. 29	Sallanches en Savoye 29
Basle 27	Frutigen c. Berne 20	Megève en Savoye 2	Samoeis en Savoye 21
Bauma c. Zurich 2	Gais c. Appenzell 5	Menzigen c. Zug 19	Sarnen c. Unterwald 17
Beaulme c. Vaud 8	Gelterkinden Bâle 7	Mettmenstetten Z. 29	Schwarzenburg c. Be. 29
Belfort h. rhin 5	Gessenai c. Berne 30	Mézières c. Vaud 7	Schwiz 16
Bellevaux en Savoye 9	Gex (Ain) 16	Montbéliard Doubs 5	Schüpfheim c. Lucern 6
Bercher c. Vaud 30	Gigny (Jura) 10	Monthey c. Valais 14	Seewen c. Soleure 14
Berne 27	Gimel c. Vaud 5	Montreux c. Vaud 30	Seewis c. Grisons 28
Berthoud c. Berne 21	Giromagny h. rhin 13	Montricher c. V. 16	Seignelégier c. Berne 5
Biot en Savoie 19	Glaris 10 27	Mœrell c. Val. 15 30	Sempach c. Lucerne 28
Blamont (Doubs) 7	Gossau c. s. Gall 5	Morgex val d'Aoste 5	Sentier (le) c. Vaud 2
Boltigen c. Berne 6	Grünigen c. Zur 27	Morzine en Savoye 1	Sidwald c. s. Gall 21
Bourg (Ain) 19	Gruyères c. Frib. 21	Mossnang c. S. G. 14	Sierre c. Valais 26
Bregenz (Voralb.) 17	Habsheim h. rhin 28	Motierstraver c. N. 27	Signau c. Berne 22
Brevine c. Neuch. 28	Heiden c. Appenz. 9	Moudon c. Vaud 28	Sion c. Valais 24
Brigue c. Valais 16	Héricourt Doubs 29	Moutier gr. Val 16	Soleure 20
Brugg c. Argovie 27	Herisau c. Appenz. 5	Mürmriswyl c. Sol 21	Stantz c. Unterwald 21
Bulle c. Fribourg 15	Hermance c. Gen. 26	Munster c. Lucerne 21	Stein am Rhein 21
Buren c. Berne 28	Hundwyl c. App. 19	Neustadt for. noire 28	Tamins c. Grisons 31
Buttes c. Neuchât. 6	Huthwyl c. Berne 21	Nidau c. Berne 27	Tavannes c. Berne 28
Chables s. Saleive 2	Kaisersberg h. rh. 5	Olten c. Soleure 19	Teuffer c. Appenzell 26
Chamonix en Sav. 26	Knonau c. Zurich 5	Orbe c. Vaud 5	Tranelan c. Berne 14
Château d'Œx 19	Küblis c. Grisons 16	Orgelet (Jura) 24	Troque c. Appenzell 5
Châtel d'Abond. 8	Kulm c. Argovie 30	Ormont-dessous 20	Ueberlingen 28
Châtel St. Denis 26	Kyburg c. Zurich 21	et dessus 13	Unterhallau c. Schaf. 19
Chaux de fonds 27	Lachen c. Schw. 6	Orsières c. Valais 5	Unterseen c. Berne 14
Clairvaux (Jura) 20	La Joux c. Berne 12	Palézieux c. Vaud 22	Urnäsch c. App. 27
Clerval Doubs 13	La Roche c. Frib. 19	Planfayon c. Frib. 21	Uznach c. s. Gall 17
Cluses en Savoye 19	Laroche Savoye 9	Pontarlier (Doubs) 15	Vacheresse 19
Coligny (Ain) 19	La Sagne c. Neuch. 13	Porentru. c. Berne 19	Val d'Illicz c. Valais 22
Collombay 23	La Sarraz c. Vaud 13	Port sur Saône 1	Vallorbes c. Vaud 20
Cornol c. Berne 7	Laufen c. Berne 19	Ragatz c. S. Gall 19	Valpeline 5
Courendlin c. Ber. 27	Lauffenbourg c. A. 28	Ramsen c. Schaf. 1	Verrières c. Neuch. 14
Dannemarie h. rh. 20	Leipsig (Saxe) 2	Rapperswyl c. Zur. 7	Villeneuve c. Vaud 22
Davos c. Gris. 12 19	Lenek (an der) 9	Reichenbach c. B. 27	Villisau c. Lucerne 19
Delle h. rhin 12	Leyzin c. Vaud 10	Rochefort c. Neu. 30	Vionnaz c. Valais 26
			Waldenburg c. Basle 10
			Waldshut for. noire 16
			Wattenwyl c. Berne 14
			Wiedlisbach c. Berne 28
			Wintertour c. Zurich 15
			Wyl c. S. Gall 6
			Yverdon c. Vaud 27
			Zizers c. Grisons 10
			Zoffingen c. Argovie 7
			Zug 20
			Zweisimmen c. Berne 22

Day	Feast/Name	Lever du sol.	Couch. du sol.	Notes	Lunaisons
1	Diman. 44. D 20 La Toussaint	7 h. 6 m.	4 h. 54 m.	Il ∠ ♂, △ ♀ désagréab.	Pleine lune
2	Lundi Les Trépassés			△ ♀ ♀ ☉ est □ ♀ vent	le 5 occasionne
3	Mardi Hembers			□ ♀, ⊕ ♀ ☉ nuages	une tempéra-
4	Mercre Charles B.			♂ ♀, ♀ ♀ qu'un troub.	ture désagréa-
5	Jeudi Malachie			à 10 h. 48 m. av. m.	ble.
6	Vendre Léonard			☉ △ ♀ ♀ ♀ ♀, froid	Dern. quar-
7	Samedi Amarante			♂ ♂, noble ☉ ☉ vent	tier le 13, a-
	45. Lever du sol. 7 h. 17 m.		Couch. du sol. 4 h. 43 m.		mène de som-
8	Diman. D 21 les 4 Cou.			☾ ☉, es- ☉ ☉, clair	bres nuages.
9	Lundi Mathurin			△ ☉ ♀, □ ♀ ♂ froid	Nouv. lune
10	Mardi Triphon			△ ☉, ♂ ♀, △ ♀ -vent	le 20, est des-
11	Mercre Martin Evêque			☾ ♂ en ☉ ☉ □ ♀, gresil	tinée à l'orage.
12	Jeudi Martin Pape			□ ♀, ☉ ♀, △ ♂ doux	
13	Vendre Brisce			à 3 h. 0 m. apr. m.	Prem. quar-
14	Samedi Frédérich			☉ ♂ ♂ ♀, ♀ en ☉ tr.	tier le 27, pro-
	46. Lever du sol. 7 h. 28 m.		Couch. du sol. 4 h. 52 m.		cure de la nei-
15	Diman. D 22 Léopold			* ♀, * ♀, prit ☉ vent	ge.
16	Lundi Othmar			* ☉, * ♂, * ♀ froid	NOVEMBRE
17	Mardi Aignant			□ ♀, peut sans ☉ neige	semblable au
18	Mercre Rom. Od.			♂ ♀, ⊕ ♀ ♀ trouble	nombre neuf,
19	Jeudi Elisabeth			♀ dir, △ ♀ honte	par ce mot No-
20	Vendre Amos			☉ à 11 h. 2 m. av. m.	vembre. Il étoit
21	Samedi Présentation N. D.			☉ ☉, ♂ ♂ ♀ ☉ E	le neuvième de
	47. Lever du sol. 7 h. 35 m.		Couch. du sol. 4 h. 25 m.		de l'année qui
22	Diman. D 23 Cecile			* ♀, et sans cri- neige	commence par
23	Lundi Clément			☉ en ☉ ♂ ♀, * vent	le mois de Mars
24	Mardi Chrisogon			☾ □ ♀, me tirer beau	nommée mar-
25	Mercre Catherin			* ☉, * ♂, * ♂ froid	tiale. Le 23 le
26	Jeudi Conrad			△ ♀, de son ⊕ ☉ froid	soleil entrera
27	Vendre Jérémie			☾ à 4 h. 18 m. av. m.	au signe du sa-
28	Samedi Sosthène			☾ travatl △ ♀ ♀ clair	gitaire.
	48. Lever du sol. 7 h. 42 m.		Couch. du sol. 4 h. 18 m.		Depuis le 1
29	Diman. Saturnin D Adv.			un but △ ☉, ☉ trouble	au 30 les jours
30	Lundi André			□ ♀, légitime. ♀ nuag.	ont diminué

La récolte de la vigne étant réduite, le vigneron ne se repose pas encore, il profite des beaux jours de ce mois pour travailler les jeunes chapons de l'année et ceux de l'année précédente; il doit arracher les vieilles vignes qu'il veut renouveler au printemps suivant, dont la terre se divise par les gelées de l'hiver et s'égalise facilement.

Faires du Mois de Novembre 1835.

Aarau c. d'Argovie	11	Cossonai c. Vaud	5	Lons le Saunier	16	S. Claude (Jura)	12
Aarberg c. Berne	11	Couvet c. Neuch.	10	Lucens c. Vaud	4	S. Genis (Ain)	25
Abondance N. D.	4	Cruseille en Sav.	13	Lugrin en Savoye	2	S. Gingolph en S.	6
Aeschi c. Berne	3	Cully c. Vaud	20	Lutry c. Vaud	26	S. Hélène en Sav.	2
Aiguebelle en Sav.	11	Delémont c. Berne	11	Massevaux h. r.	16	S. Imier c. Berne	21
Altkirch. (h. r.)	25	Delle h. r.	9	Mellingen c. Arg.	30	S. Julien en Savoye	5
Altorf c. Uri	5	Diessenhofen c. T.	23	Meyenberg c. Arg.	16	S. Légier c. Vaud	18
Andelfingen c. Zu.	9	Divonne (Jura)	17	Moirans (Isère)	2	S. Marie aux Min.	4
Appenzel	18	Echallens c. Vaud	12	Montbéliard D.	16	S. Maurice c. Valais	2
Arbon c. Thurg.	16	Einsideln c. Schw.	9	Montmélian en S.	25	S. Triviers (Ain)	2
Attalens c. Frib.	9	Elgg c. Zurich	18	Morat c. Frib.	18	S. Ursanne c. Bern	2
Avenches c. Vaud	20	Ensisheim h. rhin	25	Morez (Jura)	2	Sæckingen c. Arg	30
Baar c. Zug	16	Erlenbach c. Berne	10	Morges c. Vaud	11	Salins (Jura)	7
Baden c. Argovie	16	Erlinsbach c. Sol.	24	Morteau (Doubs)	10	Sarnen c. Unterw.	11
Balstall c. Soleure	5	Erschweil c. Sol.	30	Morzine en Savoye	9	Schaffhausen	17
Belfort h. rhin	2	Eschenz c. Thurg.	26	Moudon c. Vaud	18	Schleitheim c. Sch.	30
Berne	24	Evian en Sav. 2 et	16	Moutherot Doubs	10	Schwellbrunn App.	3
Berneck c. s. Gall	17	Faucogney (h. S.)	5	Mulhausen h. r.	3	Schwytz	12
Berthoud c. Berne	5	Flumet en Savoye	5	Munster c. Luc.	25	Seengen c. Arg.	17
Besançon Doubs	16	Flums c. s. Gall	3	Mury c. Argovie	11	Sierre c. Valais	26
Bex c. Vaud 7 et	26	Fribourg en Suisse	11	Naters c. Valais	9	Sion	14 et 21
Bienne c. Berne	12	Frick c. d'Argovie	30	Neu-Brisach h. r.	21	Sissac c. Basle	18
Biot en Savoye	21	Frutigen c. Berne	20	Neuchâtel	4	Sombacourt	30
Bischofzell c. Th.	12	Gaillard c. Gen.	9	Neuveville c. Ber.	24	Staefa c. Zurich	19
Blamont (Doubs)	6	Gebweiler h. rhin	30	Noirmont c. Berne	5	Stammheim c. Zu.	2
Blankenburg c. B.	16	Gersau c. Schwitz	11	Nyon c. Vaud	26	Stanz c. Unterw.	18
Bonneville en Sa.	11	Giromagny h. rhin	10	Oensingen c. Sol.	30	Steckborn au lac C.	13
Bons en Savoye	16	Glaris	12 et 23	Ollon c. Vaud	20	Stein am Rhein	25
Bornand (gr.) Sav.	7	Grandson c. Vaud	18	Olten c. Soleure	16	Sursee c. Lucerne	2
Boudry c. Neuch.	9	Grandvillard h. r.	10	Orgelet (Jura)	24	Tagninge en Sav.	3
Bourg (Ain)	12	Grindelwald c. B.	7	Ormont dessous	27	Teuffen c. Appen.	30
Breitenbach c. Sol.	17	Gruyères c. Frib.	18	Ornans (Doubs)	17	Thaïngen c. Sch.	2
Bremgarten c. Ar.	2	Hérisau c. Appen.	20	Oron la ville	4	Thône en Savoye	16
Brent c. Vaud	11	Herzogenbuchsee	11	Passavant (Doubs)	2	Unterseen c. B.	18
Briançon	16	Horgen Zurich	12	Payerne c. Vaud	5	Uster c. Zurich	26
Brientz c. Berne	11	Huëmoz c. Vaud	9	Pfeffikon c. Zurich	12	Uznach s. G. 15.	27
Bulach c. Zurich	3	Ilanz c. Grisons	14	Rances c. Vaud	6	Vercel (Doubs)	9
Bulle march. de bét.	5	Kaysersthul c. Arg.	11	Renan c. Berne	9	Vesoul (h. Saône)	25
Carouge c. Genève	2	Klingnau c. Arg.	26	Rheinau c. Zur.	4	Vevey c. Vaud	24
Champagnole (J.)	26	Küblis c. Grisons	13	Rheineck c. s. Gall	2	Vouxvri c. Valais	12
Chât. d'Exc. V.	26	Lachen c. Schwitz	10	Rheinfelden c. Arg.	4	Waldshut for. n.	6
Chesne Thonex Sa	16	Lagnieu (Ain)	12	Ribauvillers h. r.	30	Weggis c. Luc.	11
Cité d'Aoste en Pié.	2	Landeron c. Neu.	9	Richterschwyl Z.	17	Weinfelden c. Zur.	4
Clerval Doubs	10	Langenthal c. Ber.	3	Rolle c. Vaud	20	Wilchingen c. Sch.	23
Coire c. Grisons	12	Langwies c. Gris.	17	Rorschach c. s. G.	5	Wildshaus s. Gall	10
Collonges f. l'Ecl.	2	La Roche c. Frib.	26	Ruffach h. rhin	28	Winterthur c. Zur.	5
Colmar h. rhin	12	Laupen c. Berne	5	Rumilly en Sav.	23	Wyl c. s. Gall 4 et	17
Constance	30	Lausanne	13	Saillans (Drôme)	20	Zoffingen c. Arg.	16
Coppet c. Vaud	24	Loèche c. Valais	10	S. Amour (Jura)	16	Zurich	14

1	Mardi	Eloi	♏	28	♁ ♃, Δ ♃, ☉ ♃	clair	
2	Mercre	Bibiane	♏	10	* ♃, L'hom-	♃ vent	Pleine lune
3	Jeudi	Cass. Fr. Xav.	♏	22	♁ ♃, me ☉ ☉	froid	le 5, amène une
4	Vendre	Barbe	♏	4	☉ (☉ fon-	Apog.	température
5	Samedi	Sabine	♏	15	à 6 h. 8 m. av. m.		douce
	49.	Lever du sol. 7 h. 48 m.			Couch. du sol. 4 h. 12 m.		Dern. Quart
6	Diman.	D 2 Adv. Nicolas	♏	27	♀ en ♏	♁ ♃, ♁ doux	le 15, se
7	Lundi	Ambroise	♏	9	* ♃ ♃	de ♁ ♃, vent	met au froid.
8	Mardi	Conception N. D.	♏	21	♀ en ♏	☉ ☉ pluye	Nouv. une
9	Mercre	Joachim	♏	3	☐ ♃, son ♃	♁ neige	le 19, provo-
10	Jeudi	Valerie M.	♏	15	☉, bon- Δ ♃	♁ vent	que des nuages
11	Vendre	Damase	♏	28	* ♃, heur ☉ ♃	♁ froid	sombres.
12	Samedi	Sinèse	♏	11	* ♃, Δ ♃, ☐ ♃	♁ neige	Prem. Quart
	50.	Lever du sol. 7 h. 52 m.			Couch. du sol. 4 h. 8 m.		le 26, amène
13	Diman.	D 3 Adv. Luc Ou	♏	24	☉ à 5 h. 18 m. av. m.		une tempéra-
14	Lundi	Nicaise	♏	8	* ♃ ♃ ☐ ♃, ☐ ♃	fr.	ture désagréa-
15	Mardi	Abraham	♏	22	* ☉, sur * ♃ ♃	♁ froid	ble.
16	Mercre	4 Temps Adelheit	♏	6	♁ ♃, Δ ♃, * ♃	♁ neige	DECEMBRE,
17	Jeudi	Lazare	♏	20	♁ ♃ ♃ ☐ les ☉	♁ froid	a pris son nom
18	Vendre	Unibald	♏	6	☉ biens ☉ ☉	Périg.	du nombre dix
19	Samedi	Nérèse	♏	21	à 9 h. 46 m. apr. m.		étant le dixiè-
	51.	Lever du sol. 7 h. 54 m.			Couch. du sol 4 h. 6 m.		me mois de
20	Diman.	D 4 Adv. Ursine	♏	7	* ♃, de la terre	troubl e	l'année mar-
21	Lundi	Thomas Ap.	♏	22	♁ ♃ ♃ mais ☉	trouble	tuale Le 22 le
22	Mardi	30 Martyrs	♏	6	☉ en ♏	plus court jour	soleil entrera
23	Mercre	Dagobert	♏	20	♁ en ♏	ils ne ♃ ♃, froid	au signe du ca-
24	Jeudi	Adam Ev. Vig.	♏	4	* ☉, Δ ♃ * ♃ ♃	vent	pricorne, 10 ^{me}
25	Vendre	NOEL	♏	17	☉ * ☉ ♃ servi-	vent	signe du zodia-
26	Samedi	Etienne	♏	0	à 9 h. 46 m. apr. m.		que.
	52.	Lever du sol. 7 h. 52 m.			Couch. du sol. 4 h. 8 m.		Du 1 au 22
27	Diman.	D 5 Jean Evang.	♏	13	* ♃ ♃ ☐ ♃, ront de tr.		de ce mois les
28	Lundi	Les Innocens	♏	25	♀ en ♏	rien au jour b	jours ont dimi-
29	Mardi	Thomas Evang.	♏	7	Δ ☉, de la * ♃ ♃	après	nué de 11 mi-
30	Mercre	David	♏	19	♁ ♃ ♃ colère. ☉ ☉	froid	nutes matin et
31	Jeudi	Sylvestre	♏	0	♀ en ♏	☉ ☉ Apog.	soir, et du 23

On profite encore du peu de beaux jours de cette arriere saison pour finir d'arracher les vieilles vignes, pour porter la terre, opération nécessaire que le vigneron ne doit pas négliger, sans cela les souches du bas sont ensevelies par la terre que le fossoir et les pluies y accumulent toutes les années, et dégarnit, par ce moyen, la partie supérieure.

33

Foires du mois de Décembre 1835.

Aarau c. Argovie	16	Flums c. S. Gall	15		
Aigle c. Vaud	16	Fraisans	7		
Altorf c. Uri	43	Frauenfeld c. Th.	7		
Altstædten c. s. Gall	10	Fribourg en Brisg.	21		
Ambérieux (Ain)	7	Gais c. Appenzell	22		
Anney en Savoye	7	Gendrey (Jura)	18		
Appenzell	9	Gessenai c. Berne	4		
Arbois (Jura)	4	Gex (Ain)	1		
Arcey	21	Gigny (Jura)	10		
Aromas (Jura) 3 et	22	Giromagni h. rh.	8		
Aubonne c. Vaud	1	Glaris	11		
Belfort h. rhin	7	Gossau c. S. Gall	7		
Belvoye (Doubs)	7	Grenoble (Isère)	4		
Berthoud c. Berne	31	Hermites N. D.	4	Payerne c. Vaud	24
Bex c. Vaud	31	Hutwyl c. Berne	2	Poligny (Jura)	8
Bienne c. Berne	31	Ignny (Marne)	22	Pontarlier (Doubs)	10
Blamont (Doubs)	7	Ilanz c. Grisons	15	Pont du bourg	2
Bolzano Tyrol	1	Kayserstuhl c. Ar.	7	Porentrui c. Berne	7
Bonne c. Genève	8		et 29	Port s. Saone	9
Bourg (Ain)	7	Klingnau c. Arg.	28	Ragatz c. S. Gall	7
Bregentz Voralb.	5	Küblis c. Grisons	18	Rapperswyl S. Gall	16
Bremgarten c. Arg.	14	Lachen c. Schwitz	1	Recologne (Doubs)	15
Brugg c. Argovie	8	Lagnieu (Ain)	14	Reichenbach c. Bern	8
Bulle c. Fribourg	10	Langnau c. Berne	9	Romont c. Fribourg	1
Buren c. Berne	9	La Roche en Sav.	14	Roulous (Doubs)	28
Cerlier c. Berne	2	Lauffen c. Berne	14	Rue c. Fribourg	17
Chable s. Salève	18	Lentzbourg c. Arg.	10	S. Amour (Jura)	2
Chaumergi	18	Lisle sur le D.	22	S. Claude [Jura]	7
Clairvaux [jura]	21	Lons le Saunier	15	S. Hilaire	4
Clerval (Doubs)	8	Lucerne	22	S. Lupicin [Jura]	4
Cluses en Savoye	1	Martigny c. Valais	7	S. Trivier de C. [Ain]	24 et 28
Coligny (Ain)	18	Meilen c. Zurich	3	Salins [Jura]	23
Colmar (h. r.)	16	Mirecourt (Vosge)	12	Samoens en Savoye	15
Delémont c. Berne	23	Montbéliard	14	Sancey le gr. [D.]	26
Delle h. rhin	21	Monthey c. Valais	31	Sarnen c. Unterw.	1
Dôle Jura.	4	Montmélian Sav.	26	Saanen c. Berne	4
Echandens c. Vaud	26	Morez (Jura)	21	Schwitz	4
Eglisau c. Zurich	1	Moudon c. Vaud	28	Seewis c. Grisons	12
Einsideln c. Schwiz	4	Mulhausen	7	Seillères	18
Ermatingen c. Th.	1	Neuenkirch c. Sch.	14	Selongey [côte d.]	22
Estavayer c. Frib.	2	Neuveville c. Berne	29	Sidwald c. S. Gall	10
Faucogney (h. S.)	3	Nidau c. Berne	8	Strasbourg	18 et 26
Feldkirch Voralb.	14	Olten c. Soleure	14	Sulz h. rhin	23
Ferney-Voltaire	3	Orbe c. Vaud	14	Sursee c. Lucerne	7
	et 21	Orgelet (Jura)	24	Tassenières	22
Ferrette h. rhin	8	Ornans Doubs	15		





E P I I E M E R I D E S
DE M D C C C X X V .

DESCRIPTION des Quatre Saisons.

De l'Hiver.

Le quartier de l'hiver a commencé le 22 décembre de la précédente année, à 7 h. 11 m. avant midi, à l'entrée du soleil au signe du capricorne. A cette époque la Lune stationnoit au 17 degré de la vierge; Saturne au 21 des balances; Jupiter au 4 des gêmeaux; Mars au 16 de l'écrevisse; Vénus au 29 du sagitaire; Mercure au 12 du même signe et enfin la Tête du dragon au 17 des gêmeaux et sa queue au 17 du sagitaire.

Le commencement de JANVIER est très-clair et frais; dans le milieu du mois il y a pluie et neige, puis la température sera au variable et la fin du mois procurera du froid supportable.

FÉVRIER, est orageux dans ses premiers jours; puis viendra un temps serein et froid; au milieu du mois apparôîtront d'agréables lueurs de so-

leil succédées de sombres nuages et d'une douce température.

MARS est nuageux dans son commencement, dans les jours suivans quelque peu de froid; une température désagréable occupe le milieu du mois et se soutient ainsi jusqu'à la fin.

Du Printemps.

Cet agréable quartier de l'année entre le 21 mars, à 8 h. 56 m. avant midi, à l'instant où le roi des astres s'installe au signe du bélier. De cette façon la Lune passera au 29 du sagitaire; Saturne au 21 des balances; Jupiter au 6 des gêmeaux; Mars au 11 de l'écrevisse; Vénus au 14 du verseau; Mercure au 12 des poissons; la Tête du dragon au 12 des gêmeaux et la queue au 12 du sagitaire.

Les premiers jours d'AVRIL sont sombres et

pluvieux, après il sera un peu froid; cependant le milieu du mois amène de douces et printanières chaleurs qui seront suivies de nuages orageux.

Mai est au commencement clair et chaud; puis la température deviendra peu agréable; le milieu du mois est beau, peu après et vers la fin tombera une pluie fertilisante.

Le commencement de Juin est très-agréable; ensuite il deviendra chaud; le milieu du mois a plusieurs orages, auxquels succéderont quelques jours frais, la fin est en grande partie sombre.

De l'Été.

Ce quartier de l'année fait son entrée le matin du 22 Juin, à 5 h. 35 m., au moment où le soleil entre au signe de l'écrevisse. A cette époque, la Lune entrera au 20 du Taureau; Saturne au 16 de la balance; Jupiter au 25 des gémeaux; Mars au 27 du lion; Vénus au 3 des gémeaux; Mercure au 25 de l'écrevisse; enfin la Tête du dragon au 7 des gémeaux, et la queue au 7 du sagitaire.

JUILLET est pluvieux dans son commencement; puis vers le milieu la température sera belle; de grandes chaleurs suivront; elles se soutiendront même jusqu'à la fin du mois.

Les premiers jours d'Aoust sont un peu désagréables; mais incontinent succèdent plusieurs jours sereins; le milieu du mois est agréable, et sa fin est aussi belle.

SEPTEMBRE a à son commencement des nuages sombres; les jours suivans ne promettent pas du plus agréable; l'autre moitié du mois jusqu'à la fin paroît amener de très-beaux jours.

De l'Automne.

Ce fertile Quartier commence le 23 du mois de septembre au soir à 7 h. 29 m. à l'entrée du soleil au signe de la balance. Ainsi

la Lune se montre entrant au 12 de la balance; Saturne au 23 du même signe; Jupiter au 13 de l'écrevisse; Mars au 25 de la balance; Vénus au 28 de la vierge; Mercure au 17 de la balance; la Tête du dragon au 2 des gémeaux; et la queue au 2 du sagitaire.

Les premiers jours d'Octobre sont clairs et froids; au milieu du mois le temps devient nébuleux et pluvieux; la température est en grande partie désagréable, puis sur la fin un peu meilleure.

NOVEMBRE entre avec du froid; incontinent après surviennent de rigoureux vents mêlés de pluies froides; le milieu du mois a des jours clairs; sur la fin le temps est nuageux.

Le commencement de Décembre est très-sombre et venteux; les jours suivans pourroient amener de la pluie; le milieu du mois est froid, et sur la fin du mois règnent des vents rigoureux.

Des Eclipses.

Dans la présente année trois éclipses auront lieu, dont deux de soleil, invisibles dans nos contrées et une de lune, visible.

La première est une éclipse de soleil, le 27 de Mai, environ 2 heures après midi, mais qui n'est pas apparente chez nous.

La seconde est une petite éclipse de lune qui sera visible. Elle aura lieu le 10 juin au soir, entre 10 heures et demie et 11 h. 6 m. Sa grosseur ne dépasse pas demi pouce.

La troisième est une éclipse invisible de soleil, le 20 de novembre, après 10 h. du matin.

De la fertilité de la Terre.

Parmi les sages et bienfaisantes dispositions dont le Tout-Puissant nous a gratifiés, on doit compter les variations tantôt abondantes, tantôt moindres dans les productions de la terre qui

sont nécessaires à l'alimentation de nos corps. Cependant, ces variations doivent nous servir d'avertissement et nous rendre prévoyans pour l'avenir, en serrant soigneusement l'excédent des revenus des années abondantes, pour parer aux besoins de celles qui sont stériles. L'agriculteur doit placer au premier rang des intérêts de sa famille, la prévoyance et l'économie, sources les plus certaines de l'aisance et du bonheur.

Des Maladies.

Voulez-vous conserver votre santé pendant cette année et éloigner de vous les maladies? Fuyez les excès. Usez de tout sobrement. Évitez de fatiguer vos corps par l'intempérance et les veilles; procurez-leur le repos dont ils ont

besoin pour maintenir vos forces si nécessaires au travail. Voilà les règles les plus certaines que doit suivre l'homme honnête, qui désire vivre pour s'acquitter de ses devoirs envers sa famille et envers la société.

De la Guerre.

Au désir de se maintenir en santé, le vrai citoyen unit celui de voir la paix régner dans sa Patrie, la discorde et la guerre éloignées de ses frontières. A cet effet, méfions-nous des instigateurs; ayons confiance dans notre Gouvernement et dans nos magistrats. Écoutons leur voix plutôt que certaines insinuations qui pourroient bien avoir l'intérêt particulier en vue plutôt que le bonheur du pays.




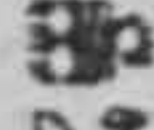

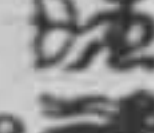
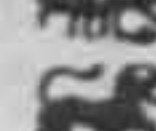


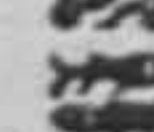
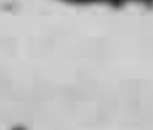
Longitude de Neuchâtel à l'Est du méridien de Paris	4° 35' 30"
Latitude de Neuchâtel	46° 59' 16"
Déclinaison à l'Ouest de l'aiguille aimantée à peu près	20°
Différence en temps entre Paris et Neuchâtel	18° 22
Différence en temps entre Berlin et Neuchâtel.	25 minutes 48 secondes.

Explication des signes astronomiques.

Septentrionaux.

Les 12 signes du Zodiaque.

Méridionaux.

O. Le Bélier  répond à 0 deg.	VI. La Balance  répond à 180 deg.
I. Le Taureau  à 30	VII. Le Scorpion  à 210
II. Les Gemeaux  à 60	VIII. Le Sagitaire  à 240
III. Le Cancer  à 90	IX. Le Capricorne  à 270
IV. Le Lion  à 120	X. Le Verseau  à 300
V. La Vierge  à 150	XI. Les Poissons  à 330

- * Le Soleil a 9 planètes reconnues.
- ☿ Mercure qui a donné son nom à Mercredi.
- ♀ Vénus à Vendredi.
- ☁ La Terre
- ♂ Mars à Mardi.
- ♃ Jupiter à Jeudi.
- ♄ Saturne à Samedi.
- Herschel, découverte en 1783.

- Piazzzi ou Cérés, découverte le 1^{er} jour du 19^e siècle.
- Olbers ou Pallas, découverte en 1802.
- La Lune, satellite de la Terre, donne son nom à Lundi.
- Nouvelle Lune. ♄ Nœud ascendant.
- ☾ Pleine Lune. ♃ Nœud descendant.
- ☾ Premier quartier. ☉ Conjonction.
- ☾ Dernier quartier. ♁ Opposition.



RELATION HISTORIQUE.

Éducation publique.

La Commission d'État pour l'éducation publique a reçu dans son assemblée du 7 février les comptes de l'emploi des fonds remis par le Roi. Ces comptes présentent les résultats suivans :

Recettes.

Don du Roi en 1833	L. 8,000
Intérêts du billet du Gouvernement du capital de L. 8,350, du 1 fé- vrier 1832	» 334
Don du Roi en 1834	» 8,000
Intérêts du billet du Gouvernement du capital de L. 8350.	» 334
Intérêts d'un billet du Gouvernement du capital de L. 3000.	» 120

L. 16,788

Dépenses.

Allocations faites aux Communes de l'État, dès St. Marin 1832 à 1833	L. 6,805 --
Allocations faites aux mêmes Com- munes à la même date	» 7,445 --
Dépenses pour conférences des ré- gens, impression du précis, celle du rapport de la Commission etc. »	704 19 ^s
Solde placé en compte courant	» 1,831 1

L. 16,788 --

Les allocations aux Communautés ont été réparties de la manière suivante :

	<i>En 1833.</i>	<i>En 1834.</i>
Pour les écoles primaires	L. 4,400.	L. 4,490.
Pour les écoles du soir.	» 390.	» 430.
Pour les écoles de jeunes filles.	» 660.	» 1,190.
Pour les mois d'école des enfans pauvres	» 1,355.	» 1,335.
	<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/> L. 6,805.	<hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/> L. 7,445.

Dans son assemblée du mois de décembre 1833, la Commission avoit été unanimement d'avis de faire un don de cinquante louis au fonds des régens, mais comme cette disposition pouvoit paroître en dehors des limites qui sont tracées par le rescrit du Roi, la Commission a demandé une autorisation au Conseil d'État, qui n'a pas hésité à l'accorder, l'emploi de cette somme étant tout-à-fait conforme aux intentions de S. M. Le fonds des régens continue à s'accroître et à prospérer par les dons de quelques Communautés de l'État et de plusieurs concitoyens vraiment libéraux.

Les conférences des régens de tout le pays ont eu lieu cette année, à Neuchâtel, le 22 Juillet et les deux jours suivans; ils s'y étoient rendus en grand nombre; elles ont offert le même intérêt que les années précédentes; il sera rendu compte des résultats de cette utile et patriotique institution.

A Neuchâtel, la cérémonie de la distribution des prix ou promotions du Collège a eu lieu le 5 Juillet. Il y a eu cette année 754 élèves dans nos établissemens publics d'éducation, indépendamment de ceux de la maison des orphelins: 165 prix ont été distribués; parmi ceux qui les ont obtenus se distinguent plusieurs jeunes gens étrangers à notre pays, où ils viennent en grand nombre pour profiter des avantages de notre éducation: elle est dans un état de progrès remarquable: Les établissemens sont beaucoup plus nombreux qu'ils ne l'étoient autrefois: plusieurs auditoires sont de création récente. Les membres de la Commission d'éducation en assistant aux examens, ne pouvoient s'empêcher de comparer le temps actuel

aux temps passés, et de penser avec un sentiment de regret pour eux-mêmes, mais en félicitant les générations qui leur succèdent, combien ils auroient été heureux d'avoir les ressources et les moyens d'instruction qui sont maintenant si libéralement offerts. Puissent les jeunes gens, qui les ont à leur portée, en sentir tout le prix! le plus grand nombre d'entr'eux ont mérité de justes éloges, surtout dans les auditoires. Tandis que bien souvent ailleurs les étudiants donnent lieu à des plaintes fondées par leurs dispositions à l'indépendance et à l'insubordination, ceux qui peuplent nos auditoires font en général preuve d'un meilleur esprit. Trois discours ont été prononcés, parfaitement appropriés au but de cette cérémonie; celui de Mr. le Pasteur Du Pasquier, qui a montré dans quelles justes limites doit être contenu le mobile si puissant de l'émulation; celui de Mr. le Maître-Bourgeois de Montmollin, qui a recommandé l'esprit d'ordre et de subordination comme pouvant seul assurer le succès d'une éducation solide; celui de Mr. l'Inspecteur Thiebaud, qui a fait ressortir tout ce qu'il y avoit de national et de patriotique dans cette fête, et comment une éducation publique bien dirigée est propre à former de bons citoyens. Heureux pays où le pouvoir n'a rien à craindre des lumières, et où les lumières en se répandant ne peuvent que faire apprécier davantage les libertés publiques dont il jouit, sans en faire désirer d'autres. Le magnifique collège qui s'est élevé comme pour compléter et couronner le plan de notre éducation publique, deviendra ainsi, nous l'espérons, une des colonnes de notre édifice social tout entier.

39

Les Neuchâtelois amis des sciences apprendront avec plaisir et intérêt avec quelle rapidité s'accroissent les collections d'histoire naturelle qui sont destinées à orner notre nouveau musée, et à la richesse desquelles s'empressent de contribuer la plupart de nos compatriotes établis à l'étranger. Le Messenger boiteux se fait un devoir de leur faire connoître en particulier le don considérable que vient de nous faire pour la seconde fois Mr. Edouard Borel-Sandoz, qui, dans ce dernier envoi, a expédié des contrées lointaines qu'il parcourt, Canton, Singapore et la Cochinchine, 34 mammifères d'espèces en général fort rares, 37 oiseaux de grande taille et 372 de plus petite, parmi lesquels il y en a de très-précieux. Notre musée possédoit déjà quelques-unes de ces espèces; mais l'envoi n'en a que plus de prix sous le rapport des variétés qu'il procure et des échanges qu'il facilite.

Les collections d'histoire naturelle ont par elles-mêmes un grand intérêt; et celles qui sont formées comme les nôtres, principalement de dons patriotiques, en ont un plus grand encore, en ce que chaque Neuchâtelois y retrouve, en revenant dans sa patrie, des souvenirs de ses voyages, et le plaisir d'avoir contribué à l'instruction de ses concitoyens et à l'ornement d'un musée qui doit être considéré comme un établissement national.

Notices historiques.

Le Messenger boiteux doit à l'obligeance de Mr. le docteur Frochaux la communication de recherches savantes sur l'ancienne histoire de notre pays: il croit faire plaisir à ses lecteurs en leur en donnant successivement quelques extraits.

Sur le Comté de Bargaen et la maison de Neuchâtel.

La contrée agréable et fertile qui s'étend du lac de Neuchâtel jusqu'à l'Aar, et qui comprend tous les environs du lac de Bienne, fut gouvernée sous les derniers rois de Bourgo-

gne par des comtes riches et puissans qui étoient parens et alliés de la famille royale. Leur château, situé sur une hauteur près de Fenis, dominoit une grande partie de leurs vastes domaines: on voit encore aujourd'hui à l'est de ce village, à une distance d'environ vingt minutes, dans la forêt, les ruines de cet antique château: l'abord en est difficile, hérissé de ronces et d'épines: on y distingue cependant des traces de vieilles murailles, l'emplacement d'une tour et les fossés qui l'enviroinnoient: on y voit la source de l'excellente eau, qui alimentoit le manoir, et qui coule encore au milieu de ses ruines. Il faisoit face à la colline de Jolimont et n'étoit guère moins élevé. La vallée au nord de cette résidence féodale étoit connue alors sous le nom de val de Nugerol (vallis Nugerolis). Vers l'est les terres du comte de Fenis s'étendoient des deux côtés de l'Aar jusqu'à Granges (Grenchen) et Buren, et formoient la partie moyenne de l'ancien comté de Bargaen, seigneurie très-considérable, qui commençoit aux frontières de l'Alsace, traversoit la Bourgogne Transjurane, et se terminoit aux Alpes. Il est fait mention du Comté de Bargaen et de ses limites dans un document du roi Dagobert II, daté de l'an 677, au sujet d'une donation faite par ce roi à l'église de Strasbourg. Pendant la durée du premier royaume de Bourgogne ce Comté formoit une grande province gouvernée par des comtes qui portoient le titre de *Duces et Patricii Jurani*, et qui avoient sous leurs ordres un grand nombre de comtes inférieurs. L'un d'entr'eux étoit le comte de Fenis, dont le nom paroît dans un acte de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne. En 1016, Amiso ou Ammo, l'un de ses vassaux se présenta à sa cour pour lui demander son consentement à un échange de terres avec l'église de St. Maurice de Nugerol (aujourd'hui l'église du Landeron). Pour faire cet échange il dut obtenir l'autorisation de Burckard, archevêque de Lyon, frère du roi et abbé de St. Maurice en Valais, duquel dépendoit, comme successeur des fondateurs, l'église de Nugerol; le consentement étant intervenu, le roi ne fit aucune difficulté

de corroborer l'échange proposé devant des seigneurs du rang d'Amiso : parmi eux figurent Berthold , comte de Savoye , protecteur de l'abbaye , Cuno et ses fils , comtes de la vallée de Nugerol. L'acte d'échange se trouve entier dans l'histoire de la maison de Savoye , par Guichenon , tome IV.

La tradition porte que Cuno descendoit de la famille royale de Bourgogne par Rodolphe , frère du roi Conrad , qui vivoit dans le X^e siècle , et qu'il fut très-attaché à cette maison, de même que ses fils , dont l'ainé, Ulrich , tige des comtes de Neuchâtel , lui succéda au comté de Fenis , et le second , nommé Bucco , eut en partage le comté d'Ostranges (Oltringen), qui comprenoit Aarberg , Seedorf , Radelfingen , Wohlen , etc.

Burckard , fils de Bucco , étoit en 1038 , évêque de Lausanne. Avant le règne de Conrad , le salique , les seigneuries n'étoient pas encore héréditaires dans les familles , et les comtes ne portoient pas le nom de leurs châteaux ; cause principale d'où provient le vague et l'incertitude de l'histoire dans ces temps reculés. Conrad fit cesser cette incertitude en établissant par des lois le principe de l'hérédité chez ses vassaux ; ainsi qu'on peut le voir dans *Vippo de itinere regis per regna*. C'est de cette époque que date aussi l'origine des armoiries.

Ulrich , fils de Cuno , comte de Fenis , devint donc la tige de la première maison de Neuchâtel ; il fut invêtu de ce fief considérable , par Conrad , en 1033 ; ce qui s'explique par les relations de parenté et d'attachement qui le lioient à la famille royale. Le passage suivant prouve qu'Ulrich de Neuchâtel étoit en effet fils de Cuno , comte de Fenis ; il est tiré du cartulaire du chapitre de Lausanne : *Anno 1090. Post Lambertum suscepit Episcopatum Cuno de Novocastro , filius Ulrici Comitum de Fenis.*

Ce Cuno , évêque de Lausanne , portoit le nom de son grand-père , Cuno , père d'Ulrich. Ulrich I^{er} mourut en 1070 , laissant trois fils , Rodolph , Burckard et Cuno. Quant au château de Fenis , il fut détruit pendant la guerre

qu'Othon de Champagne fit dans le pays à l'occasion de la succession à la couronne de Bourgogne ; et le nom de ce Comté se perdit dès-lors : Ulrich I^{er} fut le dernier qui le porta.

Rodolph succéda à son père. Ses deux frères cadets conservèrent les seigneuries et les terres situées aux environs de Fenis. Il est fait mention de tous les trois dans plusieurs anciens titres ; ils furent mariés et devenus veufs , ils entrèrent successivement dans les ordres et devinrent tous évêques.

Rodolph gouverna le Comté de Neuchâtel jusqu'à 1099 ; il n'eut pas de descendans mâles. Les comtes de Neuchâtel subséquens tirent leur origine des fondateurs de l'abbaye de St. Jean , frères de Rodolph I^{er} lequel abandonna le Comté à son neveu , et se retira dans le couvent de St. Alban près de Bâle : ce qui s'infère de l'acte de fondation , où il est fait mention de lui , l'an 1103.

Son frère , Burkard étoit évêque de Bâle dès l'an 1072 : avant sa promotion à l'épiscopat il avoit eu pour femme Egiltrudis , dont il eut Ulrich II , déjà cité , et Berthold. Ce dernier fait , c'est-à-dire son mariage , est constaté par une bulle du Pape Honorius III. de l'an 1221 , dans laquelle on lit ces mots au sujet des différentes donations faites au couvent de St. Jean : *ex dono Burkardi Episcopi et Egiltrudis uxoris.*

Quant au premier fait , savoir que Rodolphe n'avoit pas laissé de descendans mâles , il est prouvé par un acte d'Ulrich III , de l'an 1163 , dans lequel il est dit : » Ego Uldarius , Comes et Dominus Novicatri paci et quieti ecclesie Herilacensis (St. Jean), et Jugiter a meis progenitoribus ejusdem loci fundatoribus (Burkard et Cuno), et Episcopo Rodolpho (de Bâle) confundatore et aliis fidelibus sunt collata. «

Burkard , évêque de Bâle et Cuno , évêque de Lausanne fondèrent l'abbaye de St. Jean , et y transférèrent une colonie de Bénédictins du couvent de St. Blaise dans la forêt noire. Erard en fut le premier abbé. Le cartulaire de Lausanne en parle en ces termes : *Cuno Episcopus fondavit Abbatiam Erlacensem : Burkardus frater ejus qui faciebat castrum de Cerlier,*

perfecte ecclesiam pro fratre. « --- L'église de St. Jean fut consacrée par Geraldus, évêque de Lausanne, et par Rodolphe, ex-seigneur et comte de Neuchâtel, qui avoit succédé à son frère Burckard (mort en 1105), dans l'évêché de Bâle.

Quant à Cuno, on n'a pas de date positive de sa mort qui arriva subitement pendant la construction du couvent de St. Jean: il vivoit encore en 1103.

Cuno, avant d'être évêque de Lausanne, avoit été marié, comme on l'a dit: il eut une fille qui épousa Pierre de Glane, tué près de Payerne, ainsi que plusieurs autres seigneurs, en 1226: de cette alliance nâquit un fils, Guillaume, qui bâtit le couvent d'Hauterive près de Fribourg en 1137, et mourut en 1142, et une fille, qui devint femme de Rodolphe II, comte de Neuchâtel, et mère d'Ulrich III. Cette circonstance explique pourquoi Ulrich III disoit au sujet du couvent de St. Jean: *a meis progenitoribus ejusdem loci fundatoribus*; car Burckard étoit son ascendant paternel, et Cuno son ascendant maternel. Il existe dans les archives de l'abbaye d'Hauterive des documens très-curieux sur cette fondation.

Ulrich II, qui avoit succédé à son oncle Rodolphe I, dans les Comtés de Neuchâtel et de Fenis, laissa trois fils, Rodolphe, Mangolt et Berthold. Le nom de sa femme n'est pas connu: il mourut en 1132.

Ces trois comtes devinrent la tige des maisons de Neuchâtel, de Nidau et de Valangin. Les deux lignes cadettes s'éteignirent au bout d'un siècle; et c'est de la branche ainée que se formèrent dans le XIII^e siècle de nouvelles tiges de ces deux dernières maisons, qu'il faut distinguer des premières.

Rodolphe II, marié à la fille de Pierre de Glane, eut en sa qualité de fils ainé d'Ulrich II, le fief de Neuchâtel, qu'il posséda jusqu'à sa mort en 1161. Son fils unique Ulrich III, comte de Neuchâtel, épousa Berthe de Granges et en eut trois fils, Rodolphe, Ulrich et Berthold.

Le sort de Rodolphe III, l'ainé des enfans d'Ulrich III, est resté inconnu: on présume qu'il perdit la vie dans les guerres que Ber-

thold V, duc de Zæhringen, soutint contre la noblesse de Bourgogne, en 1190. Il laissa néanmoins un fils en bas âge, nommé Berthold qui épousa Richensa, comtesse de Frohburg, dont il eut deux enfans, Rodolphe et Hermann. Ce fut ce jeune Berthold qui continua la branche ainée de Neuchâtel. Son oncle connu sous le nom impropre d'Ulrich IV, fut la tige des nouvelles branches de Nidau, Strasberg et Aarberg. Berthold, troisième fils d'Ulrich III, se voua à l'état ecclésiastique, et fut évêque de Lausanne en 1211, après la démission de Roger.

On ignore ce que devint Ulrich III depuis 1190: on croit qu'il mourut à la suite de l'empereur Frédéric Barberousse, dans les croisades; ce que l'on peut inférer avec quelque fondement d'un acte du jeune Berthold, son petit-fils, daté de l'an 1218, dans lequel il est dit que son grand-père avoit été *cruce signatus*, (croisé.)

Pendant la minorité de Berthold, Ulrich son oncle, second fils d'Ulrich III, administra le Comté de Neuchâtel en qualité de régent, et plus tard, conjointement avec Berthold. La première femme du jeune comte, Richensa, mourut en 1225; il en épousa une seconde, nommée Nicole, dont il eut un troisième fils, nommé Henri.

On possède un acte de 1257, par lequel Berthold, seigneur de Neuchâtel, donne au couvent de Frienisberg un emplacement pour bâtir une maison: *in Villâ nova prope turrim Nugerol*; cet emplacement est dans le faubourg du Landeron; c'est vraisemblablement celui de la maison qui appartient maintenant à la seigneurie; non loin de cette maison existe un ruisseau qui porte encore aujourd'hui le nom de ruisseau de la tour. Dès 1257 il n'est plus fait mention de Berthold.

Rodolphe III, son fils ainé, lui succéda vers 1261: il eut pour femme Sibille de Montfaucon, et fut père d'Amédée, Richard, Jean et Ulrich.

Amédée devint comte de Neuchâtel, après son père; et mourut en 1286: il eut pour fils Rodolphe V, ou Rollin, sous l'administration duquel Neuchâtel qui avoit toujours été depuis

42
Conrad le salique fief immédiat de l'Empire, en devint fief médiat.

A Rollin succéda le comte Louis, mort en 1373, et au comte Louis, sa fille Isabelle, qui mourut en 1395, et fut la dernière princesse de l'antique et respectable maison de Neuchâtel.

Notices biographiques.

Il y a quelques années que la Société d'encouragement proposa, à Paris, un prix de deux mille francs pour la gravure en relief sur pierre; ce prix fut remporté par Mr. Charles Girardet; et l'année suivante lorsque cet habile artiste eut développé une explication basée sur ses procédés, la même Société lui accorda la médaille de première classe. Depuis long-temps M. Charles Girardet faisoit des essais dans ce genre; et il avoit prouvé qu'il savoit aussi bien graver en relief sur le cuivre que sur la pierre. Les batailles d'Alexandre qu'il a gravées d'après ce système, lui ont valu les suffrages unanimes des connoisseurs. Les vignettes de la Mosaïque sont dues au talent de Mr. Girardet; elles sont remarquables par la vérité des effets et le moelleux des contours; ce genre de gravure est moins cher que la gravure sur bois.

Des récompenses accordées à l'industrie ont été distribuées par le Roi des Français, dans la salle des Maréchaux aux Tuileries, le 15 Juillet 1834; tous ceux des exposans qui devoient être nommés, avoient été convoqués par lettres; plusieurs Neuchâtelois se sont distingués et ont obtenu des prix: MM.

Perrelet, horloger à Paris, la croix de la légion d'honneur,

Persoz, chimiste, actuellement Professeur à Strasbourg, la médaille d'argent;

Breguet neveu et C^e à Paris, la médaille d'or;

Perrelet et fils à Paris, la médaille d'or;

Berthoud, la médaille d'or, pour les instrumens de précision.

Dans le nombre des Neuchâtelois qui ont acquis de la réputation à l'étranger au commencement du dernier siècle, se distingua Jean Théodore Chaillet, né en 1685, et mort en 1774, âgé de 89 ans; il étoit fils de Jean Chaillet, Pasteur de l'église des Ponts, où il

est enterré. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il fut envoyé successivement à Berne et à Genève, où il étudia sous les Turretin et les Tronchin, recteurs et professeurs de l'académie: de retour dans sa patrie il désira d'obtenir la chaire de mathématiques que le Magistrat se proposoit de fonder; dans ce but il se rendit à Bâle pour profiter des savantes leçons de Bernouilli et d'Euler, et se préparer à la remplir avec honneur: l'établissement n'ayant pas eu lieu alors, le jeune Chaillet tourna ses vues du côté de la médecine; il partit pour Leyde, et commença ses nouvelles études sous le célèbre Bernhave, qui le prit en affection. Ses relations l'ayant fait connoître, il obtint la place de médecin du régiment de Bonneval, à l'armée de l'Empereur; se trouvant en Italie, il fut reçu en 1726 docteur en médecine et professeur de philosophie à l'université de Padoue. Appelé à Paris, quelques cures heureuses l'ayant rendu célèbre, la place de premier médecin de la maison d'Orléans lui fut offerte; mais il la refusa; l'affoiblissement de sa vue lui fit désirer de revenir dans sa patrie où il fixa son séjour en 1731. Le Roi de Prusse l'honora du brevet de son médecin ordinaire à Neuchâtel.

Température, phénomènes astronomiques, productions de la terre.

1833.

OCTOBRE. Le temps couvert le matin s'est éclairci par une température chaude, pendant le mois de Septembre dernier. Le niveau du lac a haussé de 4 pouces. Le 7, ban de la vendange mis pour le vignoble de Neuchâtel. Le 17, la température a changé, l'atmosphère s'est refroidie; le vent a tourné à l'ouest; il a neigé aux montagnes; le 18, grand vent et pluie; le thermomètre marque 6° au-dessus de 0. Jusqu'à la fin du mois il y a eu du brouillard le matin, et quelquefois pendant le jour un soleil chaud; le niveau des eaux a monté de quatre pouces.

NOVEMBRE. Pendant les premiers jours la température s'est rafraîchie; le 4 il a plu et neigé aux montagnes; le 5, hauteur extraordinaire du baromètre; le 10, il a gelé le

matin par une forte bise ; le 14, le thermomètre marque 1° au-dessus de glace ; les jours suivans la température s'est adoucie ; le 20, brouillard bas et épais : pendant les derniers jours du mois il est tombé une pluie douce ; les travaux de la campagne n'ont pas été interrompus. Le niveau du lac a baissé de 2 pouces.

DÉCEMBRE. La température continue à être remarquablement douce et égale, malgré l'annonce et les prétendus pronostics d'un hiver rigoureux et précocce. Le 6 et les jours suivans, il a plu ; le 12 et le 13, il a neigé par un temps calme ; le 15, la neige a fondu, le 17, pluie et vent d'ouest. Dans quelques contrées de l'Allemagne les arbres commencent à fleurir ; dans d'autres les rivières sont débordées ; et les côtes de la mer exposées à de violentes tempêtes. Les derniers jours du mois ont été pluvieux et la température chaude. Le niveau du lac a éprouvé une crue extraordinaire ; il a monté de 4 pieds, 4 pouces. La quantité de pluie tombée pendant ce mois, si extraordinairement pluvieux, a été de 4 pouces, 2 lignes et dix-sept centièmes, du 1 au 30.

1834.

JANVIER. La température ne varie pas ; le thermomètre marque de 5 à 8° au-dessus de glace ; le 7, le thermomètre s'est élevé à 8°, le 10 et les jours suivans il a plu par le vent d'ouest ; le 16, le baromètre est très-élevé ; le 18, à 5 heures du matin éclairs vifs et brillans, il a tonné ; le 19, nuit orageuse, pluie continuelle et bourrasques de vent d'ouest ; le 24, le thermomètre marque 11° température de printemps ; la végétation commence à se développer ; quelques amandiers sont en fleurs ; et on a vu des pêches nouées : le 30 et le 31, il a gelé, le thermomètre étant à 0. La grande douceur de cet hiver a jeté, mal à-propos, de l'inquiétude dans l'imagination d'un grand nombre de cultivateurs : il me semble qu'il ne faut y voir qu'une nouvelle démonstration de ce principe, c'est que tous les hivers qui offrent dans les mois qui les précèdent des antécédens semblables à ceux de la saison actuelle, tels que les fréquentes variations du baromètre,

des orages, des débordemens de rivières, des tonnères, des coups de vent violens, des tempêtes sur terre et sur mer, et une transition subite de l'automne au printemps, sont, au moins dans notre climat et notre latitude, toujours doux et suivis d'un été favorable et d'abondantes récoltes ; l'année 1822 a pleinement confirmé ces observations, qui s'appliquent aussi à 1834.

FÉVRIER. Les deux premiers jours le thermomètre est descendu à 0 et à 1° au-dessous de glace. On a vu quelques grappes de raisin sortant des bourgeons d'une vigne plantée au mois d'avril de l'année dernière ; le 13, il a un peu neigé par une bise légère ; le 14, temps clair par un beau soleil ; les vigneronns continuent à tailler la vigne : le 20, 6° au-dessus de glace ; le baromètre est très-élevé : le 28, température douce et de printemps. Le niveau du lac a baissé de 1 pied 7 pouces.

MARS. Le premier de ce mois le thermomètre s'est élevé à 11°, les vigneronns commencent le premier labour : la température est favorable à la plantation des chapons dans les vignes défoncées en automne : le 14, il a gelé, le thermomètre étant descendu à 0 ; depuis quelques jours bise forte et froide : le 22, le vent a tourné à l'ouest ; le thermomètre marque 11° ; les derniers jours du mois l'atmosphère s'est refroidie. Pendant ce mois le niveau du lac a baissé de 1 pied 5 pouces.

AVRIL. Le 1, il neige un peu le matin ; les vigneronns finissent le premier labour : la sécheresse continue par la bise, qui a été très-forte le 9 ; les jours suivans elle a diminué ; les arbres commencent à se couvrir de fleurs, excepté les poiriers, qui ne promettent aucune récolte : le 19 le thermomètre marque 12°, température de printemps : le 24, la vigne commence à pousser avec vigueur et la montre s'annonce abondante dans tous les vignobles. La disette de fourrages se fait généralement sentir. Le 29 et le 30, pluie douce et abondante, qui rend à la végétation de la vigueur et de la vie. Le niveau du lac a baissé de 9 pouces.

M AI. Ce mois commence par une température chaude et plantureuse ; le 1, à midi, le thermomètre marque 15°, pendant les jours suivans il s'est élevé à 17, 18 et 19°, la sortie du raisin est très-forte : le 11 il a plu pendant la nuit ; le soir quelques éclairs ; la chaleur a diminué ; le 18, le thermomètre ne marque que 9° ; le 20, on voit des raisins rouges en fleurs : le 26 il y a beaucoup de hâle dans l'atmosphère ; le 29, le thermomètre marque 16°, le raisin fleurit généralement. Pendant le mois de Mai, baisse des eaux 2 pouces.

J U I N. Temps superbe, température chaude et favorable à la floraison du raisin ; les vigneronns commencent à attacher la vigne, après avoir effeuillé. Il y aura peu de fruit, quoique les arbres ayent été couverts de fleurs : le 8 et le 9, pluie douce et pénétrante ; il s'est élevé un fort joran, qui casse les jeunes bois des vignes qui y sont exposées ; le 16, le thermomètre a marqué 21° ; le 22, il a plu ; la fleur du raisin a généralement passé ; le 28, forte bise ; le thermomètre est descendu à 14° au-dessus de 0.

J U I L L E T. Le 1 de ce mois le thermomètre marque 18° et le lendemain 19° ; la chaleur est accablante ; le 14, pluie d'orage et par torrens : le 16, premier jour de la canicule qui s'annonce très-chaude ; le 17, 23° au thermomètre. Moisson abondante et d'une excellente qualité, comme toutes les productions de cette année ; le 20, il a un peu plu sans orage ; le 22, le soir aspect menaçant du ciel, une colonne de grêle, qui s'avançoit sur le lac au milieu de nuages noirs, a été détournée de nos rives par un fort coup de joran ; l'air s'est subitement rafraîchi ; nous n'avons point eu d'orage ; le 24, on voit quelques grains de raisins changer de couleur ; le 22, il en a été vendu de mûrs, au marché de Bâle : le 30, temps calme, beaucoup de hâle ; le soir orage et pluie sans grêle.

A O U T. Le premier du mois, temps légèrement couvert ; pluie chaude et abondante, ainsi que les deux jours suivans. Le niveau du lac a baissé de 3 pouces pendant le mois de

Juillet ; il n'est que de 2 pouces moins bas que le 21 Août 1832, époque de son minimum connu. Le 8, éclairs fréquens dans un ciel pur et serein ; à minuit orage qui s'est prolongé jusqu'au matin, et s'est terminé par une pluie abondante. La température chaude ne varie pas ; le joran du soir dissipe toutes les apparences d'orage ; le 18, il a détourné une colonne de grêle, qui a frappé Anet : le 21 et le 24 il a plu ; le 25, le thermomètre est descendu à 11° ; le 31, il pleut un peu le soir. Le 27, jour marqué par tant d'orages, pluie douce le matin ; après midi coups de joran violens.

S E P T E M B R E. Pluie douce par une température de 13° ; le 5, 19° au thermomètre ; le 7, 2° à midi ; le 8, brouillard bas, que le soleil a dissipé dans la matinée ; les jours suivans le beau temps continue, le baromètre étant très-élevé : le 15, le thermomètre est descendu à 12°. La végétation n'a point été interrompue, elle conserve une sève et une vigueur extraordinaires ; on a vu une nouvelle pousse de raisins à des plantées de l'année dernière, et quelques arbres en fleurs ; le 21, 19° au thermomètre : le 23, jour d'équinoxe d'automne, la température s'est rafraîchie le matin : pendant le jour le soleil est toujours très-chaud, comme au milieu de l'été : le 24, le ban de la vendange a été mis à Neuchâtel ; on a eu la sagesse de renvoyer le moment de la récolte jusqu'à la parfaite maturité du raisin, qui a encore acquis une qualité supérieure, et qui promet un vin excellent : en 1811, on vendangea à Neuchâtel le 24 Septembre.

Le Mendiant.

A la porte principale d'une église de Paris, on remarquoit naguère un vieillard mendiant, fidèle à reprendre tous les jours sa place au seuil de l'enceinte sacrée. Ses manières, son ton, son langage dévoient une éducation bien supérieure à celle qui ordinairement accompagne la misère. Sous ses haillons, portés avec une certaine dignité, brilloit un souvenir encore

vivant d'un état plus relevé. Aussi, parmi les pauvres habitués de la paroisse, au milieu de cette clientèle délaissée par les populations, que chaque église abrite sous ses ailes, ce mendiant jouissoit d'une grande autorité. Jacques étoit son nom. Sa bonté, son impartialité dans le partage des aumônes, seule bienfaisance du pauvre envers le pauvre, son zèle à appaiser les querelles, lui avoient acquis une considération méritée. Cependant pour ses camarades les plus intimes, comme pour les personnes attachées à la paroisse, sa vie et ses malheurs étoient un mystère. Chaque matin, depuis vingt-cinq ans, il venoit régulièrement s'asseoir à la même place : on étoit si accoutumé à le voir qu'il faisoit, en quelque sorte, partie de l'ornement du portail, comme les statuette de pierre nichées dans l'encadrement gothique; et aucun des camarades du mendiant ne pouvoit raconter la moindre particularité de sa vie. Une seule chose étoit connue : Jacques ne mettoit jamais le pied dans l'église, et il étoit catholique. Au moment des cérémonies religieuses, alors que les chants pieux faisoient retentir le dôme sacré; que l'encens montant au-dessus de l'autel, s'élevoit avec les vœux des fidèles vers le ciel; que la voix grave et mélodieuse de l'orgue soutenoit le chœur solennel des chrétiens, le mendiant se sentoit entraîné à confondre ses prières avec celles de l'église : d'un œil empressé et satisfait, il contemploit, du dehors, le tableau que présentait la demeure de Dieu. Le reflet étincelant de la lumière à travers les vitraux gothiques, l'ombre des piliers posés depuis des siècles comme un symbole de l'éternité de la religion, le charme profond attaché à l'aspect sombre et recueilli de l'église; tout frappoit le mendiant d'une admiration involontaire. On surprenoit quelquefois des larmes sur son visage ridé. Un grand malheur, ou un profond remords sembloit alors agiter son âme. Aux premiers temps de l'Eglise, on l'eut pris pour un grand criminel, condamné à s'exiler de l'assemblée des fidèles, et à passer, ombre silencieuse, au milieu des vivans.

Un ecclésiastique se rendoit tous les jours à cette église pour célébrer la messe. Issu d'une

des plus anciennes familles de France, possesseur d'une immense fortune, il trouvoit sa joie à faire d'abondantes aumônes. Le vieillard mendiant étoit devenu pour lui l'objet d'une sorte d'affection, et chaque matin l'abbé Paulin de Saint C** compagnoit de paroles bienveillantes l'aumône devenue une rente quotidienne.

Un jour Jacques ne parut pas à l'heure accoutumée; l'abbé Paulin jaloux de ne pas perdre son aumône, cherche la demeure du mendiant, et trouve le vieillard étendu malade sur un grabat.

Les regards de l'ecclésiastique furent frappés du luxe et de la misère qui éclatoient dans l'aménagement de ce réduit. Une magnifique montre en or étoit suspendue au-dessus du misérable chevet; deux tableaux, richement encadrés, recouverts d'un crêpe, se détachent sur les murs blanchis à la chaux; un Christ en ivoire, d'un beau travail, étoit aux pieds du malade; sur une chaise antique, aux découpures gothiques, et parmi quelques livres usés, un missel avec des agrafes en argent : tout le reste du mobilier annonçoit un affreux dénûment.

La présence du prêtre ranima le vieillard, et avec un accent plein de reconnoissance, celui-ci s'écria : » Monsieur l'abbé, vous daignez donc vous souvenir d'un malheureux ? «

— Mon ami, répond M. Paulin, un prêtre n'oublie que les gens heureux. Je venois savoir si vous aviez besoin de quelque secours.

— Je n'ai plus besoin de rien, répondit le mendiant : ma mort est prochaine; ma conscience seule n'est pas tranquille !

Votre conscience ? auriez-vous une grande faute à expier ?

--- Un crime, un crime énorme, un crime pour lequel toute ma vie a été une cruelle et inutile expiation ! un crime sans pardon !

--- Un crime sans pardon ! il n'en existe pas : la miséricorde divine est plus haute que tous les forfaits de l'homme,

--- Mais un criminel, souillé du plus horrible forfait ; qu'a-t-il à espérer ? le pardon, il n'en est plus pour moi !

--- Il en est un, s'écrie le prêtre saisi d'un

vif enthousiasme; le doute seroit un blasphême plus horrible que votre crime même. La religion tend ses bras au repentir. Jacques, si votre repentir est sincère, implorez la bonté divine, elle ne vous abandonnera pas. Faites votre confession. »

Aussitôt le prêtre se découvre, et après avoir prononcé les paroles sublimes qui ouvrent au pénitent les portes du ciel, il écoute le mendiant :

« Fils d'un pauvre fermier, honoré de l'affection d'une famille de haute noblesse dont mon père cultivoit une petite terre, je fus accueilli dès mon enfance au château de mes maîtres. Destiné à être valet de chambre du fils de la famille, l'éducation qu'on me donna, mes progrès rapides dans l'étude, et la bienveillance de mes maîtres, changèrent mon état : je fus élevé au rang de secrétaire. Ma vingt-cinquième année avoit sonné au moment où la révolution éclata ; mon esprit fut aisément séduit à la lecture des journaux de cette époque ; mon ambition se fatigua de ma position précaire. Je conçus le projet d'abandonner pour les camps le château asile de ma jeunesse. Si j'avois suivi ce premier mouvement, l'ingratitude m'eût épargné le crime ! La fureur des révolutionnaires déborda bientôt en province : redoutant d'être arrêtés dans leur château, mes maîtres congédièrent tous leurs domestiques. Quelques capitaux furent réalisés à la hâte, et, n'emportant de leur riche mobilier que des objets précieux par les souvenirs de famille, ils accoururent à Paris, cherchant un asile dans la foule, et le repos dans l'obscurité de leur domicile. Enfant de la maison, je les suivis. La terreur régnoit dans toute sa puissance, et personne n'avoit le secret de la retraite de mes maîtres. Inscrits sur la liste des émigrés, la confiscation avoit bientôt dévoré leurs biens ; mais peu leur importoit, ils étoient tous réunis, tranquilles, inconnus. Âmes d'une foi vive dans la Providence, ils attendoient un ciel plus clément. Vaine espérance ! La seule personne en position de révéler leur demeure et de les arracher à leur asile, eut la lâcheté de les dénoncer : ce dénonciateur c'est moi.

46
» Le père, la mère, quatre filles, anges parés de leur beauté et de leur innocence, un jeune enfant de dix ans, furent jetés ensemble dans un cachot et livrés aux horreurs de la captivité. Leur procès fut instruit. Les prétextes les plus futiles suffisoient alors pour envoyer l'innocent à la mort ; cependant l'accusateur public avoit peine à trouver un motif de poursuite contre cette noble et belle famille : un homme se rencontra initié aux confidences du foyer domestique, dépositaire des pensées les plus intimes de la maison ; il incrimina les circonstances les plus simples de leur vie, et inventa le crime frivole de conspiration. Ce calomniateur, ce faux témoin, c'est moi.

» L'arrêt fatal fut prononcé. La sentence de mort pesa sur toute la famille ; le jeune fils fut seul épargné. Malheureux orphelin destiné à pleurer toute sa famille et à maudire leur assassin, s'il l'avoit jamais connu !

» Résignée, et se consolant par ses vertus, cette famille infortunée attendoit la mort dans les prisons. Un oubli se glissa dans l'ordre des exécutions. Le jour marqué pour elle fut dépassé, et si personne n'avoit été intéressé à se saisir de ces innocens comme d'une proie, leur vie échappoit à l'échafaud : on étoit à la veille du 9 thermidor. Un homme impatient de s'enrichir de quelques déponilles, se rendit au tribunal révolutionnaire, fit rectifier cette erreur ; son zèle fut décoré d'un diplôme de civisme. L'ordre d'exécution fut délivré sur le champ, et le soir même, la justice affreuse de ces temps suivit son cours. Ce révélateur empressé, c'est moi.

» Au déclin du jour, à la clarté des flambeaux, le charrette fatale traîna à la mort cette noble famille. Le père, le front chargé d'une douleur profonde cachoit dans ses bras ses deux plus jeunes filles ; la mère, femme forte et chrétienne, pressoit sur sa poitrine ses deux filles aînées : et tous, confondant leur souvenir, leurs larmes, leurs espérances, répétoient les prières des morts. Jamais le nom de leur assassin ne sortit de leur bouche. Comme il étoit tard, l'exécuteur des hautes-œuvres, las de son travail, avoit confié à un valet cette tardive

exécution. Peu accoutumé à l'horrible manœuvre, le valet, en cheminant, implora l'assistance d'un passant. Un homme de bonne volonté se prêta à l'aider dans son ignoble ministère. Ce passant, c'est moi.

» Le prix de tant de crimes fut une somme de trois mille francs en or, et les objets précieux déposés encore ici autour de moi, témoins irrécusables de mon forfait.

« Après ce crime, je voulus m'étourdir dans la débauche : l'or, fruit de mon infâme conduite, fus à peine dépensé que le remords s'empara de moi. Nul projet, nulle entreprise, nul travail ne furent couronnés de succès. Je devins pauvre et infirme. La charité me dota d'une place privilégiée à la porte de l'église où j'ai passé tant d'années ! Le souvenir de mon crime étoit si vif, si poignant, que, désespérant de la bonté divine, jamais je n'osai implorer les consolations de la religion ni entrer dans l'église. Les aumônes, les vôtres surtout, Monsieur l'abbé, m'aiderent à économiser la somme volée à mes anciens maîtres ; la voilà. Les objets de luxe que vous remarquez dans ma chambre, cette montre, ce Christ, ce livre, ces portraits voilés étoient le mobilier enlevé à mes victimes. Oh ! qu'il a été long et profond mon repentir ; mais il a été impuissant ! Monsieur l'abbé, croyez-vous que je puisse espérer le pardon de Dieu ? --- Mon fils, répond l'abbé, votre crime est sans doute épouvantable : les circonstances en sont atroces. Les orphelins, privés de leurs parens par la révolution, comprennent mieux que personne de quelle douleur furent abreuvées vos victimes ! Une vie entière n'est pas trop, passée dans les larmes, pour l'expiation d'un tel forfait. Cependant les trésors de la miséricorde divine sont immenses. Grâce à votre repentir, plein de confiance dans l'inépuisable bonté de Dieu, je crois pouvoir vous assurer votre pardon.

Dès-lors, le prêtre se lève. Le mendiant, comme animé d'une vie nouvelle, descend de son lit et se met à genoux. M. l'abbé Paulin de Saint C*** alloit prononcer les paroles puissantes qui lient ou délient les fautes de l'homme,

lorsque le mendiant s'écrie : » Mon père, attendez, avant de recevoir mon pardon, que je me débarrasse du fruit de mon crime ; prenez ces objets, vendez-les, distribuez le prix aux pauvres. » Dans ses mouvemens précipités, le mendiant arrache le crêpe qui couvroit les deux portraits. » Voilà, dit-il, voilà l'image auguste de mes maîtres. «

A cette vue, l'abbé Paulin de Saint C*** laisse échapper ces mots : » Mon père ! ma mère !

Aussitôt le souvenir de cette horrible catastrophe, la présence de l'assassin, la vue de ces objets empreints d'un charme déchirant, saisissent l'âme du prêtre ; et, cédant à une défaillance involontaire, il se laisse tomber sur une chaise. La tête appuyée dans ses mains, il verse des larmes abondantes : une blessure profonde venoit encore saigner dans son cœur.

Le mendiant, attéré, n'osant lever ses regards sur le fils de ses maîtres ; sur le juge terrible et irrité qui lui devoit sa colère plutôt que le pardon, se rouloit à ses pieds, les arrosoit de pleurs, et répétoit d'une voix désespérée ; » Mon maître ! mon maître ! «

Le prêtre s'efforçoit, sans le regarder, de comprimer sa douleur.

Le mendiant s'écrie : « Oui, je suis un assassin, un monstre, un infâme ! Monsieur l'abbé, disposez de ma vie : que dois-je faire pour vous venger ?

--- Me venger, répond le prêtre, rendu à lui-même par ces paroles, me venger, malheureux !!!

--- N'avois-je donc pas raison de dire que mon crime étoit au-dessus du pardon ! je le savois bien, que la religion elle-même me repousseroit. Le repentir n'est rien pour un criminel de mon espèce : plus de pardon, n'est-ce pas, plus de pardon ? «

Ces dernières paroles prononcées avec un accent terrible, rappellent dans l'âme de l'ecclésiastique sa mission et ses devoirs. La lutte entre la douleur filiale et l'exercice du pouvoir sacré, cesse aussitôt. La faiblesse humaine avoit un instant réclamé les larmes du fils attristé ; la religion relève l'âme forte du prêtre,

48
L'ecclésiastique se saisit du Christ, et le présentant au mendiant, il dit d'une voix forte et émue :

--- Chrétien, votre repentir est-il sincère ?

--- Oui.

--- Votre crime est-il l'objet d'une horreur profonde ?

--- Oui.

Dieu, immolé sur cette croix par les hommes, vous accorde votre pardon; achevez votre confession. »

Alors le prêtre, une main levée sur le mendiant, tenant de l'autre le signe de notre rédemption, fait descendre la clémence divine sur l'assassin de toute sa famille.

La face tournée contre terre, le mendiant demuroit aux pieds de l'ecclésiastique. Celui-ci lui tend la main pour le relever: il n'étoit plus!

Un pauvre homme ayant été ramasser du bois dans la forêt de Hyde-Parck, vit un jeune homme bien mis, ayant une épée au côté, et une cocarde au chapeau, qui se promenoit d'un air triste et rêveur. Ce pauvre homme croyant que c'étoit un officier qui venoit là pour se battre en duel, se cacha derrière un rocher. Le gentilhomme s'approcha de cet endroit, lut un papier d'un air très ému et le déchira: il tira de sa poche un pistolet, regarda l'amorce et cassa la pierre avec une clef. Après avoir jeté son chapeau à terre, il appuya son pistolet sur son front: l'amorce prit; mais le coup ne partit point. L'homme qui s'étoit caché, s'élança sur l'officier et lui arrache son pistolet; celui-ci mit l'épée à la main et voulut en percer son libérateur, qui lui dit tranquillement: » Frappez! je crains moins la mort que vous, mais j'ai plus de courage: il y a vingt ans que je vis dans les peines et dans l'indigence, et j'ai laissé à Dieu le soin de mettre fin à mes maux. « Le gentilhomme frappé de cette réponse, resta un moment immobile; puis répandit un torrent de larmes, et tira sa bourse qu'il donna à ce vieillard, Il prit ensuite son nom, son adresse, et lui fit jurer de ne faire aucune perquisition à son sujet, si le hasard les faisoit se rencontrer encore.

On parle beaucoup depuis quelque temps

d'une association qui doit se former à Paris contre un des plus grands fléaux de la société actuelle, le suicide. Cette association sera composée des hommes les plus honorables dans toutes les opinions et entièrement étrangère à la politique du moment; car le rétablissement de l'ordre moral ne peut pas être une affaire de parti. Elle propose de guérir le mal social, qui se révèle d'une manière si déplorable par le crime et par le suicide, en employant tous les moyens d'influence qui seront à sa disposition, publication de bons livres, protection et encouragemens accordés aux écoles religieuses, prix décernés aux bonnes actions ayant les croyances pour principe, efforts pour donner à l'enseignement de l'enfance et de la jeunesse une direction dans la foi chrétienne et des croyances; tels seront les travaux de cette association, qui ne peut manquer de réunir à elle tous les esprits élevés et tous les cœurs généreux.

Pêche de la Baleine.

(*Voyez la planche.*)

De toutes les pêches qui se font dans les différentes mers, la plus difficile et la plus périlleuse, sans contredit, est la pêche de la baleine. Quoique ce cétacé n'atteigne pas des dimensions aussi colossales, à beaucoup près, que l'ont dit certains auteurs et que le croient encore aujourd'hui beaucoup de personnes; quoique la baleine franche, qui fait l'objet principal de ces expéditions, soit notablement inférieure pour la taille à la baleine jubarte, cependant on conçoit que c'est toujours une entreprise hasardeuse d'aller attaquer dans son élément, et pour ainsi dire corps à corps, un animal dont la longueur moyenne est au moins de 60 pieds. Cette entreprise même, dans les temps anciens, étoit regardée comme si fort au-dessus des forces de l'homme, que Job se sert de cet exemple pour lui faire sentir sa foiblesse en comparaison de la toute-puissance divine.

« Enlèveras-tu, dit-il, la baleine avec un hameçon, et la tireras-tu par la langue au bout du cordeau que tu auras jeté dans l'eau? lui passeras-tu un anneau dans le nez, et lui perceras-tu la mâchoire avec le fer? La réduiras-

Pêche de la Baleine.



Matelots qui harponnent une baleine.

G

50
tu à la supplicaton et à la prière ? Ferait-elle un pacte avec toi , et deviendra-t-elle ton esclave à jamais ? Te joueras-tu d'elle comme de l'oiseau ou l'attacheras-tu pour tes jeunes filles ? Tes amis la couperont-ils par pièces , et les négocians s'en partageront-ils les morceaux ? Rempliras-tu ton filet de sa peau , et de sa tête ta nasse à poissons ? Mets ta main sur elle ; songe à ce que seroit la lutte , et ne parle plus. »

Du temps de l'empereur Claude , une baleine ayant échoué dans le port d'Ostie , on fit tendre des cordes à l'entrée du port pour l'empêcher d'en sortir , puis l'empereur lui-même vint avec une petite escadre attaquer l'animal , qui périt sous les traits des archers de la garde prétorienne. Ce fut un spectacle extraordinaire , mais seulement un spectacle , car on ne profita pas des dépouilles de l'animal , et il ne paroît pas qu'on ait pensé à répéter , dans un but d'utilité , des expéditions semblables.

Lorsqu'un grand cétacé venoit à mourir sur quelque rivage , cela étoit considéré par les habitans comme une calamité , à cause de l'odeur qui s'exhaloit du cadavre ; et les habitans de Bunes , à ce que nous apprend Plutarque , attribuèrent une maladie pestilentielle dont leur ville fut ravagée aux émanations provenant du corps d'une baleine que les flots avoient rejeté sur le rivage voisin.

C'est probablement par la pêche des grandes espèces de dauphins que les habitans de tout le littoral de la baye de Biscaye ont pré-ludé à la pêche de la baleine , dont ils ont fait les premiers l'objet d'une industrie régulière. Il ne s'en suit pas , cependant , que les français aient devancé en cela les autres nations de l'Europe. Beaucoup de Basques étoient sujets du roi de Castille , et il paroît même que les Asturiens , leurs voisins , s'adonnèrent presque aussitôt qu'eux à la grande pêche ; c'est ce que prouve encore le grand nombre de mots espagnols qui se trouvoient anciennement dans le langage des baleiniers.

Lorsque les baleines , qui , au commencement de notre ère , étoient encore fréquentes dans ces parages , s'en éloignèrent enfin , les

Basques allèrent plus loin pour les chercher ; et dès lors , comme ils ne pouvoient revenir au port après chaque capture , ils furent obligés d'employer des bâtimens assez grands pour contenir le produit de toute une saison de pêche , et construits de manière à ce qu'on put installer à bord les chaudières destinées à fondre le lard.

Les premières expéditions des Anglais pour la pêche de la baleine ne sont pas de beaucoup postérieures à celles des Basques , des Asturiens et des Gascons ; mais alors les navigateurs de cette nation étoient bien loin d'égaliser ceux qui sortoient des différens ports de la baie de Biscaye , et leurs voyages furent , en général , si peu profitables , que , jusqu'à la fin du XVI^e siècle , cette branche d'industrie resta parmi eux très-languissante. Elle se ranima tout-à-coup après les premiers voyages à la baie d'Hudson ; mais dès qu'on fut informé en Europe des avantages que sembloit promettre la pêche dans les mers arctiques , les hollandais , qui venoient de former leur compagnie des Indes orientales , ne tardèrent pas à s'y livrer avec beaucoup d'activité. Ils commencèrent par prendre des basques à leur solde ; et , d'abord , disciples dociles , ils devinrent maîtres en peu de temps , et purent se passer de tout secours étranger. Cependant les anglais , qui avoient précédé de quatre ans les hollandais dans ces mers , voulurent en pleine paix les en chasser , et ce fut l'origine d'hostilités qui éclatèrent en 1617. Plusieurs nations de l'Europe , refusant comme la nation hollandaise , de reconnoître les prétentions de l'Angleterre , le débat devint général. Enfin les pêcheurs se virent contraints , par leur intérêt réciproque , de se partager cette mer et de s'imposer des limites.

Les basques , comme nous l'avons dit , avoient pris l'habitude de faire l'huile au fur et à mesure qu'ils prenoient les baleines. Les hollandais , dans la crainte du feu , n'osèrent pas fondre le lard à bord , et d'abord ils le conservoient dans des barriques jusqu'au retour. Comme cela rendoit leurs produits à-la fois plus chers et moins bons , la compagnie forma ,

au Spitzberg , une factorerie où tous ceux de leurs bâtimens qui pêchoient à l'est du Groenland apportoit à de courts intervalles leurs produits bruts , qui y étoient convertis en huile. Le village , auquel ils donnèrent le nom de *Smeerenberg* (du verbe *Smeeren* , fondre), étoit , pendant la saison de la pêche , le centre d'une activité prodigieuse. Il y venoit des marchands de toutes sortes , et à 11 degrés du pôle on trouvoit autant d'objets de luxe et de commodité qu'à Amsterdam.

L'établissement continua à prospérer jusqu'au moment où la baleine s'éloignant de ces parages , les pêcheurs cessèrent également de les fréquenter. Cela eut lieu graduellement dans l'espace d'environ dix années, de 1660 à 1670; une guerre qui survint bientôt força d'abandonner tout-à-fait cette factorerie, et aujourd'hui on ne sait pas même exactement quelle étoit sa situation.

Aujourd'hui cette partie de la mer est complètement déserte ; les bâtimens traversent sans s'arrêter le détroit de Davis pour pénétrer dans la baie de Baffin , sur la côte opposée au Groenland , la pêche y est maintenant très-profitable, mais elle est plus dangereuse qu'en aucun autre lieu ; à cause des montagnes flottantes de glace qui y sont très-nombreuses , et qui , chaque année, causent la perte de plusieurs navires.

Les vaisseaux employés aujourd'hui à la pêche de la baleine sont en général du port de 350 à 450 tonneaux , (le tonneau est de 20 quintaux), et portent de 30 à 45 hommes d'équipage , y compris le capitaine , le chirurgien et les chefs de pirogues , qui sont considérés comme officiers. Chaque pirogue est armée de quatre ou de six rameurs , outre le chef qui est au gouvernail , et le harponneur qui est à l'avant. Les principaux instrumens sont deux harpons et six ou huit lances. La tige en fer du harpon a trois pieds de longueur environ ; elle est terminée , du côté opposé à la pointe , par une douille en fer , dans laquelle entre le manche qui sert à la lancer. Ce manche est un bâton de cinq pieds de longueur : au-dessus de la douille est fixée une boucle en chanvre natté

qui reçoit l'extrémité d'une corde ou *ligne* , comme disent les marins , dont la grosseur est de 21 lignes , et la longueur de 155 brasses.

Lorsque le bâtiment est arrivé dans les parages où l'on s'attend à trouver des baleines, un homme est constamment placé en vigie au haut du mât. Dès qu'une baleine est signalée, on s'empresse de mettre les canots à la mer , et on s'arrange de manière à s'approcher de l'animal sans l'effrayer. Quand on est arrivé à la distance convenable , l'homme placé à l'avant lui lance de toute sa force le harpon qu'il tient à la main. La baleine , en se sentant blessée, donne ordinairement un violent coup de queue qui seroit fatal à la pirogue , si on n'avoit eu d'avance soin de se mettre hors de la direction où le coup doit porter ; elle plonge aussitôt après , et entraîne, avec une rapidité extrême, la ligne qui est attachée au harpon. Le frottement de cette corde sur le bord de la pirogue seroit capable de l'enflammer, si on n'y jetoit de l'eau.

Au bout d'une demi heure environ , la baleine reparoit à la surface , mais bien loin du lieu où elle avoit plongé ; cependant comme on peut , à différens signes , juger de la direction qu'elle prend , on tâche de se trouver près d'elle au moment où elle sort. Pour mieux s'assurer d'elle , on la frappe d'un second et même d'un troisième harpon , après quoi on l'attaque avec les lances. Dès qu'elle est morte, on la traîne vers le bâtiment, on l'accroche le long du bord pour dépouiller le corps de son lard , les mâchoires de leurs fanons : puis on abandonne la chair aux oiseaux de mer , aux ours et aux dauphins , qui en font curée.

Le temps employé à la pêche d'une baleine est très-variable. Il est arrivé quelquefois d'en tuer une en moins d'une demi heure, tandis que pour d'autres il a fallu deux jours.

Navet monstrueux.

Dernièrement un navet (turneps) provenant du domaine de Wuttal Hall a servi à renfermer un lièvre , un lapin et deux volailles ; toutes ces pièces étoient entières et non dépouillées. Le navet avoit 38 pouces de circonférence.

Nouvelle preuve des dangers que présentent les ménageries ambulantes.

Dans le courant de février 1834, un accident affreux est arrivé sur le chemin qui conduit à la foire de Newhaven : un lion et une tigresse se sont échappés de leurs cages à Worksworst. Il paroît qu'au moment où les conducteurs de la caravane alloient descendre à l'hôtel du *Lion blanc*, une voiture de bois ayant touché la charette sur laquelle étoient les animaux, la fit pencher du côté où étoient le lion et la tigresse. En vain on fit tous les efforts possibles pour empêcher les animaux de sortir, en réparant la porte de la cage qui avoit été endommagée; ils s'échappèrent dans les champs et la tigresse tombant sur un troupeau de moutons : en mit trois en pièces. Le lion, en liberté, se rua sur un troupeau de vaches, en tua une et en blessa deux autres. Les bêlemens des troupeaux, les hurlemens du lion, réveillèrent tous les conducteurs et les habitans; aussitôt on se mit à la poursuite de ces animaux pour tâcher de les reprendre ou de les tuer. Dans une plaine, on découvrit le lion qui dévorait la vache que dans sa fureur il avoit immolée; on l'attaqua de front, et malgré les ordres du gardien, on lui tira plusieurs coups de fusils qui le blessèrent grièvement. L'animal entra dans une fureur épouvantable, se précipita sur un homme qui étoit à peu de distance, et le tua avant qu'on ait pu le secourir. Il se lança ensuite dans une étable, où, à la voix de ses gardien et par suite de toutes les précautions prises, on parvint à s'en rendre maître. On se mit alors à la poursuite de la tigresse qui avoit pris une autre direction, et avoit attaqué quelques individus qui se rendoient aux champs. Avant qu'on fut arrivé elle avoit déjà déchiré en lambeaux une femme avec un enfant qu'elle portoit dans ses bras, et un petit garçon de onze ans. Ceux qui la cherchoient, quand ils arrivèrent, furent épouvantés par l'horrible scène de carnage qui s'offrit à eux, on fit d'abord de vains efforts pour s'en emparer; ce ne

fut qu'après l'avoir dangereusement blessée qu'on parvint à s'en saisir.

Nouvelle manière d'aller à cheval.

Un journal de New-York a rapporté que l'on a trouvé un cheval seellé et bridé, errant sans cavalier près d'une taverne de campagne dans la province de l'Ohio; recherches faites, on trouva le propriétaire dans un état complet d'ivresse, à cheval sur un mur, sur lequel il se démenoit avec fureur, et qu'il accabloit de coups de cravache et d'éperons, en maudissant l'entêtement de son prétendu coursier. Lorsqu'il fut un peu dégrisé, il découvrit sa méprise, et descendit au grand amusement de la foule, qui contemploit cette singulière cavalcade.

Politesse américaine.

Dans presque toutes les parties des Etats-Unis, lorsqu'une femme, n'importe de quelle condition (pourvu toutefois qu'elle ne soit pas de sang *mélé*) entre dans une voiture publique ou dans un paquebot, il est d'usage qu'on lui cède la meilleure place. Dans une voiture, c'est celle de derrière. Mr. Stuart, dont les voyages ont été publiés récemment informé de cette coutume universelle et ne pouvant, d'un autre côté, voyager sans incommodité le dos tourné vers les chevaux, prit un jour ses précautions pour éviter l'obligation de céder la place d'honneur, en stipulant au bureau des diligences la condition expresse qu'on la lui réserveroit spécialement et sans contestation future.

La voiture partit, et déjà il se félicitoit de pouvoir enfin jouir de ses aises, au moins pour cette journée. Mais son plaisir ne fut pas de longue durée. Le conducteur s'arrêta à une maison du faubourg, une porte s'ouvrit, et le cri usité : « Place aux dames ! » avertit le voyageur que ses droits étoient en grand danger d'être contestés. En vain allégua-t-il ses conventions préalables; elles furent déclarées nulles et sans effet *à priori* par toute l'assistance. Cocher, portiers, voyageurs, spectateurs,

tous, d'une voix unanime, taxèrent ses prétentions de monstrueuses et d'intempestives. Les dames refusèrent d'entrer dans la voiture et même de quitter le seuil de leur maison tant que la place ne seroit pas évacuée. C'étoit un bruit, une confusion à ne pas s'entendre.

On fit chercher le maître de l'hôtel d'où la diligence étoit partie pour venir vider la dispute. Il refusa tout d'abord de reconnoître la validité de l'arrangement consenti par son commis, et protesta que celui-ci n'avoit pu le conclure légalement sans son assentiment, et attendu sa nature usitée. Cependant, M. Stuart continuant de rester sourd aux représentations, aux remontrances, aux invectives, le propriétaire courroucé lui signifia enfin que s'il persistoit à garder sa place il en étoit le maître, mais qu'il ne retiendroit pas grand fruit de son obstination, et qu'on alloit détacher les chevaux et les atteler à une voiture de rechange, où les dames prendroient possession des places auxquelles elles avoient droit. Cette menace n'ayant pas produit plus d'effet que tout le reste, on procéda sur le champ à son exécution. Notre voyageur voyant à la fin que sa volonté individuelle ne suffisoit pas pour vaincre le préjugé de toute une population, se vit réduit à rejoindre ses compagnons dans l'autre voiture au milieu des risées et des sarcasmes de la foule. Après quelques instans de mauvaise humeur, les aimables usurpatrices de son siège firent les avances, et leur conversation pleine de cordialité le dédommagèrent amplement de sa déconvenue.

Grotte du Pialoux. (Drôme)

La grotte du Pialoux, qui a été longtemps dans le pays l'objet des contes les plus absurdes, est située parmi les rochers qui bornent la commune de Peyrus au sud-est ; elle a deux entrées, l'une de quatre pieds de hauteur sur sept ou huit de largeur ; l'autre beaucoup plus basse, a à peu près la même étendue vers sa base. Elles sont séparées par une espèce de colonne formée de minéral que les pluies ont dé-

taché du rocher, et qui s'est durci avec le temps. L'intérieur de cette grotte offre un aspect effrayant par la profonde obscurité qui y règne. Les personnes qui l'ont visitée avoient eu la précaution de se munir de flambeaux. Elles l'ont parcourue dans toute son étendue. Dès l'ouverture le sol baisse rapidement et est encombré de pierres qu'on y a jetées et de pétrifications détachées de la voûte, dont l'élévation est de 100 à 150 pieds.

Rien de curieux à voir comme les stalactites dont les parois sont tapissées et les sujets variés qu'elles représentent. Ici ce sont des fruits, des guirlandes de rose, des paysages charmans ; là, toutes sortes de quadrupèdes, de bipèdes, de reptiles ; enfin des anges, des peuples vêtus de la manière la plus bizarre, des chapelles d'une beauté admirable, des colonnes en forme de pyramides de 5 à 6 pieds de largeur sur 40 à 50 pieds de hauteur, des galeries profondes et ornées des plus merveilleuses pétrifications. On a mis plus de deux heures à faire le tour de cette grotte en examinant à la hâte les curiosités qu'elle renferme. Nos explorateurs auroient désiré visiter une sorte de double grotte qui se trouve dans le centre, mais elle est à 20 ou 25 pieds plus bas que la principale ; sa descente étant perpendiculaire ils ne purent y pénétrer. Toutefois au moyen de leurs flambeaux ils ont pu l'examiner ; ils portent sa longueur à environ 200 pieds sur 20 à 25 de largeur.

A-propos.

Un individu passoit, après minuit, dans la rue Vivienne, entièrement déserte en ce moment. Il est abordé par un homme d'une haute stature, à figure sinistre, qui, faisant luire un poignard à la clarté du réverbère, lui dit avec une voix de Stentor : » La bourse !!! « Le passant, sans se déconcerter, se tournant vers le nouveau temple élevé à Plutus, dit : » C'est le monument que vous voyez là-bas ; » et laissant notre voleur dans la stupéfaction, il s'éloigne au plus vite.

La plupart des animaux que l'homme a réduits en domesticité, ont éprouvé, par suite de leur changement d'état, des modifications telles, qu'il est aujourd'hui fort difficile de savoir quelles sont les espèces sauvages dont ils proviennent, et par conséquent quelle étoit leur première patrie. Le Renne est peut-être de tous les animaux domestiques le seul pour lequel il n'existe pas de semblable incertitude. Les régions voisines du cercle polaire arctique nourrissent en même temps et l'espèce sauvage, et l'espèce réduite, qui ne diffère de la première que par un peu moins de force et de fierté, et que toute l'influence de l'homme ne paroît pas devoir rendre capable de s'accommoder à un autre climat.

Le Renne sauvage se trouve également dans le nord de l'Europe, de l'Asie et de l'Amérique, et il est un objet important de chasse pour diverses tribus de Samoyèdes, de Finlandais, d'Esquimaux et d'Américains. Le renne domestique ne se trouve guère que chez les Lapons, pour lesquels il remplace le bœuf, le cheval et la brebis, et il a sur ces trois espèces le grand avantage de supporter, sans inconvénient, les froids les plus rigoureux, et de s'accommoder de la chétive nourriture que peut offrir un pays aussi pauvre en végétation.

Durant l'hiver, lorsque le sol est couvert d'une couche épaisse de neige, le renne, guidé par l'odorat, reconnoît le lieu où croît le lichen, (espèce de mousse), qui forme sa nourriture principale, et creuse du pied pour le trouver. Il est même remarquable que c'est dans cette saison qu'il est le plus gras; car, dans l'été, si sa nourriture est plus abondante, plus aisée à trouver, il ne peut pas la savourer en repos; les insectes revenus avec la chaleur le tourmentent cruellement; les moustiques, les taons le piquent pour s'abreuver de son sang; les têtards pour déposer sous sa peau des œufs qui se changent bienôt en vers gros comme le bout du doigt; la chaleur elle-même est pour lui une cause de malaise. Ce besoin

qu'a le renne d'un froid qui seroit insupportable à la plupart de nos espèces domestiques, empêchera probablement qu'on l'établisse jamais hors des pays pour lesquels il semble avoir été créé. Les individus que l'on transporte dans les régions tempérées y vivent, à la vérité, si on a pour eux les soins convenables; mais ils ne se propagent point. On avoit pensé que le renne pourroit se naturaliser dans les parties élevées de l'Ecosse et de l'Angleterre, et l'on a amené à diverses reprises des troupeaux considérables que l'on a lâchés dans les lieux qui sembloient leur devoir convenir le mieux: tous y sont morts en peu de temps, quoique ces lieux leur offrissent en abondance un lichen semblable à celui dont ils se nourrissent dans leur pays natal.

Les rennes, comme la plupart des animaux qui habitent les régions polaires, prennent à l'entrée de l'hiver une robe dont la teinte est beaucoup plus claire que celle de l'été, et qui, par cela même, les protège plus efficacement du froid, car, en blanchissant, leur pelage devient plus chaud et plus épais; aussi est ce à cette époque que l'on tue les rennes dont la peau est destinée à faire ces robes fourrées, connues dans le pays sous le nom de lappmudes.

Les rennes sauvages qui, pendant l'hiver, habitent les bois et les marécages, émigrent dans l'été sur les montagnes voisines de la côte, où ils trouvent un air plus frais et une moindre abondance de mouches. Il faut que les rennes domestiques, pour se conserver en bon état, fassent un voyage semblable. Aussi les Lapons, dans l'été, vont-ils avec leurs troupeaux s'établir sur la hauteur: ils y passent les mois de juin, juillet et août, et ce n'est qu'au mois de septembre qu'ils retournent vers leurs quartiers d'hiver, où ils doivent être rendus avant que les neiges commencent. Dans ces deux voyages les rennes servent de bêtes de somme; ce n'est que lorsque la terre est couverte de neige qu'on les attèle aux traîneaux, mais c'est réellement alors qu'ils sont le plus utiles, puisque sans leur secours l'habitant de l'intérieur des terres seroit confiné pour six mois chaque année dans

55
sa maison. --- Le pied du renne est conformé de la manière la plus convenable pour courir sur le sol mobile sans s'y enfoncer; non seulement il est beaucoup plus large que celui d'un cerf de même taille, mais il est fendu plus profondément, et ses deux parties, lorsqu'il presse, s'ouvrent en fourche, de manière à trouver un point d'appui suffisant, même sur la neige récemment tombée. Lorsque le pied se relève, les deux sabots revenant l'un vers l'autre, produisent, en se choquant, un bruit de castagnette qui s'entend d'assez loin. Attelé à un traîneau dont le poids va souvent jusqu'à 250 livres, un renne de force ordinaire fait 50 lieues d'une seule traite; avec un fardeau moindre, il peut aller plus vite et résister plus long-temps. On cite en ce genre des faits presque incroyables: ainsi on conte qu'en un cas urgent un officier suédois, chargé de dépêches très pressées, fit en quarante huit heures, avec le même renne, une route de 266 lieues. L'animal mourut presque en arrivant; son portrait est conservé encore aujourd'hui dans le palais de Drotningholm.

Dans les circonstances ordinaires, le renne, attelé à un traîneau, fait en trotant de trois à quatre lieues à l'heure, et il peut soutenir ce pas tant que dure le jour, ne mangeant rien, et prenant seulement de temps en temps, mais sans s'arrêter, un peu de neige pour se rafraîchir. La nourriture de l'animal pendant l'hiver consiste, comme nous l'avons dit, dans les mousses qu'il découvre avec beaucoup d'adresse sous la neige; dans l'été, il paît le gazon des plaines humides, ou broute les bourgeons et les feuilles des buissons. Il mange aussi avec beaucoup d'avidité, quand l'occasion s'en présente, certains rongeurs, nommés *lemmings*, qui, à des intervalles de temps irréguliers, arrivent en troupes innombrables. Le renne d'ailleurs n'est pas le seul ruminant qui, dans les pays froids, s'accommode pour nourriture d'animaux vivans: en Islande, dans les îles Shetland, et même vers la pointe nord de l'Ecosse, les chevaux et les vaches mangent volontiers du poisson.

La chair des rennes est excellente à manger fraîche ou sèche; elle est plus succulente et plus grasse en automne; aussi est ce dans cette saison qu'on en tue le plus grand nombre. Les femelles, qui ne sont pas, comme les biches, dépourvues de cornes, fournissent du lait dont on convertit la plus grande partie en fromage. On le bat quelquefois pour en faire du beurre; mais la partie grasse qui se sépare a la consistance et la couleur du suif. On ne traite les femelles qu'une fois le jour, vers les deux heures après midi; le lait qui se reforme jusqu'au lendemain matin est destiné à la nourriture des jeunes qui têtent encore la mère.

Pour qu'une famille laponne puisse vivre dans l'aisance et sans inquiétude de l'avenir, il faut qu'elle possède un troupeau de trois à cinq cents têtes; avec ce nombre de rennes, elle peut faire dans l'été tout le fromage dont elle a besoin, et dans l'hiver elle peut tuer de temps en temps une bête pour avoir de la viande fraîche. Une famille qui n'est pas fort nombreuse peut se maintenir avec un troupeau de deux cents bêtes; celui qui n'en a que cent est exposé à manquer souvent du nécessaire s'il ne cherche d'autres ressources; enfin l'homme qui en possède seulement cinquante ne peut pas avoir un établissement à lui, il est obligé de s'adjoindre à quelque famille plus aisée, dont il se rend en quelque sorte le serviteur.

Anecdotes.

Le père du lord Abingdon actuel étoit remarquable par la fierté de ses manières. Un jour qu'il traversoit, à cheval, un village d'Oxfordshire, il rencontra un jeune paysan, traînant avec peine un veau derrière lui. Ce villageois, voyant le lord venir à sa rencontre, s'arrêta et se mit à le regarder en face. Le lord lui demanda s'il le connoissoit. --- Oui, repliqua l'autre. --- Comment me nomme-t-on? Lord Abingdon, reprit le jeune garçon. --- Alors pourquoi n'ôtes-tu pas ton chapeau? --- C'est ce que je vais faire, monsieur, dit-il, si vous voulez tenir mon veau, qui m'a déjà

échappé trois fois des deux mains, alors je pourrai ôter mon chapeau.

Bethléem, son église et sa chapelle souterraine.

(Voyez la planche.)

Bethléem, ville de la Syrie, où pendant plusieurs siècles les populations de l'Europe se précipitèrent pour conquérir puis pour adorer l'emplacement où naquit le sauveur des hommes; terre consacrée par la piété des premiers fidèles; ce lieu qui n'est plus aujourd'hui confié qu'à la vertueuse résignation de quelques hommes, mérite une description que beaucoup de personnes ne connoissent pas encore et qui est empruntée aux écrivains modernes les plus dignes de foi. Remontons d'abord aux relations des écrivains sacrés:

L'empereur Auguste avoit publié un édit pour ordonner un dénombrement de tous ceux qui étoient soumis à la puissance romaine. Chacun devoit se rendre à la ville d'où sa famille tiroit son origine pour s'y faire inscrire. Joseph et Marie étoient de la famille royale de David, ils étoient donc obligés d'aller à Bethléem où David avoit pris naissance. Malgré les inconvéniens d'un aussi long voyage, ils obéirent l'un et l'autre à l'édit de l'empereur. Il étoit fort tard lorsqu'ils arrivèrent à Bethléem. Déjà une foule de personnes y étoient venues pour se faire inscrire. Toutes les maisons étoient remplies d'étrangers, et Joseph chercha, pour lui et son épouse, une hôtellerie où ils pussent passer la nuit. Mais leur aspect misérable les fit repousser de tous. Les hôtelleries étoient pleines d'étrangers ainsi que les maisons, et aucune ne voulut se reserrer pour faire place à de si pauvres voyageurs. Ainsi, rejetés et méconnus, mais forts de l'esprit de Dieu qui les animoit, Joseph et Marie se retirèrent dans une grotte qui servoit d'asile aux bergers et d'étable à leurs troupeaux.

« Pendant qu'ils étoient en ce lieu, il arriva que le temps auquel elle devoit accoucher s'accomplit. »

56
« Et elle enfanta son premier né, et l'ayant entouré de langes, elle le coucha dans une crèche parce qu'il n'y avoit point de place pour eux dans l'hôtellerie.. » (Saint Luc, chap. 2.)

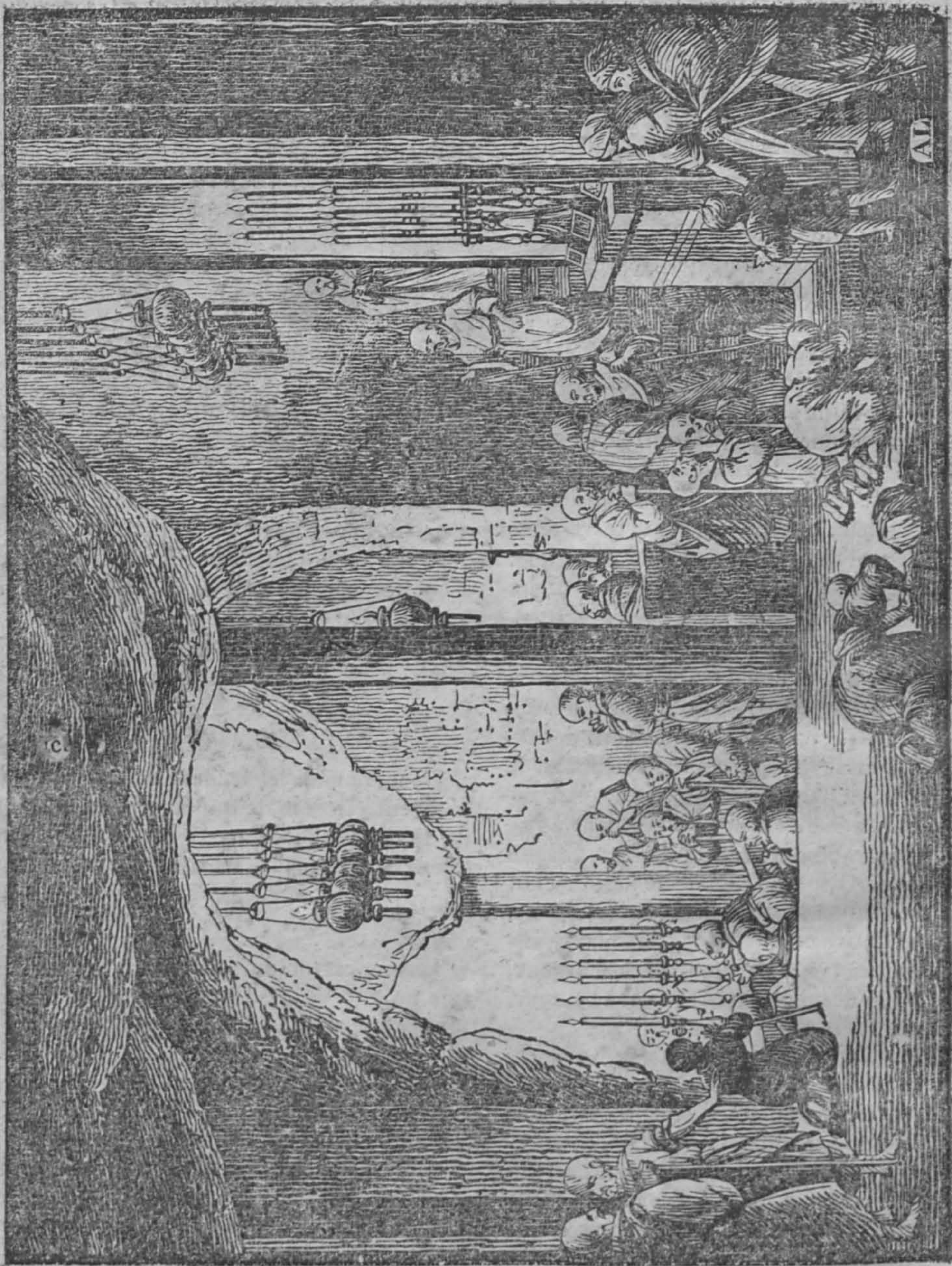
La nuit étoit avancée, tout dormoit à Bethléem, seulement quelques pauvres bergers se trouvoient dans les champs et veilloient à la garde de leurs troupeaux. C'étoit dans cette même contrée où le berger David avoit fait paître ses brebis avant de devenir roi. Comme les bergers parloient entre eux pendant la nuit obscure, une clarté brillante les environna soudainement, et un ange du Seigneur leur apparut. Les bergers épouvantés se prosternèrent; mais l'ange leur dit: Ne craignez point et écoutez. Je vous annonce une grande joie. Cette nuit même, en la cité de David, un Sauveur vous est né. Voici à quels signes vous pourrez le reconnoître. Vous trouverez un enfant environné de langes et couché dans une crèche.

Aussitôt que le messenger de Dieu eut ainsi parlé, une multitude innombrable d'anges se répandit dans les airs, comme une armée éblouissante de splendeur et de lumière, et tous, avec une voix céleste et une musique divine, louèrent le Seigneur et se prirent à chanter: Gloire à Dieu au plus haut des cieux: Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté,

Voilà le berceau de cette religion qui gagne le monde, aujourd'hui comme autrefois, lentement mais invinciblement; car toute chose est vite accomplie pour celui qui a l'éternité devant lui; et l'on appliqueroit encore justement à cette conquête de Dieu le mot solennel qui explique si hautement sa justice: *patiens quia æternus*, patient parce qu'il est éternel.

326 ans plus tard, Sainte-Hélène, mère de l'empereur Constantin - le - grand, visita les lieux saints et fit construire à cette place l'église qu'on y voit encore. Il est à remarquer que ce fut une hôtellerie parvenue à la dignité impériale, qui éleva ce temple à l'enfant qui n'avoit point trouvé d'asile dans une hôtellerie. Sainte-Hélène, dans sa jeunesse, avoit été hôtelière à Drépane en Bithinie.

Bethléem, son église et sa chapelle souterraine.



Cette église tient au couvent par une cour fermée de hautes murailles. Quoique souvent détruite et souvent réparée, elle conserve les marques de son origine grecque, sa forme est celle d'une croix; la longue nef, ou plutôt le pied de la croix, est ornée de quarante-huit colonnes d'ordre corinthien, de marbre blanc et d'une seule pièce. Cette partie de l'église: séparée du reste par un mur, appartient à la communion chrétienne des arméniens. Après ce mur et après avoir monté trois marches, on voit le cœur ou si l'on veut le sommet de la croix. Là se trouve sur le pavé une étoile en marbre perpendiculairement au-dessus de l'endroit de l'église souterraine où est marquée la place où nâquit Notre Seigneur et qu'on dit être correspondante à celle où s'arrêta l'étoile qui guida les Mages à l'adoration du Christ. Ce cœur ainsi que les deux nefs formées par la traverse de la croix appartiennent à la communion grecque.

C'est dans ces deux nefs que se trouvent les deux escaliers qui conduisent à l'église souterraine de la Crèche qui appartient aux Latins et dont nous donnons une image à nos lecteurs. Comme on voit, elle est dans le roc. L'autel (1) qui est sur le premier plan, à droite de cette gravure, est le lieu où la Vierge enfanta le Rédempteur des hommes; plus loin, après avoir passé l'un des escaliers qui montent à l'église supérieure, on trouve à gauche la Crèche où fut posé le Dieu qui venoit de naître. C'est du côté vers lequel sont prosternés tous les assistants que se trouve un bloc de marbre blanc, incrusté de jaspe et entouré d'un cercle d'argent, radié en forme de soleil. On lit ces mots à l'entour:

HIC DE VIRGINE MARIA
JESUS CHRISTUS NATUS EST.

En face de cette Crèche, cet autel où deux hommes paroissent appuyés et devant lequel brûlent une seule lampe et un cierge, cet autel est la place où la Vierge offrit l'enfant Jésus à l'adoration des Mages. Cette église ne tire aucun jour du dehors, et n'est éclairée que par la lumière de trente deux lampes envoyées par différens princes chrétiens: la plus magnifique est un présent de Louis XIII.

Rien n'est plus agréable et plus dévôt que cette église souterraine. Elle est enrichie de tableaux des écoles italienne et espagnole. Ces tableaux représentent les mystères de ces lieux. Les ornemens ordinaires de la Crèche sont de satin bleu brodé d'argent. L'encens fume sans cesse devant le berceau du Sauveur. Un orgue fort bien touché, joue, à la messe, les airs les plus doux et les plus tendres des meilleurs compositeurs d'Italie. Ces concerts charment l'Arabe chrétien qui, laissant paître ses chameaux, vient comme les antiques bergers de Béthléem, adorer le Roi des Rois dans sa crèche. On voit cet habitant du désert communier à l'autel des Mages, avec une ferveur, une piété, une religion inconnue des Chrétiens de l'Occident. « Nul endroit dans » l'univers, dit le Père Neret, n'inspire plus » de dévotion.... L'abord continuel des carava- » nes de toutes les nations chrétiennes.... les » prières publiques, les prosternations... la ri- » chesse même des présens que les princes chré- » tiens y ont envoyés.... tout cela excite en vo- » tre âme des choses qui se font sentir beaucoup » mieux qu'on ne peut les exprimer. »

Naufrage épouvantable

Nous donnons ici les détails du naufrage d'un bâtiment à trois mâts qui a péri corps et biens sur la côte de Boulogne, tels que les journaux en ont rendu compte dans le temps.

Boulogne, le 31 Août 1835,
3 heures du soir.

La mer est toujours furieuse, tout annonce une nuit terrible, les bateaux pêcheurs sont tous rentrés au port sauf un, le N° 71, que l'on croit perdu. Le bruit se répand que le paquebot de Londres, qui nous a quitté hier dans la nuit, est également perdu. Je ne puis croire à cette nouvelle, qui n'est peut-être que prématurée, car tout est à craindre; je connois malheureusement deux des passagers, entre autres une jeune femme, et je tremble pour leurs jours. Si le paquebot *the Queen of Netherland* a pu toucher Ramsgate, il est sauvé. Je sors à l'instant pour me rendre sur la plage; on signale

un bâtiment en détresse : c'est un trois-mâts, il ne porte point de pavillon. Avec la longue vue il est facile de voir qu'il cherche à gagner le large, les vents le repoussent sur la côte; s'il échoue, c'est fait de lui.

Quatre heures et demie du soir.

L'événement prévu est arrivé: le vaisseau vient d'échouer presque en face de l'établissement des bains; la mer est plus horrible que jamais; elle se retire. Avec la lorgnette, il est facile de distinguer l'équipage. Des marins se précipitent de tous côtés sur la plage; on traîne à bras un canot; on espère au moins sauver les hommes; quant au vaisseau, il ne faut plus y penser: la mer, en montant, doit le mettre en pièces.

Six heures.

Le canot est à la mer; il ne peut approcher. Un patron de bateau-pêcheur, Hénin (n'oubliez pas ce nom), déclare qu'il va se jeter à la mer, il se débarrasse de ses vêtements, et prend d'une main une corde; personne n'ose le suivre. On le voit lutter contre les flots: ce qui frappe, c'est l'immobilité de l'équipage, qui ne fait aucun signal. On s'en demande le motif: les malheureux, n'en ont-ils plus la force! le capitaine espère-t-il sauver le bâtiment! Je cours moi-même sur la plage.

Onze heures du soir.

Quel horrible spectacle! je ne l'oublierai de ma vie! trente cadavres sont entassés pêle-mêle, dans la remise du bâtiment appartenant à la Société humaine. Tout a péri, 108 femmes, 12 enfans, 13 hommes d'équipage!!!

Trois malheureux sont hors de danger. Quelle épouvantable nuit! Je veux cependant vous en donner quelques détails!

Vers sept heures, on voit le brave Hénin toucher le vaisseau. On voit un matelot lui jeter une corde, puis la corde est retirée; Hénin sur le point de périr lui-même, est forcé de lâcher prise et de regagner la plage. Il veut se rejeter à la mer, mais il est épuisé... Il faut renoncer à tout espoir de sauver ces infortunés; la nuit tombe, la mer commence à mon-

ter, le bruit des vents; des vagues, ne permet point d'entendre les cris de ces malheureux. Comment vous dépeindre l'anxiété de la foule qui couvre la plage découverte par la marée? Un grand nombre de hardis marins se sont mis à la mer, pour tâcher de recueillir les naufragés. L'obscurité redouble, les vents mugissent avec plus de violence que jamais, les vagues se succèdent avec force et rapidité, on distingue à peine le bâtiment. La mer oblige les plus intrépides à reculer. Tout-à-coup un mât est amené aux pieds des spectateurs, puis des tonneaux, puis des débris, puis des cadavres!

On court de tous côtés avec des fanaux, on se précipite sur la falaise, à chaque instant on ramasse des femmes, des enfans, des hommes.... Tous morts!.... Un marin court vers un rocher, il croit appercevoir quelque chose qui se meut dans l'ombre; c'est un malheureux matelot, on le prend, on le porte dans la salle de secours de la Société humaine; deux autres sont recueillis; l'un est trouvé sans connaissance à califourchon sur une planche que la vague a poussée sur le rivage; l'autre est ramené sur le sable, presque insensible; on les transporte à l'hôtel de la marine où les soins les plus touchans leur sont prodigués par le maître de l'hôtel et surtout par une anglaise, Mme Austin, dont le zèle et le courage ont été admirables. Une autre jeune anglaise, Mme Curtis, fille de Mr. Hawes, dont le grand-père a fondé la Société humaine, et qui se trouve logée à l'hôtel, s'empare d'une jeune femme amenée toute nue et déposée sur la table de la salle à manger; à force de frictions on rappelle un peu de chaleur, mais hélas! point d'espoir, la malheureuse ouvre les yeux, puis expire; on l'emporte, et Mme Curtis court prodiguer ses soins à d'autres. La malheureuse étoit d'une beauté remarquable.

Dans cet horrible moment, les marins de la douane, de la Société font preuve d'une activité qu'il est impossible de dépeindre. A mesure que les corps sont apportés, les chirurgiens s'en emparent; on les roule dans des couvertures, on les saigne. Une femme fait un léger

60
mouvement ; un sang noir s'échappe de son bras , elle soulève ses paupières , on espère , elle meurt ! Au fur et mesure de cette terrible inspection , on dépose les cadavres dans un coin de la salle.

Les deux naufragés auxquels Mme Austin a prodigué ses soins sont sauvés , ils ont repris leurs sens ; nous apprenons par eux que le bâtiment naufragé est anglais , qu'il se nomme *l'Amphitrite* , que c'est un bâtiment de transport pour les condamnés à la déportation ; il y avoit à bord , 108 femmes , 12 enfans , 16 hommes d'équipage ; les matelots sauvés sont John Owen , maître d'équipage , John Richard Rice et James Towsey , Owen est un homme superbe , dans la force de l'âge ; Rice et Towsey sont deux jeunes gens.

1 septembre , neuf heures du matin.

J'étois à six heures à la douane. Dans la nuit on avoit recueilli 43 cadavres du sexe féminin. J'ai vu , de mes yeux , ramasser dans le port , une jeune femme serrant dans ses bras un enfant de deux ans. Presque tous les corps sont dépouillés de leurs vêtemens. La plage est couverte de débris. La carcasse du vaisseau est en quelque sorte pulvérisée , je ne crois pas l'expression trop forte. Nos malheureux naufragés vont parfaitement bien. Par suite d'une bizarrerie du destin , la femme de chambre de Mme Curtis vient de reconnoître , dans Owen , son voisin et son ami d'enfance. Nous avons profité d'un peu de repos pour interroger Owen et Rice , et nous avons reçu les dépositions ci-dessous , que je traduis à la hâte.

J'ai reçu également celle du brave Hénin ; ce sont deux documens importans pour l'histoire de cet épouvantable événement.

Nous avons ouvert une souscription pour les naufragés et pour récompenser les braves marins qui ont exposé leur vie ; quant à Hénin , c'est au gouvernement à récompenser son intrépidité ; ce n'est pas la première fois qu'il s'honore par de pareils traits.

onze heures.

On vient de transporter à l'hôpital les nau-

fragés et les cadavres recueillis ; on a commandé cent cercueils , et demain la terre recueillera ces dépouilles. Il est à croire que la marée montante , rejétera d'autres corps. Je ne fermerai cette lettre que quelques minutes avant le départ du courrier.

Dépositions d'Hénin (François) , patron de bateau-pêcheur , du port de Boulogne.

» Hénin déclare que , vers six heures moins un quart , il dit au capitaine du port qu'il vouloit se rendre à bord du bâtiment échoué , et que les marins n'avoient qu'à le suivre ; que , quant à lui , il étoit résolu à s'y rendre seul ; qu'il courut sur la plage avec une corde , qu'il se dépouilla de ses vêtemens , qu'il se jeta de suite dans la mer. Il pense avoir nagé pendant près d'une heure et avoir approché le vaisseau vers sept heures ; il héla alors le bâtiment et cria en anglais « Jetez-moi une corde pour vous conduire à terre , ou vous êtes perdus : car la mer monte. » Des hommes de l'équipage l'entendirent , il étoit alors du côté tribord du bâtiment , qu'il toucha même ; il vit un matelot , et lui cria de dire au capitaine de jeter des cordes. Les matelots lui jetèrent deux cordes , une de la proue , une autre de la poupe ; il put se saisir de celle de la proue seulement , il se dirigea alors vers la plage ; mais la corde qu'il tenoit étoit trop courte et lui manqua. Il revint sur le bâtiment , s'y accrocha , cria à l'équipage de le hisser à bord ; mais alors ses forces l'abandonnèrent. Il se sentit épuisé , et ce ne fut qu'avec peine qu'il put rejoindre la terre.

Déposition de John Owen , naufragé de l'Amphitrite.

John Owen déclare être né à Crayford , dans le comté de Kent (Angleterre) ; et être le maître d'équipage à bord de *l'Amphitrite* , bâtiment de transport , capitaine Hunter , M. Forrester , chirurgien , en charge pour Sidney , New-South-Wales , ayant à bord 108 femmes et 12 enfans condamnés à la déportation , et 16 hommes d'équipage.

L'Amphitrite quitta Woolwich dimanche 26 Août ; la tempête commença dans la nuit du

29, quand le bâtiment étoit en vue de Dungeness ; il calcule qu'il étoit à trois milles Est du port de Boulogne, Le capitaine fit ses efforts pour l'éloigner de la terre, mais en vain. Sur les quatre heures de l'après-midi, le samedi, le bâtiment fut entraîné par la violence du vent vers le port, et prit terre. Le capitaine ordonna alors de jeter l'ancre, dans l'espérance qu'à la marée montante le bâtiment pourroit se remettre à flot. Vers cinq heures, un bateau français vint à leur secours ; Owen et Rice, ni aucun des hommes de l'équipage n'en eut connoissance. Ils étoient en ce moment à travailler sur le pont et à faire leurs paquets, espérant pouvoir débarquer. Il pense qu'alors il eut été possible de sauver tout le monde. Avant l'arrivée du bateau, Owen vit un homme qui, du rivage et avec son chapeau, faisait signe de débarquer. Il vit ensuite un homme arriver à la nage du côté de la poupe, qui lui cria en anglais de lui jeter une corde, ce que lui : Owen, alloit faire quand il en fut empêché par le capitaine.

Après le départ du bateau le chirurgien demanda Owen, et lui dit de mettre à la mer le grand canot, et il empêcha aucun des condamnés d'y entrer. Le docteur changea d'avis et déclara qu'aucun canot n'iroit à terre, ce qui empêcha aucun des prisonniers de débarquer ; au même instant, les condamnés qui étoient sur le pont, descendirent pour faire leurs paquets et demandèrent à grands cris le canot ; trois femmes dirent à Owen qu'elles avoient entendu le chirurgien dire au capitaine de ne point accepter l'assistance du bateau français.

Sur les sept heures la mer commença à monter, et l'équipage voyant qu'il n'y avoit plus d'espérance de salut, monta sur les vergues, les femmes restant sur le pont. Owen pense que les femmes restèrent dans cette situation plus d'une heure et demie. Tout-à-coup le vaisseau se sépara en deux, et toutes les femmes moins une, furent enlevées par les flots. Owen, le capitaine, quatre matelots et une femme étoient sur les vergues. Owen estime qu'il resta dans cette position près de trois-quarts d'heure,

S'apercevant que les mâts, les vergues, les voiles étoient sur le point de céder à la fureur du vent et de la mer, il dit à ses camarades qu'il étoit inutile de rester plus long-temps, qu'ils alloient périr, et qu'il falloit tâcher de nager jusqu'à terre. Il s'élança alors dans la mer et pense avoir nagé près d'une heure avant d'atteindre le rivage où il fut ramassé par un français et conduit sans connoissance à l'hôtel de la marine. Owen ajoute qu'il étoit parfaitement instruit du danger que couroit le navire dès l'instant de l'échouement, et demande à ses *shippers mans* s'ils ne pensoient pas comme lui qu'ils auroient pu se sauver alors. Ils répondirent oui, mais n'avoient pas voulu paroître effrayés.

Déposition de John Rice:

Il déclare être né à Londres, etc., confirme la déposition d'Owen, et ajoute qu'il fit remarquer au capitaine la personne qui, du rivage, lui faisoit signe de débarquer ; le capitaine lui tourna le dos. En réponse à une question à ce sujet, il déclare que le capitaine n'étoit pas gris et qu'il étoit co-propriétaire du bâtiment. Owen et Rice disent que toutes les femmes étoient enfermées, mais qu'alors du danger, elles forcèrent les portes et se précipitèrent sur le pont. Il y avoit déjà six pieds d'eau à fond de cale.

Désespoir d'un mulâtre.

Il y a quelques mois, au Port au-Prince, un mulâtre nommé Eriaz, fut condamné à mort pour crime d'assassinat sur la personne d'un négociant de l'île. Cet assassinat, commis avec des circonstances horribles, avoit été précédé d'un vol considérable. Peu de jours après, un jeune portugais fut condamné à la même peine pour avoir poignardé sa maîtresse dans un accès de jalousie.

Les deux condamnés étoient enfermés dans la même prison, mais ils occupoient chacun un cabanon séparé. Eriaz, dont on redoutoit la vigueur et la férocité, occupoit un cachot obscur, dans lequel l'air ne pénétoit qu'à travers une ouverture étroite et grillée qui donnoit sur un des corridors de la prison. Aucun

rayon de lumière n'arrivoit jusqu'à ce cachot ; et l'obscurité la plus profonde y régnoit même au milieu du jour. Dardeza, dont le crime étoit moins horrible, et qui avoit inspiré plus de compassion aux guichetiers, avoit été placé dans une chambre plus vaste, plus aérée, et dans laquelle se trouvoit une fenêtre grillée qui donnoit sur la campagne.

Les deux condamnés avoient les fers aux pieds et aux mains: On leur annonça à tous deux que leur exécution auroit lieu dans trois jours, et on leur distribua une provision de pain et d'eau suffisante pour les nourrir jusqu'au moment fatal. Depuis long-temps chacun des deux prisonniers méditoit des projets d'évasion. Dardeza, à qui on avoit permis de recevoir les visites de ses amis, avoit obtenu quelques outils propres à faciliter ses projets; mais le malheureux jeune homme, sans vigueur et sans adresse, avoit été bientôt découragé par d'infructueux essais, et il étoit retombé dans un morne abattement, attendant avec effroi la visite du bourreau.

Eriaz, plus vigoureux, plus hardi, ne désespéroit pas, et il résolut de tout tenter pour se soustraire au supplice.

D'après la position de son cachot et le trajet qu'il avoit fait pour y être conduit, il avoit calculé qu'un des murs de ce cachot devoit être le mur de clôture, et que s'il parvenoit à y pratiquer une ouverture, il pourroit trouver une issue sur la campagne.

Il se met donc à l'œuvre. Pour empêcher le bruit de se faire entendre, et pour amollir la pierre, il humecte d'abord les parois du mur, et avec les chaînes qui entourent ses mains, il gratte la muraille; mais quand il a enlevé quelques fragmens, il recommence à mouiller la pierre et gratte encore.... Il se prive de sommeil, et avec une infatigable activité il ne quitte pas un instant son travail. De temps en temps un géolier se présente à la lucarne et avec une lanterne qui projette sa lumière dans le cachot, il vient surveiller le prisonnier; mais tout en travaillant, Eriaz a l'oreille tendue; au moindre bruit il s'arrête, et quand le

géolier se présente, il voit Eriaz accroupi près du trou qu'il a pratiqué, feignant de dormir.

Déjà le mur avoit été entamé assez profondément; quelle étoit l'épaisseur de ce mur? Eriaz l'ignoroit, et il ne savoit pas ce qu'il avoit encore à faire.... Il ne savoit pas non plus; le malheureux, combien de temps il avoit encore devant lui jusqu'au jour de l'exécution. Placé dans ce cachot obscur, où régnoit une nuit éternelle, privé de tout moyen de calculer le temps depuis l'instant où on lui avoit annoncé qu'il n'avoit que trois jours à vivre, il ne savoit quand devoit expirer le délai fatal.

Horrible situation! au moindre bruit qui se fait entendre il croit que tout est fini, qu'on vient le chercher pour le supplice et dans cette horrible incertitude de tout ce qu'il avoit encore à faire et du temps qu'il lui restoit le malheureux s'arrêtoit découragé.

Cependant il tente un dernier essai, et grinçant des dents, il s'attaque à la muraille... Il est sauvé! la pierre cède, le mur est percé... mais hélas! le malheureux s'est trompé dans ses calculs sur la situation des lieux.... Ce n'est pas l'air pur et frais de la campagne qui vient frapper son visage, et à travers l'ouverture qu'il a si péniblement pratiquée, il n'apperçoit encore qu'un cachot faiblement éclairé par la pâle lueur d'une lampe... Il entend de sourds gémissemens; il appelle à voix basse...; c'étoit le cachot de Dardeza.

Bientôt ces deux malheureux se sont rapprochés. Eriaz communique son projet à Dardeza; et, en apprenant que le cachot de ce dernier a une fenêtre sur la campagne, il croit voir leur fuite assurée... Mais combien de jours se sont écoulés depuis qu'Eriaz a appris la fatale nouvelle, combien lui reste-t-il encore de temps à vivre?... Il interroge Dardeza, qui a pu, lui, calculer les heures et les jours, et il apprend que la nuit qui commence est la dernière pour eux, et que le soleil levant doit éclairer l'échafaud. Loind'abattre Eriaz, cette affreuse révélation redouble son courage. Dardeza le seconde, et tous deux réunissent leurs efforts pour aggrandir l'ouverture pratiquée par Eriaz, qui

bientôt s'est introduit dans le cachot de Dardeza.

Celui-ci avoit reçu d'un ami un ressort de montre pour limer les barreaux de sa fenêtre et faciliter un moyen d'évasion ; mais, ainsi que nous l'avons dit, ce malheureux n'avoit pas même essayé d'accomplir un projet qui lui sembloit impossible. La présence d'Eriaz ranima son courage ; il saisit l'instrument précieux qu'il a conservé, et, tous deux se mettant à l'ouvrage, ils ont bientôt scié quelques barreaux de la fenêtre. L'ouverture est assez large pour qu'ils puissent passer, et s'ils pouvoient oser une chute de 60 pieds, leur fuite seroit assurée. Il ne reste plus qu'à limer les fers qui attachent leurs pieds et leurs mains ; mais ce travail sera long encore ; la nuit avance, le jour va paroître, jour fatal qui ne doit que commencer pour eux ! Ce ressort précieux ne peut leur servir à tous les deux à la fois ; à peine si un seul aura le temps de briser ses chaînes, et avec ce poids énorme la fuite est impossible.

Alors une horrible discussion s'élève entre ces deux malheureux. L'instrument sauveur est entre les mains de Dardeza ; il veut s'en servir. Eriaz se précipite sur lui pour le lui enlever. Dans cet étroit cachot, entre ces deux hommes enchaînés et voués tous deux à la mort dans quelques heures, une lutte affreuse, un combat à mort s'engage. Eriaz plus vigoureux, renverse son ennemi ; Dardeza se voit vaincu ; il s'approche de la fenêtre, et pour que du moins il n'y ait de salut pour aucun et que tous deux meurent, il veut jeter aux vents le précieux outil. Eriaz l'arrête. « Non tu ne l'auras pas ! s'écrie Dardeza désespéré ; et faisant un dernier effort pour se dégager des mains de son robuste adversaire, il place la lime dans sa bouche et l'avale. A cette vue Eriaz tombe anéanti. C'en est donc fait ! il faudra mourir !

Dardeza est étendu à terre, brisé par la lutte qu'il vient de soutenir, et faisant entendre comme un râlement de mort. Le ressort qu'il a avalé reste engagé dans sa gorge, il suffoque... Soudain, une horrible pensée vient à l'esprit d'Eriaz, il se précipite sur Dardeza, le saisit violem-

ment, l'étrangle, lui brise la tête contre la muraille, lui plonge le poing dans le gosier, lui déchire la gorge avec ses mains et jusque dans la poitrine palpitante du malheureux, il cherche, à la lueur de la lampe, l'instrument précieux et sauveur.

Il le retire ensanglanté ; bientôt il est à l'œuvre, ses chaînes tombent..., puis avec les vêtemens de Dardeza qu'il dépouille, il se fait une espèce de lien qu'il attache à un barreau de la fenêtre... Il se laisse glisser, mais arrivé à l'extrémité de la corde, il plonge avec effroi les yeux au-dessous de lui... Un abîme de plus de trente pieds reste à franchir.. Cependant il n'hésite pas ; sa chute est amortie par une plate-forme sur laquelle il roule et il tombe meurtri sur le pavé.

Mais tout n'étoit pas fini.... il se trouve dans un chemin de ronde, entouré par un mur élevé qu'il faut franchir encore. Au moment où il cherche de quel côté l'escalade sera plus facile, un des chiens de garde se précipite sur lui. Eriaz se jète lui-même à sa rencontre, et pour faire taire ses aboiemens, il lui plonge le bras dans la gueule et l'étouffe ; mais au milieu de ses mouvemens convulsifs, le chien lui dévore le poignet.... Il n'y avoit pas de temps à perdre, car le jour commençoit à poindre : Eriaz choisit un endroit du mur où de nombreuses crevasses présentent un point d'appui, et le malheureux, harassé, meurtri, le poignet en lambeaux, parvient enfin à escalader le mur.

Il est libre !

Au point du jour, les guichetiers viennent chercher les condamnés pour les conduire à l'échafaud.... ils ne trouvent plus qu'un cadavre horriblement mutilé.

Bientôt l'alarme est donnée dans tout le pays, et des proclamations sont publiées dans lesquelles on donne le signalement du coupable : d'après les traces de sang et les débris qui se trouvent près du chien qui a été étouffé par Eriaz, on reconnoît qu'il a dû avoir le poignet droit arraché, et on publie tous ces détails. Eriaz avoit couru pendant près d'une heure ; mourant de fatigue et de faim ; il s'arrête près

d'une petite cabane où il se hasarde à demander l'hospitalité, pensant que le bruit de sa fuite ne viendra pas jusque là. Une vieille négresse, qui habitoit cette cabane, lui offre quelques provisions. Eriaz alloit partir; mais entre tout-à-coup le mulâtre Caro, fils de la négresse qui avoit si généreusement reçu le fugitif.

Il arrivoit de la ville; et son premier soin fut de raconter ce qu'il avoit appris. A ce récit Eriaz pâlit et cache précipitamment son bras sous ses vêtemens. Ce mouvement, quoique rapide, est apperçu par Caro: l'intrépide jeune homme se précipite sur Eriaz, lui arrache son manteau, et découvre sa playe sanglante; mais Eriaz avec un bond rapide, recule, saisit une hache qui se trouvoit dans un coin, et s'élance sur Caro, qui s'est également armé d'un énorme bâton. Caro pare adroitement le coup qui lui est porté, la hache d'Eriaz glisse sur le bâton de son adversaire, et ouvre le crâne de la pauvre négresse qui étoit accourue près de son fils pour le protéger.


A cette vue Caro se jette sur Eriaz, et d'un coup qu'il lui assène sur la tête, il le renverse sans connaissance et hors de combat; puis il se précipite sur le corps de sa mère qu'il cherche en vain de rappeler à la vie. Au même instant, trois des nombreux cavaliers de la police qui avoient été envoyés dans toutes les directions, à la poursuite du fugitif, arrivent sur ce nouveau théâtre de crimes: Eriaz est garotté, attaché à la queue d'un cheval, et ramené à toute bride dans la prison. A peine arrivé, Eriaz a demandé une bouteille de rhum et un prêtre auquel il a raconté avec un horrible sang-froid tous les détails de son évasion: puis il avala d'un trait le rhum qu'on lui avoit donné. A peine le prêtre se fut-il retiré, qu'Eriaz est tombé sans connaissance, et lorsqu'on est venu le chercher pour le conduire au gibet, il n'existoit plus.

Suite de l'histoire de Christophe Colomb et de la découverte de l'Amérique. (La première partie se trouve dans l'almanach de 1833).

(Voyez la grande planche.)

Après avoir longé quelque temps la côte d'Hispaniola, les deux bâtimens se lancèrent dans le vaste océan; Bientôt des vents contraires, une succession de tempêtes violentes exposèrent les équipages aux plus imminens dangers. Colomb qui fut encore séparé de la *Pinta* aborda enfin dans un véritable état de détresse aux Açores. Il n'y reçut du gouverneur portugais qu'un accueil presque hostile. En quittant ces îles, une nouvelle tempête le força de chercher un refuge dans le Tage. L'illustre voyageur fut reçu avec les plus grands honneurs à la cour de Lisbonne. Le temps étant devenu plus favorable, il remit à la voile, et entra le 14 mars dans le port de Palos, d'où il étoit parti sept mois et demi auparavant.

La réception triomphante de Colomb à Palos ne fut qu'un foible prélude de celle qui l'attendoit à la cour d'Espagne; cette cour étoit alors à Barcelone; en approchant de cette ville, une foule de nobles, de courtisans et tous les notables de cette grande cité allèrent à sa rencontre pour faire ensuite partie de son cortège et orner son entrée solennelle. A la tête marchaient les Indiens dans le costume de leur pays, et qui inspiroient autant de curiosité que d'intérêt. Ensuite paraissoient des oiseaux de diverses espèces inconnues, plusieurs perroquets vivans, d'autres animaux empaillés, des plantes auxquelles on attribuoit des qualités merveilleuses, enfin l'or et les ornemens de ce métal, obtenus des Indiens. Colomb à cheval, entouré de la plus brillante escorte terminoit la marche. Ferdinand et Isabelle, dans tout l'appareil de la majesté souveraine et entourés de leur cour splendide, attendoient au palais l'arrivée de l'amiral. Quand il entra dans la salle d'audience, les monarques se levèrent



Les Caciques et les Indiens livrent à Colomb le tribut en vases et utensiles précieux.

comme pour recevoir une personne du plus haut rang ; à peine lui permirent-ils de s'agenouiller devant eux ; lui ordonnant de s'asseoir et lui donnant leurs mains à baiser. Colomb fit ensuite un rapport détaillé de son voyage, et déploya les échantillons de tous les objets rares, extraordinaires ou précieux qu'il avoit rapporté du nouveau Monde. A la fin de son discours, le roi et la reine tombèrent à genoux, en répandant des larmes de joie, rendirent de ferventes actions de grâce au ciel.

Colomb étoit alors à l'apogée de la faveur. Des arrangemens furent immédiatement pris pour une seconde expédition. On établit un conseil des Indes, l'on nomma pour le présider, Juan Rodrigue de Fonseca, homme haineux et vindicatif qui devint depuis un des ennemis les plus acharnés de Colomb, auquel il ne cessa de nuire pendant le reste de sa vie. Ce nouvel armement étoit formé sur une plus grande échelle que le premier, et consistoit en dix-sept bâtimens pourvus de tout ce qui devenoit nécessaire à fonder des établissemens permanens dans les contrées nouvellement découvertes.

L'escadre mit à la voile le 25 septembre 1495, et se rendit d'abord aux Canaries, pour y embarquer divers animaux domestiques qu'on vouloit propager dans les nouvelles possessions. L'amiral fit ensuite gouverner bien plus au sud que lors de son premier voyage, dans l'espoir de découvrir quelques-unes des îles habitées par la nation des Caraïbes, dont on lui avoit fait des récits effrayans. Son désir eut un plein succès : le dimanche 3 novembre on signala la terre ; c'étoit une île à laquelle on donna le nom de *Dominique*. Il aborda ensuite à une autre île qui fut appelée *Marie galante*, et à une troisième qu'il nomma *Guadeloupe*. Se dirigeant ensuite sur Hispaniola, il découvrit en chemin et baptisa *Montserrat*, *Santa Maria la Redonda*, *Santa Maria Antigua* et *San Martin*. Peu de jours après, il arriva à l'entrée de la baie de *Navidad*, près du lieu où avoit été construit le fort espagnol. La soi-

rée étoit déjà avancée ; Colomb fit jeter l'ancre. Impatient d'avoir des nouvelles de la garnison, il fit tirer d'heure en heure des coups de canon et alluma des feux sur les vaisseaux ; mais aucune réponse de la côte ne fut faite à ses signaux. Les hommes que l'amiral envoya à terre le lendemain firent rapport que le fort étoit détruit de fond en comble, et que tout le terrain offroit de vestiges d'incendie et de carnage. Nul indien ne se montra dans ces lieux ; les espagnols poussant leurs recherches plus loin, trouvèrent que le village du Cacique Guacanagari, l'hôte et l'ami de Colomb, avoit aussi été brûlé. Les jours suivans, quelques Indiens et Guacanagari lui-même reparurent ; ils rendirent compte du déplorable sort de la garnison : parmi les espagnols qui la composaient, les uns avoient été excités par une avarice sordide, les autres par la plus brutale lubricité. C'étoit à qui se feroit le plus grand amas d'or, ou qui enlèveroit aux pères leurs filles, aux maris leurs compagnes, et à arracher à tous leurs bijoux en or ou autres effets de quelque valeur.

» Ils avoient entendu raconter des merveilles des mines de Cibao, et du sable d'or que les ruisseaux charioient dans cette contrée. C'est là où ils résolurent de se rendre, pleins d'espoir d'amasser des trésors immenses et désobéissant ainsi aux injonctions que Colomb leur avoit faites en partant : de rester toujours en bon nombre dans le fort et de ne point sortir du territoire ami de Guacanagari. La province de *Magnana* où ils se rendirent étoit située dans le milieu de l'île gouvernée par Coanabo que les espagnols désignoient par le titre de *Seigneur de la maison d'or*. Ce chef renommé étoit Caraïbe de naissance et possédoit toute la fierté et le courage de sa nation ; aussi dès que Gutierrez et Escobido avec leurs compagnons furent entrés dans ses domaines, il les fit saisir et mettre sur le champ à mort ; réunissant ensuite ses guerriers en secret, et se concertant avec un autre cacique dont le territoire touchoit à celui de Guacanagari, il descendit de ses monta-

65
gnes et traversant avec le plus grand secret les vastes forêts de l'intérieur, il arriva avec ses troupes dans le voisinage du village sans avoir été découvert. Les espagnols avoient négligé toutes les précautions militaires ; il ne se trouvoit que 10 hommes avec Arena dans le fort, où ils n'avoient établi ni garde, ni sentinelle ; le reste étoit éparpillé dans les habitations voisines. Caonabo et ses guerriers arrivent vers le milieu d'une nuit sombre au pied des foibles retranchemens, qu'ils franchissent avec impétuosité en poussant des hurlemens affreux. Les espagnols ensevelis dans un profond sommeil, ne purent songer à se défendre ; les assaillans mirent aussitôt le feu à toutes les maisons où reposoient les blancs, tant à l'intérieur qu'au dehors de la place. A l'exception de huit espagnols qui se jetèrent à la mer et s'y noyèrent, le reste fut impitoyablement massacré ou rejeté dans les flammes. Guacanagari et ses sujets combattirent avec courage pour la défense de leurs hôtes ; ce chef fut grièvement blessé de la main de Caonabo ; ses domaines furent dévastés, son village fut incendié et détruit de fond en comble. «

Après avoir passé quelque temps à *Navidad*, Colomb s'occupa d'un établissement permanent. Il trouva à l'est un port commode et une position favorable à la construction d'un fort ; deux rivières couloient dans le voisinage et arrosoient un pays fertile et enchanteur. L'amiral y débarqua les hommes qui s'étoient engagés, lors du départ d'Espagne, à se fixer dans les contrées découvertes par lui, et y bâtit la première ville européenne du Nouveau Monde à laquelle il donna le nom de *Isabella*. Mais dès-lors des difficultés sans nombre vinrent l'assaillir, lorsque ces aventuriers, qui avoient conçu les idées les plus exagérées sur les richesses et le bonheur dont ils alloient immédiatement jouir, au lieu de nager dans l'opulence, furent réduits à bâtir, à planter, à labourer et à pourvoir péniblement aux premiers besoins de la vie. Par malheur cette contrée si fertile en apparence,

n'étoit rien moins que salubre et les maladies ne tardèrent pas à décimer les nouveaux colons.

Lorsque les vaisseaux de la seconde expédition eurent débarqué leurs cargaisons et leur monde, il fallut bien renvoyer plusieurs bâtimens en Espagne et n'en réserver qu'un certain nombre pour le service de la colonie. L'anxiété de Colomb devint extrême. Il falloit tenter quelque entreprise qui put soutenir la réputation des pays découverts, et justifier les brillantes descriptions qu'il en avoit lui-même faites. Les Indiens désignoient tous la contrée de *Cibao* comme celle d'où ils tiroient leurs ornemens en or ; il ne falloit que quelques journées de marche pour y arriver ; il se détermina donc à y envoyer avant le départ de la petite escadre, afin qu'elle put au moins rapporter quelque nouvelle des mines ou des montagnes d'or. Deux expéditions furent organisées pour l'intérieur de l'île, sous le commandement de deux officiers courageux et entreprenans. Ils trouvèrent un beau pays, arrosé de nombreux ruisseaux et, à la satisfaction générale de nombreux indices, du métal si avidement recherché. De la poudre d'or fréquemment mêlée au sable des montagnes et des fragmens d'or massif, dont quelques morceaux d'un poids assez considérable, furent recueillis dans les lits desséchés des torrens. Colomb envoya ces échantillons en Espagne, avec tous les fruits et autres productions végétales de quelque valeur qu'il put amasser à la hâte. Il renouveloit les assurances que dans peu il seroit en état d'envoyer de riches cargaisons en or, épices, drogues et marchandises précieuses. Il traçoit ensuite un tableau séduisant de la beauté et de la fertilité de l'île, prouvée par la végétation spontanée de la canne à sucre, et par la réussite de toutes les plantes et graines apportées d'Europe.

Peu de temps après le départ des vaisseaux, la colonie fut en proie à la plus grande misère. L'humidité du climat causa des fièvres intermittentes, et une maladie bien plus cruelle, inconnue jusqu'alors, vint punir les espagnols

de leurs débauches avec les femmes indiennes. Les secours de l'art de guérir furent long-temps inutiles, les médicamens même manquèrent. Une famine déjà menaçante fit réduire les distributions de comestibles, et il n'y avoit d'autre moyen de moudre les grains qu'à force de bras; mais les travaux pénibles n'étoient point ce que les nobles hidalgos et les jeunes gens de famille étoient venus chercher dans ces pays lointains; ils aspiraient tous à acquérir des richesses ou à se distinguer par quelques aventures héroïques et chevaleresques. Toute maladie chez eux devenoit mortelle; les souffrances du corps étoient aggravées par les maux de l'âme; leur orgueil étoit blessé, leurs espérances trahies; ils voyoient avec désespoir s'entr'ouvrir la tombe qui devoit les engloutir et maudissoient le jour funeste où ils avoient quitté leur patrie.

Colomb désirant toujours ajouter à ses découvertes, prit le parti, avant de s'éloigner d'*Isabella*, de disséminer son monde, afin d'épargner aussi long-temps que possible, les rares provisions qui s'y trouvoient encore. Il s'embarqua sur trois petits bâtimens, dont la légèreté lui paroissoit plus propre à favoriser ses entreprises. Après avoir cotoyé à quelque distance Hispaniola, il alla reconnoître une partie des côtes de Cuba qu'il n'avoit pas encore visitées. Gouvernant ensuite au sud, il découvrit la *Jamaïque*. Il fut frappé d'admiration à la vue de cette grande île, de ses montagnes majestueuses, de ses vastes forêts, de ses fertiles vallées et du grand nombre de villages qui partout animoient cette scène nouvelle. Mais les habitans ne montrèrent pas d'abord des dispositions aussi bienveillantes que celles de leurs voisins. Plus belliqueux que ceux-ci, quelques escarmouches eurent lieu, et c'est dans cette île que les espagnols lancèrent pour la première fois un de leurs dogues contre les indiens, méthode de guerroyer qui fut depuis employée sur une si grande échelle et avec de si odieux succès. Cette fois cependant la paix se rétablit bientôt et les communications devinrent amicales.

K

Ne trouvant point d'or à la *Jamaïque*, Colomb retourna à Cuba et recommença les explorations des côtes sans plus de résultats. Il revint à Hispaniola où il eut le bonheur de trouver son frère Bartholomée, homme plein de courage et d'une grande énergie, qui par son habileté dans le conseil et son activité dans l'exécution devint le plus ferme appui de son frère.

Nous n'entrerons pas dans les détails des troubles, dissensions et petites guerres qui éclatèrent à Hispaniola pendant l'absence de l'amiral. Les misérables débats des espagnols entre eux n'inspirent que le dégoût, tandis que le tableau des longues souffrances des natifs fatigue et révolte l'âme; aussi leur douceur et longanimité cédèrent-elles enfin à l'indignation, et ils opposèrent quelque résistance à leurs oppresseurs par la réunion des diverses tribus de l'île.

Colomb forcé de prendre les armes contre cette confédération de caciques, crut dès-lors devoir user des droits de vainqueur, et songea à tirer le plus grand parti de sa conquête. Il résolut donc d'imposer de forts tributs aux provinces soumises. Dans celles de Vega, de Cibao et dans toutes les contrées où il y avoit des mines, chaque individu au-dessus de l'âge de quatorze ans fut condamné à fournir tous les trois mois un sac (d'une grandeur déterminée) de poudre d'or. Les caciques devoient en fournir une quantité bien plus considérable, indépendamment des vases et utensiles précieux qu'ils furent contraints de livrer (Voyez la planche). Dans les districts éloignés des mines et où il n'y avoit point d'or, chaque individu devoit apporter tous les trois mois 25 livres pesant de coton. L'Indien qui avoit acquitté son tribut recevoit en échange une médaille de cuivre, pour lui servir de quittance; et il devoit la porter attachée à son cou: tous ceux qui s'en trouvoient dépourvus étoient cruellement punis.

C'est ainsi que le joug de la servitude fut imposé à l'île entière, et que chaque habitant se vit réduit à un dur esclavage. Le désespoir s'empara des malheureux natifs, quand ils se vi-

rent condamnés à remplir chaque jour une tâche pénible, dont le produit étoit impitoyablement exigé à des époques fréquentes et rapprochées. Forcés de fouiller la terre tout le jour sous les feux du soleil des tropiques, ou de se courber sur le bord des rivières avec un œil inquiet, pour chercher dans le sable quelques-uns de ces grains d'or qui devenoient de jour en jour plus rares, ils tomboient de fatigue vers la nuit, avec la douloureuse certitude que le lendemain amèneroit de nouveaux travaux. Ils résolurent donc de ne plus rien cultiver, d'arracher les fruits, les racines, le maïs, et de détruire tout ce qui pourroit servir à la nourriture de l'homme. Ils pensoient que la famine feroit périr leurs ennemis ou les chasseroit enfin de leur pays.

Les espagnols eurent sans doute beaucoup à souffrir de cette dévastation générale; mais elle devint bien plus funeste aux insulaires. Les étrangers reçurent quelques secours du dehors par les vaisseaux qui leur arrivèrent alors très-à-propos; mais se voyant à la fois privés de tout tribut et menacés de mourir un jour ou l'autre de faim, ils se mirent avec ardeur à la poursuite des natifs, qui se réfugièrent alors dans les cavernes les plus inaccessibles, ou sur de hautes et stériles montagnes, les femmes portant leurs enfans sur le dos. Accablés de fatigue, de faim et de misère, pourchassés de retraite en retraite, en proie à toutes les terreurs, croyant entendre dans chaque bruit des forêts ou des montagnes les pas de leurs cruels persécuteurs, n'osant plus ni chasser, ni pêcher, ni aller à la recherche des racines, leur dernière ressource, une maladie contagieuse vint bientôt combler leurs maux. Ils périrent ainsi par milliers. Ceux qui restèrent furent saisis par les espagnols et forcés à reprendre leurs travaux.

Colomb pendant ce temps de troubles et de douleurs, avoit été obligé de faire un voyage en Espagne pour répondre aux plaintes portées contre lui à la cour. Il n'eut pas de peine à se justifier; l'accueil des souverains fut gracieux, et les accusations de ses ennemis dédaignées.

Après de longs délais, les ordres ayant enfin été obtenus pour une troisième expédition, elle n'en fut pas moins à la veille de manquer, faute de bras. L'esprit public étoit tellement changé, en tout ce qui concernoit le Nouveau-Monde, qu'au lieu de cette foule d'aventuriers qui se pressoient autour de Colomb, sollicitant la faveur de l'accompagner dans son second voyage, à peine s'en présentoit-il un pour celui-ci. Il se vit donc obligé de proposer au gouvernement de faire commuer en transportation aux colonies, les peines portées par les tribunaux contre les malfaiteurs qui encombroient les prisons. On vida ces repaires, et des hommes condamnés pour crimes lui furent ainsi donnés pour compagnons; déplorable recrue à introduire dans une colonie naissante!

Le reste de la vie de Colomb n'offre plus qu'une série de troubles, de misérables débats entre les espagnols ou de violentes séditions dans le Nouveau-Monde, et d'accusations portées dans l'ancien. Un des ennemis les plus acharnés de Colomb, le seigneur Bobadilla, fut envoyé à San Domingo avec des pouvoirs illimités pour prendre connoissance des faits portés à la charge de l'amiral. Colomb fut saisi à son retour et jeté en prison avec ses deux frères. L'enquête fut conduite avec la plus insigne partialité. Bobadilla après avoir fait charger de fers les trois frères, les fit embarquer, et les envoya en Espagne. Mais à force d'outrages les ennemis de Colomb dépassèrent le but qu'ils s'étoient proposé. Quand on vit en Espagne, amener enchaîné, comme un vil malfaiteur, cet homme qui avoit découvert un nouveau monde; il s'opéra soudain une forte réaction dans l'opinion publique et dans celle des souverains. Colomb avoit fait présenter une lettre justificative aux monarques qui lui répondirent par des témoignages d'affection et de gratitude, ordonnant que 2000 ducats lui fussent payés pour les frais de ce voyage, et l'invitant de se rendre à la cour. Le cœur loyal de Colomb battit plus à l'aise après ces marques publiques de reconnoissance. Il reparut à la cour de Grenade, non en homme ruiné et disgracié, mais ri-

62
chement vêtu et accompagné d'une suite honorable. Il reçut de LL. MM. l'accueil le plus flatteur et l'expression de leur indignation contre Bobadilla à qui le commandement des colonies fut ôté.

Il ne fut cependant plus permis à Colomb de retourner au Nouveau-Monde. Il mourut en Espagne dans un âge avancé. Selon sa volonté, les chaînes qu'il portoit dans sa dernière traversée furent enterrées avec lui.

Le rêve réalisé.

Un beau jour de printemps, Charles Quint, alors simple roi des Espagnes, chassoit au long cours dans une forêt de la Castille-Vieille. Un violent orage qui vint à éclater tout-à-coup, sépara le roi de sa suite, et le força de chercher promptement l'asile le plus prochain. Cet asile fut une caverne formée tout naturellement par la proéminence d'un bloc énorme de rochers. Joyeux d'avoir rencontré cet abri tutélaire, Charles descend aussitôt de cheval.... mais jugez quelle est sa surprise, lorsqu'à la lueur d'un éclair il aperçoit tout près de lui quatre hommes de fort mauvaise mine, armés des picids à la tête, et qui semblent plongés dans un profond sommeil.... Il fait deux pas vers l'un d'eux... soudain le dormeur est sur ses pieds et lui dit : « Vous ne vous douteriez jamais, *senor caballero*, du rêve étonnant que je viens de faire... Il me sembloit que votre manteau de velours passoit sur mes épaules. » Et ce disant, le voleur dégraffe le manteau du roi et s'en empare. « *Senor escudero*, ajoute le second, j'ai rêvé que j'échangeois ma résille contre votre belle toque à plumes.

Et moi, dit un troisième... que je trouvois un coursier magnifique sous ma main.

--- Mais, camarades ! s'écria alors le quatrième, que me restera-t-il donc... avec vos rêves ?

--- Eh ! par St. Jacques, cette chaîne d'or et ce sifflet d'argent, reprit le premier, en apercevant ces joyaux appendus au cou du prince...

--- Tu as ma foi raison, » dit l'autre... Et aussitôt sa main s'avança pour saisir les objets.

« C'est au mieux, mes amis, dit alors Charles Quint.... mais avant de vous livrer ce bijou, je veux vous en montrer l'usage. » Et aussitôt prenant le sifflet, il en tire trois fois un son aigu et prolongé.

A ce bruit, plusieurs seigneurs de la suite s'avancent vers la caverne ; et bientôt cent personnes entourent le monarque.

Lorsque le roi vit tous ses gens réunis, il se tourna vers les quatre bandits restés stupéfaits.

« Mes braves, leur dit-il, j'ai fait un rêve moi aussi, c'est qu'avant une heure vous seriez pendus.

Et Charles-Quint, se tournant vers ses gardes, ordonna d'accrocher les voleurs à un arbre. Arrêt qui reçut exécution sur-le-champ.

Anecdotes.

Le duc de Bordeaux, au moment de prendre sa leçon de dessin, esquissoit en jouant avec un crayon lithographique. M. d'Hardiviller, son professeur, lui fit observer que ce crayon ne pouvoit pas, comme les autres crayons, s'effacer au moyen de la gomme élastique ou de la mie de pain. « Il est donc ineffaçable ? » dit le jeune prince. --- Oui, monseigneur. » Aussitôt le jeune Henri traça ces mots : *J'aime beaucoup d'Hardiviller*, et donna en souriant le papier à son maître.

--- Chacun connoît l'excellence des à-propos et des réparties du prince de Talleyrand : en voici un nouvel exemple. Se trouvant un jour à table entre deux femmes célèbres, l'une par son esprit, l'autre par sa beauté (madame de Staël et madame de Recamier), la première de ces deux dames, plus spirituelle que jolie, voulant l'embarasser, lui dit : « Prince, si nous étions, madame et moi, dans un petit bateau, » et que ce bateau fut submergé, laquelle de nous deux sauveriez vous ? » Le prince, sans hésiter, répondit en riant à madame de Staël : « Malicieuse ! je suis certain que vous nagez comme un ange ! »

--- Qui est là ? s'écriait un entrepreneur

70
dans l'entrepont d'un vaisseau marchand. --- C'est moi, répondit le mousse Will. --- Et que fais-tu ? --- Rien, monsieur. --- Tom est-il là ? --- Oui, monsieur, répliqua Tom. --- A quoi t'occupes-tu ? --- Monsieur, j'aide Will.

--- Un médecin célèbre ayant été appelé auprès d'un particulier qui s'étoit fait une très-légère blessure, ordonna à son domestique de courir à toutes jambes chercher un baume qu'il lui indiqua. « Eh quoi ! monsieur, lui dit le malade en changeant de couleur, est-ce qu'il y auroit du danger ? --- C'en est pas cela, repartit le médecin, mais j'ai peur que la playe se guérisse avant son retour. »

--- Le concierge d'une maison d'arrêt avoit coutume d'appeler, par dérision, *Monsieur*, tous les détenus politiques. Un fournisseur de la république fut mis dans sa prison comme suspect de malversation. « Pourquoi, dit-il au concierge, ne m'appelles-tu pas citoyen ? je ne suis pas ici comme aristocrate, je n'y suis qu'en qualité de fripon. --- Ah ! je te demande pardon, répondit le concierge, je te croyois suspect. »

--- Un allemand jouoit aux échecs. Un de ses amis entre dans le café, et lui demande comment il se porte. L'allemand, tout à son jeu, ne dit mot. Deux heures après, la partie finie, il se retourna, et dit : « Pas mal, et toi ?... »

--- Deux soldats étoient convenus entre eux de ne point s'abandonner, et de se prêter mutuellement secours au besoin. Un d'eux eut la jambe emportée par un boulet, et il somma son camarade de tenir son engagement. Celui-ci le chargea sur ses épaules pour le porter à l'ambulance. Chemin faisant, un autre boulet vint enlever la tête au blessé sans que le camarade s'en aperçut, et il continuoit gravement sa route. --- « Où vas-tu ? lui dit un officier qui le vit passer avec le tronc d'un homme sur les épaules. -- Je vais mener mon camarade à l'ambulance. -- Comment à l'ambulance ! mais il

n'a plus de tête ! -- Plus de tête !... » A ces mots, il jette son fardeau par terre, et s'écrie en regardant attentivement le cadavre, « Sue mon âme il m'avoit dit qu'il n'avoit qu'une jambe d'emportée. »

Chasse aux Bêtes sauvages en Orient. (Voyez la planche ci-contre.)

Au penchant d'un petit coteau, à travers les sentiers de quelques arpens de bois, des hommes à cheval poursuivant tout un jour, un cerf, un sanglier, un renard ou un loup, avec des fanfares, des cris de piqueurs, et des jappemens de chiens, voilà ce que la chasse offre de plus solennel et de plus tragique dans notre Europe civilisée. En vérité de pareilles scènes ne paroissent que de jolies miniatures en comparaison de ces grandes chasses de l'Inde, combats souvent formidables, où le chasseur a pour coursier l'éléphant, et pour proie le tigre ou le lion.

Le capitaine anglais Mundi raconte ce qui suit sur les chasses au tigre et au lion :

« Un jour, à quatre heures après midi, nous partîmes au nombre de dix, emmenant avec nous, outre nos montures, une vingtaine d'éléphants pour la battue. Arrivés vers un marais qu'on nous avoit indiqué, nous étendîmes notre ligne et nous avançâmes avec précaution : il y avoit en cet endroit peu d'arbres, mais un taillis épais et beaucoup de joncs. Je descendis un instant pour tirer un florican, espèce d'outarde : je tuai l'oiseau, et je remontai. Presque aussitôt mon éléphant dressa sa trompe, et en souffla bruyamment à plusieurs reprises. « Bien, dit mon mahout (conducteur d'éléphant) il y a un tigre entre le vent et Votre Seigneurie. » Notre zèle s'anima ; notre ligne se tourna vers le nord, et nos trente éléphants avancèrent plus rapides, en continuant toujours à battre à pieds lourds le terrain.

» Nous avions fait quatre cents pas environ, et nous étions engagés dans le marécage, lorsqu'enfin nos oreilles furent réjouies du *tallyho* tant désiré. Un coup de feu du colonel R... fut suivi d'un effroyable rugissement, et un tigre

Chasse aux Bêtes sauvages dans l'Inde.



L'éléphant roula sa trompe autour d'un arbre, et ayant étreint le lion entre le tronc et la terre, il lui rompi les reins.

s'élança contre nous. Alors survint la scène la plus ridicule et la plus maussade du monde. Vingt-neuf éléphants prirent la fuite en désordre : celui de lord Combernere resta seul immobile comme un roc : le tigre, après avoir déchiré un pied de derrière à l'un des fuyards, se retourna furieux vers lord Combernere. Dans cet instant une balle lui traversa les reins, il perdit courage, et recula dans les joncs. Mon éléphant fut l'un des premiers à revenir au champ de bataille : je me plaçai près du brave animal que montoit lord Combernere : nous tirâmes ensemble plusieurs volées sur le tigre, qui recommença l'attaque, et nous fit face vaillamment, jusqu'à ce que, tout son sang coulant par ses blessures, il tomba mort. On le hissa sur un des éléphants et l'on reforma la ligne.

» Après une nouvelle battue d'une demi-heure, j'entrevis l'herbe se mouvoir légèrement à deux cents pas devant moi, et je criai le tallyho. Cette fois deux tigres levèrent la tête, et, sans montrer ni colère ni frayeur, prirent tranquillement leur course du côté opposé au nôtre. On tira quelques coups ; le plus fort des deux tigres fut probablement atteint, car il se retourna en rugissant, agita sa queue, et se jeta au-devant de nous en bondissant d'une manière terrible : mais tout-à-coup il s'arrêta, comme effrayé du nombre, et s'enfuit ; nous le poursuivîmes de toute notre vitesse. Heureux alors ceux dont les éléphants étoient les plus agiles ! C'étoit réellement une magnifique course. Le tigre attaquoit et fuyoit tour-à-tour : au moment où il menaçoit en désespéré l'éléphant du capitaine Z...., il eut la mâchoire fracassée ; il se recula pour s'élan- cer de nouveau, fit quelques efforts, mais ses genoux fléchirent, et on descendit l'achever. C'étoit un tigre parvenu à toute sa croissance, et vigoureusement taillé ; près de la place d'où nous l'avions chassé, nous trouvâmes les restes d'un buffle à demi dévoré.

» Un des chasseurs n'avoit point perdu de vue l'autre tigre, et il nous dirigea vers l'endroit où il s'étoit réfugié. D'abord la recherche fut vaine ; on enfonçait dans la vase, et comme le jour baissoit, quelques uns d'entre nous ou-

vroient l'avis de clore la chasse, quand nous vîmes l'éléphant de lord D...r se rejeter en arrière avec un cri plaintif. Le tigre étoit suspendu à sa queue, près de l'échine, et le déchiroit cruellement. Lord D... étoit dans une position difficile, car le mahoud effrayé, s'étoit couvert du howdah, et laissoit pendre ses pieds à un pouce ou deux du tigre : en faisant feu on risquoit de le tuer. Toutefois il fallut prendre un parti, car l'éléphant tournoit et se balançoit avec des cris affreux ; nous vinmes à l'aide de lord D... plus de huit balles entrèrent dans le corps du tigre avant qu'il se décidât à lâcher prise. Sa mort suivit de près sa chute ; l'éléphant, soit par suite des morsures de la bête, soit aussi par suite des blessures que nous-mêmes lui fîmes sans le vouloir, mourut quelques jours après.

» La chasse avoit été heureuse : trois tigres tués en moins de trois heures ! De semblables bonnes fortunes deviennent de plus en plus rares, depuis que tout le monde se mêle de la chasse, et que la culture envahit le terrain.

Les chasses au lion offrent encore plus d'intérêt ; l'attaque est plus prompte, plus certaine. Le lion ne refuse presque jamais le combat, peut être parce qu'aux endroits où il se tient ordinairement il n'a pas, comme le tigre, des marais et des broussailles pour favoriser sa retraite.

Un jeune chasseur avoit blessé un lion, et s'appretoit à tirer un second coup pour l'achever, lorsqu'un mouvement de son éléphant le précipita par terre. Le lion, quoiqu'il fut déjà affaibli, saisit entre ses griffes le malheureux chasseur, qui sembloit n'avoir plus aucune chance de salut ; mais l'éléphant, d'abord effrayé, excité par ses conducteurs, poula sa trompe autour d'un jeune arbre (voyez la planche) et ayant étreint le lion entre le tronc et la terre, il lui rompit les reins. On retira le chasseur à demi mort ; son bras gauche étoit fracturé en deux endroits ; sa poitrine et ses reins étoient horriblement meurtris ; il fut sauvé pourtant, et son salut est depuis raconté à tous les chasseurs comme un événement miraculeux.

Rectifications de foires pour 1835.

MASSONGER, canton du Valais. Les 12 Mai et 26 Novembre.

LUCENS, canton de Vaud. Les 3 Avril, 2 Octobre et 11 Novembre.

PAYERNE, canton de Vaud. Grand marché de bétail le premier Jeudi de chaque mois.

GRION, canton de Vaud. le 12 Octobre.

Avis.

Les Municipalités qui auraient des réclamations à faire ou qui désireraient faire insérer les foires de leurs Communes peuvent s'adresser *franc de port*, aux éditeurs soussignés.

Frères Lœrtscher

MM. FRÈRES LÆRTSCHER, Imprimeurs - Libraires à YVERVY, ont une bibliothèque composée d'ouvrages de littérature, philosophie, sciences, histoires, voyages, etc. anciens et modernes. Ils se chargent de toutes les commissions en librairie. Leur cabinet littéraire est habituellement assorti des nouveautés qui offrent le plus d'intérêt, non seulement dans les romans, mais aussi dans les diverses classes de la bonne littérature. On trouve chez eux tous les livres en usage dans les églises et écoles; ainsi qu'un très grand choix de livres blancs, papiers de toutes qualités pour dessin, écriture et emballage; papier en couleurs et marbrés; encres diverses, couleurs, crayons et généralement toutes les fournitures de bureau et de dessin. Leur imprimerie étant assortie en différens caractères français et allemands, ils peuvent exécuter dans ces deux langues les divers ouvrages qu'on voudroit confier à leurs presses. Ils ont aussi un atelier de reliure.

M. AUGUSTE BOREL - BOREL, Libraire à NEUCHÂTEL, successeur de Madame FAUCHE-BOREL, continue d'être assorti en livres d'usage et de littérature, bibles de Monsieur Ostervald, de différentes et belles éditions, nouveau testament, psaumes à quatre parties belle édition; idem tout musique et autres; papier de toutes sortes de qualités, peints, à dessiner et pour plans, papiers de musique, tapisseries fines et ordinaires; parchemin velin pour notaires, idem ordinaire; encres de Paris de différentes couleurs, plumes de toutes sortes de qualités, cire fine et ordinaire, pains à cacheter, porte-feuilles, crayons et fournitures pour le dessin; cartes géographiques générales et particulières, dite du Pays par Monsieur Ostervald, cartes de visite et d'invitation unies et gaufrées, estampes, étuis de mathématiques, et objets de bureaux, carton lisse et ordinaire en gros et en détail, etc. etc. etc. le tout en bonne marchandise, et à des prix satisfaisans.

Sa correspondance au-dehors lui facilite les moyens de se procurer les ouvrages qu'on lui demanderait; et qui ne se trouveraient pas dans son magasin.